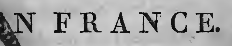
HISTOIRE

DE L'INTRODUCTION

ET DES PROGRÈS

DE LA VACCINE



EN FRANCE.



HISTOIRE
DE L'INTRODUCTION
ET DES PROGRÈS
DE LA VACCINE
EN FRANCE;

Par François COLON, *docteur en médecine, associé-correspondant du Lycée de Toulouse; de la Société médicale de Tours, et de la Société libre d'agriculture, commerce et arts du département du Doubs; membre du premier Comité médical de la vaccine, et dans la maison duquel les expériences sur cette découverte ont été faites.*

A PARIS,

Chez le Normant, Imprimeur-Libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42.

An IX. — 1801.

A TOUS LES FRANÇAIS

Qui redoutent la petite vérole, pour eux ou leurs enfans.

Dans le moment où, par un sentiment de justice et d'admiration, les médecins anglais viennent de présenter à Jenner *une médaille qui consacre son nom à l'immortalité, et la découverte qu'on lui doit à la reconnoissance de tous les peuples civilisés, la vaccine semble trouver en France plus d'opposition que jamais.*

Accueillie d'abord avec une sorte d'enthousiasme, il a suffi de quelques mensonges pour en arrêter les progrès.

Français, est-ce ainsi que vous vous laisserez abuser? Croyez-vous qu'une découverte, dont l'auteur est couronné à Londres, n'ait pas les mêmes avantages à Paris? Ecouterez-vous les calomnies d'hommes intéressés à nuire, et à abuser? Il n'est pas de malheurs qu'ils n'attribuent à la vaccine; comme si elle devoit préserver de toutes les maladies qui affligent l'humanité.

Ils ont bien calculé qu'un bruit calomnieux semé à propos, circule de bouche en bouche, s'exagère dans sa course rapide, et finit par jeter l'effroi.

Que tous les citoyens se demandent qu'est-ce

qui dit du mal de la vaccine ? et ils verront toujours que ce sont quelques anciens inoculateurs qui ont écrit contre avant de la connoître, qui depuis n'ont cessé de la calomnier, et qui, dans l'instant où ses succès sont reconnus, redoublent d'efforts pour la perdre, et semblent prendre plaisir à la continuation de nos maux.

Je n'ai qu'un mot à dire : L'intérêt seul dirige ces ennemis de l'humanité. Ils décrient la vaccine, parce qu'elle les empêche de gagner de l'argent. *Ils auront beau accuser les propagateurs de cette découverte, on ne croira pas que c'est l'espoir du gain qui les dirige. De toutes parts, ce préservatif est offert gratuitement.*

Pères et mères, je ne pouvois vous donner des preuves plus convaincantes de la bonté de la vaccine, qu'en étant le premier à Paris qui l'aie employée pour son enfant. Ne repoussez pas le bienfait qui vous est offert. N'attendez pas qu'une épidémie variolique porte la désolation au sein de votre famille. Quel malheur seroit le vôtre si vos enfans succomboient à une maladie à laquelle vous auriez pu les soustraire !

F. COLON, médecin.

PRÉFACE.

Les circonstances particulières où je me suis trouvé relativement aux expériences et aux moyens employés pour introduire et naturaliser la vaccine en France ; la part que j'ai prise, par ma position et mon état, à l'exécution de toutes les mesures qui ont été adoptées pour constater l'utilité de cette importante découverte ; enfin mon goût particulier, et peut-être aussi quelque zèle pour le bien de mon pays, m'ont mis à même de recueillir des faits, des remarques instructives qui peuvent servir à éclairer les doutes et fixer l'incertitude de certains esprits sur les avantages de cette méthode.

Cette considération a dû me déterminer de bonne heure à prendre la plume pour traiter cette matière. A portée comme je l'ai été dès le commencement, et comme je le suis encore, de suivre de près tous les incidens de la vaccination,

j'aurois manqué à ce que je devois au public, à mes collègues et à moi, si j'eusse gardé un silence inquiétant et irréfléchi sur le résultat des essais faits dans ma maison, sous mes yeux et ceux de médecins recommandables.

Voilà quels furent les motifs de mes premiers écrits. Ils ne pouvoient avoir la perfection que le tems seul peut donner à de pareils ouvrages. En les publiant, j'ai voulu donner l'éveil au public et aux personnes occupées de l'art de guérir. Je n'ai point prétendu faire des traités dogmatiques, j'ai seulement eu l'intention de porter les premiers coups aux préjugés qui s'opposoient, je ne dirai pas à la pratique de la vaccine, mais aux moyens d'en constater l'utilité et les avantages.

Je crois avoir réussi et atteint le but que je me proposois, celui de donner à la découverte, de l'éclat, et de la tirer de l'obscurité équivoque où une circonspection timorée n'auroit pas manqué de la laisser, au grand préjudice du bien qu'on doit en tirer, et de celui qu'elle a déja produit.

J'ai préparé ainsi la voie à ceux qui sont venus ensuite ; et tous ceux qui vaccinent aujourd'hui, ont trouvé le champ défriché, et ont semé dans une terre déja cultivée. Les oreilles du public accoutumées au mot *vaccine*, les familles habituées à l'usage de cette méthode préservative, n'ont plus repoussé avec amertume et défiance les médecins qui sont venus proposer de la substituer à l'ancienne inoculation.

Moi-même j'avois donné l'exemple de la plus grande confiance dans ce procédé, en y soumettant mon fils unique, âgé seulement de onze mois. Le public vit avec plaisir l'apôtre d'une nouvelle doctrine, l'appliquer à ce qu'il avoit de plus cher, et parler d'après une conviction aussi positive.

Je suis loin de vouloir tirer aucune importance particulière de ce fait. Je n'ai vacciné mon enfant que par intérêt pour lui; mais ce n'en a pas moins été une preuve parlante, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la confiance que j'avois dans la nouvelle découverte.

Là commence pour le public une certitude. Aussi les gens sans passion ont-ils regardé cette démarche de ma part comme décisive. Elle a produit plus d'effet que dix volumes de dissertations, et que tous les raisonnemens du monde.

On m'a su mauvais gré d'avoir écrit avant que d'autres eussent parlé ; cela n'est pas ma faute. Tous ceux qui s'intéressoient à la vaccine se plaignoient de l'ignorance où on laissoit le public. On avoit l'air, en ne parlant qu'à demi, de vouloir jetter du mystère sur ce qui se passoit. Les journaux commençoient à en parler, et tous ne le faisoient pas avec exactitude et une connoissance assez parfaite de la chose pour éclairer et instruire.

Je me suis hâté de montrer qu'il n'y avoit rien de mystérieux dans cette pratique, et j'ai mis tout le monde à même d'en connoître et d'en ressentir les bons effets.

Depuis ce moment la vaccination a fait sans cesse des progrès ; et c'est bien moins à ce que j'ai omis ou fait de trop qu'il faut s'attacher,

qu'aux bienfaits de la découverte qui en ont été le résultat, bienfaits dont on ne sauroit assez s'applaudir, quelqu'aient été les causes et les incidens qui les ont fait naître.

Mais les passions n'ont point d'oreilles; vainement leur présente-t-on les motifs les plus raisonnables pour les calmer; elles s'irritent de ce qui devroit les convaincre, de leur injustice, et la force du tems peut seule éteindre la lutte qu'elles savent établir par-tout où elles se trouvent.

Je les laisserai donc méconnoître les services et s'attacher à nuire. Ce seroit perdre son tems, que de vouloir leur parler utilité publique et progrès de la science; et, sans trop m'embarrasser des systêmes dictés par la suffisance et un amour-propre exagéré, je continuerai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à répandre des connoissances utiles, et à dire la vérité dans une question qui intéresse plus encore le bien de tout le monde, que la gloriole de quelques citoyens.

Je parcourrai dans l'ouvrage que je donne

au public toutes les époques de l'introduction et des progrès de la vaccine. Pour ne pas être accusé de partialité, je reprendrai les faits, dont les journaux ont donné connoissance, pour les lier à ceux qui ne sont pas connus.

Il résultera de cette déduction chronologique et successive de faits relatifs à la vaccine, une instruction précise, et chacun y trouvera le juste tribut de reconnoissance qui lui est dû pour les soins qu'il aura apportés à répandre une aussi intéressante découverte.

J'avois d'abord pensé en rédigeant cet ouvrage de fondre dans le discours même les notes, pièces et mémoires sur la vaccine, qui peuvent intéresser le public; mais ensuite, ayant reconnu que le nombre en étoit assez considérable, et désirant d'ailleurs donner de la publicité à la correspondance d'estimables collègues qui n'ont point attendu prudemment que la victoire fût assurée pour se présenter sur le champ de bataille, j'ai préféré, vu l'étendue de cette partie de mon ouvrage, de la traiter à part.

Il y aura donc trois parties.

Dans la première, je suivrai, par ordre de date et d'après les articles insérés dans les journaux, tout ce qui a rapport à l'introduction de la vaccine en France, et aux expériences qui ont été faites chez moi pour en étendre les progrès et s'assurer de son utilité.

Je n'entends léser aucun amour-propre dans l'exposé que je ferai de tout ce qui se sera passé à cet égard ; mais je dirai, sans réticence comme sans exagération, ce que j'ai vu et appris par la pratique ou par la correspondance de mes collègues.

Comme j'ai eu la plus grande part aux moyens employés pour introduire la vaccine parmi nous, je serai obligé de parler souvent de moi, remarque que je fais à l'avance pour que l'esprit faux ou la jalousie pédantesque n'aille pas crier au charlatanisme, comme il l'a déja fait avec aussi peu de raison que de justice.

Dans la seconde partie de cet ouvrage, je fe-

rai connoître les détails qui me sont parvenus sur l'introduction de la vaccine dans les différentes villes où ma correspondance s'est établie, et autant qu'il sera possible, le nombre des vaccinations qu'on y a faites.

J'ai cru ce travail intéressant, parce qu'il doit servir à éclairer les personnes qui cherchent à s'instruire, et à prévenir de mauvaises objections, en prouvant que la nouvelle inoculation a été adoptée sur tous les points de la France, par les médecins les plus distingués.

Ce sont en quelque sorte les pièces du procès, ou si l'on veut des matériaux utiles pour l'histoire de l'art de guérir, dont se serviront toujours avec plaisir ceux qui ne croient pas tout savoir sans avoir rien étudié, et qui n'envient point aux autres la part qu'ils ont eue aux progrès d'une pratique bienfaisante.

Enfin la troisième partie de mon ouvrage contiendra quelques observations intéressantes, et sera consacrée à prescrire le procédé opératoire de la vaccination; le travail qui en est la suite;

les symptômes qui l'accompagnent, et le moyen de discerner la vraie vaccine qui préserve de la petite vérole d'avec la fausse, qui n'en met pas à l'abri.

Ce n'est pas qu'il faille, pour inoculer la vaccine à un sujet jeune ou vieux, s'astreindre à un traitement préparatoire ou de rigueur, pendant le cours de la vaccination. Ce seroit induire le public en erreur et abonder dans le sens de certaines personnes qui rendent les choses difficiles mal-à-propos ou avec des intentions détournées, que d'établir une semblable doctrine. Cependant il faut indiquer aux jeunes médecins, dans une instruction claire et précise, ce qu'ils doivent avoir appris et médité avant de se livrer à la vaccination.

Je remarquerai avant de terminer cette *Préface*, que je n'ai pas cru devoir me livrer à des dissertations théoriques sur l'origine et l'action du virus vaccin. Je me contenterai de faire connoître ce que nos auteurs français en ont pensé ; persuadé qu'en matière d'art de guérir, c'est bien

plutôt à la connoissance positive des phénomènes et des symptômes des maladies qu'il faut s'appliquer, qu'aux abstractions hasardées d'une théorie souvent aveugle.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE L'INTRODUCTION ET DES PROGRÈS DE LA VACCINE EN FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Définition de la vaccine. En quoi consiste son utilité. On la connoît depuis long-tems en Angleterre. Ecrivains et médecins qui la font connoître en France. Société de souscripteurs, proposée par M. de Liancourt, pour tenter à Paris des expériences sur la vaccine.

NOUS appellons *vaccine* ce que les anglais nomme *cow-pox*, c'est-à-dire *petite vérole des vaches*, parce que cette sorte de maladie s'est primitivement manifestée sur les vaches par une

éruption de quelques boutons à leur pis et principalement à leurs trayons. Le docteur Waterhouse, médecin de New-Cambridge dans la Nouvelle-Angleterre, a changé ce nom de *cow-pox* en celui de *kine-pox* qui signifie la même chose ; mais les motifs qui l'ont déterminé à cela, sont, dit-il, qu'il espère que bientôt les avantages de la vaccine habitueront à changer l'*e* en *d*, et à dire *kind-pox* au lieu de *kine-pox*, c'est-à-dire petite vérole bénigne, au lieu de petite vérole des vaches. (1) Il paroît aussi que les irlandais, principalement ceux du comté de Cork, donnent au cow-pox le nom de *shinack*, mot qui désigne une éruption boutonneuse ou *feu volage :* dans le Holstein on la désigne par le nom de *finnen* qui signifie bouton.

L'expression française *vaccine*, formée du latin *vacca*, indique la source d'où cette affection tire son origine.

Il y a cette différence d'acception entre les mots *cow-pox* et *vaccine*, que ce dernier entraîne plus particulièrement la signification d'une affection communiquée à l'homme par l'insertion du ferment ou virus, pris originairement

(1) Le mot *kine* veut dire vache, celui de *kind* signifie doux.

dans le bouton du cow-pox, au lieu que le mot *cow-pox* semble désigner plus précisément l'affection de l'animal de qui nous avons pris la vaccine.

On est généralement persuadé qu'elle étoit connue depuis long-tems en Angleterre, par sa propriété de préserver de la petite vérole ceux qui avoient été soumis à son action ; c'est au moins ce qui résulte des détails unanimement rapportés par les écrivains qui en ont parlé, et dont aucun n'a révoqué en doute ce que les anglais nous ont appris sur cette matière.

Suivant ces rapports, le docteur Jenner médecin distingué du comté de Gloucester en Angleterre, remarqua que dans les nombreuses inoculations de la petite vérole, qu'il avoit coutume de faire chaque année, certains individus employés aux soins des vaches étoient inaccessibles à l'action du virus variolique.

Cette observation le conduisit à rechercher la cause d'un pareil phénomène.

Les traditions populaires, les observations faites par des fermiers sur ce qui arrivoit à leurs domestiques chargés du soin de ces animaux, conduisirent le docteur Jenner à reconnoître que cette disposition à ne point prendre la petite vérole tenoit à quelqu'affection naturelle con-

tractée sur les vaches par ces mêmes domestiques.

Il n'en fallut pas davantage à ce savant médecin pour appercevoir du premier coup-d'œil le parti que l'art de guérir pouvoit tirer d'une semblable découverte.

Il voulut d'abord s'assurer du fait et de la disposition physique des vaches qui communiquoient aux hommes cette étonnante et heureuse contagion.

Il apprit et vit que dans le comté de Gloucester, où il exerçoit la médecine, ces animaux sont sujets à une éruption phlegmoneuse et locale qui affecte leur pis et sur-tout leurs trayons.

Il remarqua que la sérosité de cette sorte de bouton devoit naturellement s'inoculer aux personnes occupées à traire les vaches, quand elles avoient quelques crevasses ou excoriations aux doigts.

Une opinion généralement accréditée vint à l'appui de cette façon de penser. Le peuple du Glocestershire étoit persuadé que ceux qui avoient été une fois infectés de l'humeur de ce bouton de vaches, se trouvoient pour la vie préservés de la petite vérole.

Pour s'assurer davantage de la réalité d'un

pareil phénomène, il soumit plusieurs fois et à des époques différentes, un certain nombre d'individus qui avoient pris la vaccine au pis des vaches, à l'inoculation de la petite vérole. Ce qu'il avoit prévu arriva, aucun ne prit la variole, et dès-lors il regarda cette découverte comme un très-grand bienfait pour l'humanité, et ne douta plus qu'elle ne dût remplacer très-avantageusement l'ancienne inoculation.

Il multiplia donc ses expériences, communiqua ses observations à ses collègues de Londres, et bientôt les docteurs Woodwille, Pearson, Simmons étendirent l'usage de la vaccine dans la Grande-Bretagne par des succès chaque jour répétés.

En effet, les premiers essais du docteur Jenner avoient commencé en 1797, et dès 1799 le docteur Woodwille avoit vacciné plus de 600 personnes de tout âge et de tout sexe. M. Pearson accrut encore la masse des faits en faveur de la vaccine. Il en chercha l'origine, voulut connoître les causes de quelques phénomènes qui l'accompagnent, et perfectionna le moyen de la pratiquer.

Cependant on vit naître une sorte de dissentiment entre les docteurs Jenner et Pearson, non point sur l'utilité et l'efficacité de la vaccine pour

préserver de la petite vérole, mais sur son origine primitive.

Le docteur Jenner se crut fondé à regarder le cow-pox comme une sorte d'inoculation faite à la vache de l'humeur qui se trouve dans les ulcères qui surviennent quelquefois au sabot du cheval. Il appuyoit son raisonnement sur ce que le bouton de cow-pox vient aux vaches dans la saison où règne le javart chez les chevaux, et que les domestiques, occupés à panser ces derniers, sont aussi chargés du soin de traire les vaches. Il cite en faveur de cette doctrine plusieurs faits qui lui paroissent incontestables, et dont il n'est point de mon objet de m'occuper.

Suivant le docteur Pearson au contraire, le cow-pox est une affection *sui generis* tout-à-fait et exclusivement propre aux vaches. Cette dernière hypothèse paroît être la plus générale en Angleterre, et c'est celle que l'on suit également sur le continent.

Il est vrai cependant de dire que jusqu'à présent, tous occupés du soin de propager la vaccine et de la substituer à l'ancienne inoculation, les médecins n'ont encore appliqué que foiblement leur attention à la recherche de l'origine et de la nature du virus vaccin; mais cette obs-

curité ne change rien aux résultats utiles de cette découverte, et en cela comme dans presque toutes les connoissances humaines, l'origine et la cause nous échappent; heureux d'en pouvoir appliquer à notre usage les effets salutaires, lorsque le hasard nous les fait connoître.

Aussi la diversité d'opinions sur l'origine primitive de la vaccine n'empêche-t-elle pas les médecins de l'adopter avec empressement, et de la propager de toutes parts.

M. de Carro, médecin très-distingué de Vienne, fut le premier à donner l'exemple en Allemagne : les expériences faites en Angleterre lui parurent tellement concluantes, le caractère des médecins qui les proclamèrent si respectable, qu'il n'hésita pas à soumettre à la vaccine son propre fils, exemple que par les mêmes motifs suivit bientôt après à Paris le médecin Colon, comme j'aurai occasion de le remarquer dans la suite de cet ouvrage.

Un grand nombre de familles s'empressèrent bientôt d'imiter M. de Carro : elles firent vacciner leurs enfans pour les soustraire à l'épidémie varioleuse qui régnoit alors à Vienne, et qui y faisoit de grands ravages.

Différens princes d'Allemagne envoyèrent à Londres des médecins éclairés pour prendre les

connoissances nécessaires à la pratique de la vaccine et l'introduire dans leurs états. M. de Stromeyer entr'autres fut envoyé par le duc de Hanovre ; il vit à Londres les hommes célèbres à qui nous devons cette découverte : il rapporta dans sa patrie du ferment vaccin, et en propagea l'usage au point que la nouvelle inoculation y est presqu'universellement substituée à l'ancienne.

Mais de toutes les personnes de l'art qui ont su apprécier les importans services de la vaccine et qui se sont empressées de la répandre, aucune peut-être ne l'a fait avec plus de lumières, de véritable esprit de bienfaisance que le cit. Odier, célèbre médecin de Genève, à qui tout récemment l'administration du Léman, vient par la bouche du préfet, de voter des remercîmens publics pour ses rares talens, sa modestie et les services multipliés qu'il rend à sa patrie dans l'exercice de la médecine.

Genève, sous l'influence et la direction de M. Odier, devint un centre d'expériences sur la vaccine. Tous les cas particuliers, les phénomènes de cette méthode préservatrice ont été soumis à l'analyse, aux contr'épreuves, et toujours le succès a répondu aux espérances.

L'exemple et le témoignage des médecins anglais auroient sans doute pu suffire aux mé-

decins genevois, qui, par leurs caractères, leur amour de l'étude, leur ressemblent sous tant de rapports; mais l'intérêt de la science et cet heureux pyrrhonisme qui en est la sauve-garde, devoient les obliger à faire des essais comme si la découverte leur eût été annoncée par des hommes les moins propres à inspirer la confiance, et Genêve comme Vienne, comme Paris, a eu la satisfaction de trouver que l'illusion et la folie systématique n'avoient point accompagné les rapports des médecins de Londres.

Le cit. Odier s'est trouvé dans une position avantageuse à son zèle éclairé et à sa confiance dans la vaccine. Si un doute raisonnable a présidé à ses premières tentatives, une jalousie secrète n'en a point contrarié les progrès. On ne lui a pas supposé des intentions étrangères, lorsqu'il n'avoit pour but que le succès de ses expériences. La mauvaise humeur et l'esprit hautain n'ont point pris chez ses collègues la place de la concorde et de l'union mutuelle; aussi les progrès de la vaccine ont-ils été sûrs, rapides, uniformes à Genêve.

Mais revenons à l'origine de la vaccine. Quoi qu'il soit généralement reconnu que c'est aux docteurs Jenner, Pearson, Woodwille, que l'on doit les premiers essais raisonnés sur la vaccine;

et son application au remplacement de l'inoculation de la petite vérole, il est néanmoins probable qu'on la connoissoit ailleurs qu'en Angleterre.

« Le docteur de Carro, disent les rédacteurs » de la *Bibliothèque Britannique*, assure que les » médecins du Holstein ont connoissance de » la vaccine. MM. Ballhorn et Stromeyer ont » eu occasion de prendre à ce sujet des renseignemens précis qui ont été confirmés au docteur de Carro, par le témoignage d'un domestique allemand, homme fort intelligent, » appartenant à un gentilhomme américain, et » qui avoit vécu trois ans dans les environs de » Kiel dans le duché de Holstein. Cet homme » a très-souvent entendu parler d'une maladie » de vaches, appellée dans le pays *finnen* (ce » qui signifie bouton), et souvent il a vu les » vaches en être attaquées. Sa propriété de préserver de la petite vérole est connue des médecins et des paysans du Holstein, aussi dans » la ville de Kiel l'inocule-t-on quelquefois aux » enfans dans l'intention de leur conserver la » beauté. Cet allemand décrit la maladie des » vaches comme un bouton entre cuir et chair, » et dit que pendant sa durée, la vache perd » son lait et maigrit. Il ajoute que le bouton

» produit par l'inoculation de l'humeur prise
» directement sur la vache, n'est jamais ac-
» compagné d'aucune éruption sur le reste du
» corps, et qu'il est de la grosseur d'un pois.
» Le docteur de Carro remarque que ce do-
» mestique ne savoit pas un mot des observations
» des anglais, et qu'il vivoit dans le Holstein
» long-tems avant qu'elles ne fussent connues sur
» le continent. »

Tel est le récit de M. de Carro, rapporté dans la *Bibliothèque Britannique* : mais comme dit le C. Husson *dans ses Recherches sur la vaccine*, « il y a un intervalle immense à franchir entre une observation isolée faite par des gens grossiers et les heureux résultats que l'on peut s'en promettre. » Ainsi le mérite de cette découverte paroît appartenir tout entier à MM. Jenner, Pearson, Woodwille, qui les premiers en ont senti et fait connoître les avantages.

Je n'en suivrai pas les progrès sur toutes les parties du continent ; je remarquerai seulement que M. Gasci l'a introduite à Gênes ; qu'elle est pratiquée en Espagne par ordre du gouvernement ; qu'elle est généralement répandue dans le Nord, en Hollande et en Suisse, et me bornerai à faire connoître les circonstances de son introduction et de ses progrès en France.

Long-tems avant que le cit. Larochefoucault-Liancourt eût proposé une souscription en faveur de la vaccine, le cit. Odier avoit fait connoître dans la *Bibliothèque Britannique*, tout ce qui se passoit en Angleterre au sujet de cette étonnante découverte. Deux médecins distingués par leurs talens et leurs écrits, les citoyens Desoteux et Valentin, auteurs du *Traité Historique et Pratique de l'Inoculation*, avoient aussi indiqué dans leur ouvrage la découverte de M. Jenner (1).

Le cit. Valentin qui avoit voyagé en Angleterre dans l'estimable dessein d'étudier la pratique de l'inoculation chez cette nation éclairée, et qui avoit enrichi ses connoissances en médecine de tous les accessoires que donnent l'observation et

(1) C'est dans la note de la page 301 de leur traité, que les cit. Valentin et Desoteux parlent de la vaccine. Cet ouvrage fut soumis à l'examen de l'école de médecine de Paris, qui, le 29 floréal an VII, fit son rapport au ministre de l'intérieur, comme d'un ouvrage fondé sur une théorie sage, sur des principes et des faits instructifs. Le rapporteur, le cit. Thouret, termina son rapport en disant « que le traité présenté par les cit. Dezoteux et Valentin mérite à tous égards l'attention du ministre, et que la publicité qu'il se propose de lui donner, ne peut que contribuer à faire rendre justice à l'inoculation et à la propager. »

la fréquentation des hommes instruits, parla de la découverte de la vaccine, au moment où elle ne faisoit que de naître, avec la retenue d'un savant qui veut être éclairé par l'expérience et la pratique.

On verra dans la suite de cet ouvrage que le docteur Valentin a montré dans son empressement à introduire la vaccine dans son département, le même zèle, les mêmes talens qu'il avoit mis à perfectionner l'inoculation de la petite-vérole, et à convaincre de son utilité dans un tems où l'on ne connoissoit pas de méthode préservative.

Au commencement de l'an 8, l'institut national et l'école de médecine de Paris, avoient nommé des commissaires pour prendre des informations et faire un rapport sur la vaccine; mais la difficulté des communications ne permettoit guères de tirer de Londres les éclaircissemens et la matière propres à faire des expériences. Dans cet état de choses, le cit. Aubert, de Genève, médecin recommandable par son honnêteté et ses lumières, rebuté par les tentatives infructueuses qu'il avoit faites sur la vaccine conjointement avec le professeur Pinel, résolut d'aller lui-même en Angleterre s'instruire auprès de MM. Jenner et Woodville.

A son départ, les commissaires de l'école de

médecine lui remirent des questions, dont l'objet fut de prendre des renseignemens positifs, 1°. sur l'éruption pustuleuse du pis des vaches, nommée cow-pox; 2°. sur le choix de la matière propre à inoculer la vaccine, et le moyen de lui conserver son efficacité; 3°. sur la marche de la vaccine considérée dans l'homme.

Le médecin Aubert fut très-bien reçu de MM. Jenner et Woodville. Ce dernier sur-tout se fit un plaisir d'éclaircir tous ses doutes: il le mit à même de suivre, dans l'hôpital d'inoculation de Londres, dont il est le médecin, l'effet de la vaccine inoculée, et comme le dit lui-même le cit. Aubert, *s'il a pû satisfaire à quelques-unes des questions qu'on lui avoit remises, il le doit à ce médecin philantrope.*

Depuis son retour en France, le cit. Aubert a publié son rapport, et en a fait l'objet d'un ouvrage élémentaire sur la vaccine; c'est un des meilleurs qui ait paru sur cette matière, et dont je rendrai compte plus en détail dans la suite.

Mais si les cit. Valentin et Desoteux, dans leur *Traité historique de l'Inoculation*, et le cit. Odier, dans la *Bibliothèque Britannique*, ont été les premiers à faire connoître la vaccine aux médecins français, on peut dire que M. de Lian-

court conserve le mérite d'avoir provoqué, d'une manière très-heureuse, l'attention de tout le public sur cet objet.

Ce fut en effet lui qui, au mois de germinal an 8, proposa par la voie des papiers publics une souscription pour subvenir aux frais des expériences tendantes à constater l'efficacité de la vaccine. Cette démarche eut un plein succès en peu de tems, la souscription produisit une somme suffisante pour parvenir au but qu'on se proposoit.

Le 21 floréal suivant, les souscripteurs s'assemblèrent en conséquence d'une convocation, et après avoir entendu les rapports qui leur furent faits sur les soins préparatoires pris par plusieurs d'entr'eux, ils arrêtèrent :

1°. Que la maison offerte à Vaugirard par le cit. Colon, médecin, seroit le lieu où se feroient les expériences sur la vaccine ;

2°. Qu'on y enverroit sur-le-champ les enfans destinés à être soumis à cette épreuve ;

3°. Qu'un comité médical en suivroit journellement les progrès et tiendroit un journal détaillé des résultats qu'il pourroit obtenir ;

4°. Que ce comité uni à cinq autres souscripteurs, formeroit un comité d'administration,

chargé de pourvoir à la partie économique de l'établissement ;

5°. Que le compte de cette administration, les résultats progressifs obtenus par le comité médical, et la liste des souscripteurs seroient rendus publics par la voie du *Journal de Paris* et du *Moniteur*.

L'assemblée des souscripteurs nomma pour membres du comité médical les cit. Pinel, le Roux, Parfait, Montgenot, Guillotin, Salmade, Doussin-Dubreuil, Marin, Colon, et les cit. de Lessert, Clavareau, Lasteyère, Thouret et Liancourt, pour completter le comité d'administration.

Le cit. Thouret fut chargé du dépôt et de la distribution des sommes provenantes des souscriptions.

Dans cette même assemblée on arrêta en outre qu'attendu que l'on venoit d'apprendre qu'il y avoit dans le Holstein des vaches attaquées du cow-pox, le comité d'administration écriroit à Hambourg et à Hanovre pour se procurer du virus vaccin, indépendamment de celui que l'on attendoit de Londres.

Ces détails furent insérés dans le *Journal de Paris*, du 26 floréal an 8, et souscrits par le cit. Thouret.

Telle

Telle fut la première démarche des souscripteurs de la vaccine, où l'on reconnoît le zèle et l'intelligence de ceux qui avoient conçu le projet de faire des expériences sur cette intéressante nouveauté.

Aussi l'établissement de Vaugirard s'organisa-t-il promptement, et le cit. Colon ne négligea rien pour répondre à l'attente des souscripteurs (1); de sorte que, proprement couchés, soignés, et mieux nourris que dans les hospices d'où on les avoit tirés, les jeunes enfans, qui redoutoient d'abord le traitement auquel on vouloit les soumettre, regardèrent bientôt comme une douceur et un agrément de pouvoir rester dans cette maison.

(1) On pourroit peut-être croire que la souscription tint compte au cit. Colon de la location de sa maison, de ses lits, etc. : il est bien aise de publier que son intention fut toujours d'offrir sans intérêt son habitation de campagne et les accessoires nécessaires pour recevoir jusqu'à quarante enfans chez lui. Aussi fit-il élever sa maison de deux étages, arranger et distribuer l'intérieur, acheta-t-il quarante lits, le linge et autres choses indispensables pour remplir les propositions qu'il avoit faites. La souscription a payé les dépenses journalières de bouche, blanchissage, service extraordinaire. Le reste a été sacrifice de sa part, et un tribut qu'il a payé à la découverte qui fixe aujourd'hui l'attention de toute la France.

Je ne fais cette remarque que pour faire connoître dans les moindres détails les soins et les attentions que l'on a mis pour assurer le succès d'une découverte aussi importante. C'est à ce même désir de faciliter les expériences qu'on doit l'empressement que montrèrent le ministre de l'intérieur (Lucien Bonaparte), le préfet du département et l'administration des hospices pour procurer les jeunes sujets destinés à l'inoculation de la vaccine. Ils donnèrent les ordres, chacun en ce qui les concernoit, et mirent à la disposition du comité la quantité d'enfans nécessaires aux opérations dont il étoit chargé.

Les expériences commencèrent alors, et le comité médical, qui s'assembloit régulièrement à Vaugirard, publia quelque tems après la note suivante dans les papiers publics : « Les essais sur » l'inoculation de la vaccine, ont commencé le » 13 prairial ; trente enfans ont été inoculés avec » de la matière venue de Londres, et d'après les » renseignemens qu'avoit donnés le docteur Pearson. La matière de vaccine avoit été envoyée » dans une phiole remplie de gaz hydrogène, » fermée avec du mercure et couverte d'une vessie. Le plus grand nombre parmi ces trente » enfans a été inoculé avec la matière des lancettes, à laquelle le docteur Pearson avoit re-

» commandé d'avoir le plus de confiance ; quel-
» ques-uns l'ont été avec des fils appliqués au
» moyen du vessicatoire, un petit nombre avec
» la matière recueillie sur le verre. »

Ce fut vers l'époque de la publication de cette note, c'est-à-dire, dans le *Moniteur* du 25 prairial an 8, que le C. Vaume, médecin, attaqua la vaccine en affectant de changer le nom de *vaccine* en celui de *vacchine;* il prétendit établir :

1°. Que les épreuves faites en Angleterre prouvent que la vaccine n'ayant aucun rapport avec la petite-vérole, ne peut en être le préservatif, et que nous aurions dû nous dispenser de toute expérience ultérieure, sur-tout ayant été plusieurs fois induits en erreur par les médecins de l'Angleterre, sur des remèdes prétendus infaillibles ;

2°. Que les effets de la vaccine ne nous présentent aucun phénomène nouveau, puisque de tout tems la piqûre d'un instrument envenimé a produit sur le corps humain des symptômes semblables à ceux occasionnés par l'inoculation du venin des vaches ;

3°. Qu'il est imprudent et même dangereux de faire venir de la Suisse, de l'Angleterre et du Holstein, un venin contagieux qui peut répandre dans

l'air les miasmes d'une maladie épizootique et maligne, dont il paroît que nos heureuses contrées sont exemptes;

4°. Qu'on doit envisager avec effroi les suites terribles que l'introduction d'un virus malin des animaux peut avoir sur l'espèce humaine, quand on saura que la grosse et petite-vérole, ainsi que la rage sont des maladies nouvelles, qui, suivant l'histoire, paroissent nous avoir été transmises par les animaux;

5°. Le cit. Vaume conclut enfin que l'inoculation ordinaire, bien dirigée, ne doit jamais donner la mort, tandis que le virus des vaches a déjà tué plusieurs enfans. L'inoculation variolique nous offre donc un moyen plus simple, plus naturel, plus certain et nullement dangereux contre les ravages de la petite vérole contagieuse.

En réponse à cette diatribe le médecin Beauchêne inséra l'article suivant dans le *Journal des Débats :*

« C'est le sort de toutes les découvertes utiles » au genre humain, de trouver dès leur berceau des hommes qui cherchent à arrêter » leurs progrès, à étouffer leurs développemens. » Les uns mettent leurs opinions ou leurs pré» jugés à la place des lumières qu'ils devroient

» attendre de l'expérience, prononcent hardi-
» ment, condamnent sans retour.

» Les autres guidés par le motif de leur inté-
» rêt personnel, se tourmentent pour créer des
» difficultés, sèment des inquiétudes, et ne né-
» gligent rien pour diminuer les avantages d'une
» invention naissante, dont les résultats ne doi-
» vent pas tourner à leur profit.

» Tel est le caractère de l'homme, de celui sur-
» tout qui fait de l'étude et de la pratique des
» sciences, un objet de renommée ou de spécula-
» tion; il cherche à déprécier tout ce qui choque
» son intérêt ou sa vanité.

» Personne n'ignore les difficultés que l'inocu-
» lation a eu à surmonter; on sait combien de
» combats il a fallu livrer avant de faire triom-
» pher l'émétique des arrêts du parlement.

» De nos jours la doctrine des gaz s'est éta-
» blie difficilement, et l'on trouve encore des
» chimistes qui refusent de l'adopter.

» L'inoculation par la vaccine, ce procédé
» heureux, qui peut être de la plus grande utilité
» pour la conservation et l'accroissement de la
» population, en mettant, par son extrême sim-
» plicité, la classe du peuple, même la plus in-
» digente, à portée de jouir des avantages de
» l'inoculation, que les riches sembloient s'être

» réservés jusqu'à ce jour; la vaccine, dis-je, ren-
» contre déja des détracteurs qui, sans attendre
» l'utile leçon de l'expérience, s'empressent de
» jetter dans le public des opinions qui peut-
» être vont devenir le germe de préjugés et
» d'erreurs d'autant plus funestes qu'elles inté-
» resseront la vie des hommes.

» Une association de gens de l'art, connus
» par leur esprit, leurs talens et leurs lumières,
» s'occupe en ce moment d'expériences qui,
» dans leurs mains, acquerront la plus grande
» autorité. Jusqu'à présent elles ont confirmé
» celles des anglais; mais il faut en attendre de
» nouvelles pour fixer définitivement son opi-
» nion.

» L'ingénieuse prévoyance de ces amis de l'hu-
» manité, a calculé jusqu'aux moindres objec-
» tions, et se prépare à y répondre victorieuse-
» ment par des faits authentiques; il faut donc
» attendre en silence le résultat de leur travail;
» et si nous entreprenons d'en parler prématu-
» rément, ce ne peut être que pour leur accor-
» der le tribut d'estime et de reconnoissance
» que mérite leur zèle généreux. »

Les ennemis de la vaccine, ou pour mieux dire, certains inoculateurs, ne continuèrent pas moins à semer des faux bruits contre cette dé-

couverte, en lui attribuant les accidens ordinaires de la vie, et répétant des objections auxquelles on avoit déjà répondu plusieurs fois. En vain s'efforça-t-on de relever leurs paralogismes et leurs erreurs de fait, ils n'en mirent pas plus de bonne foi dans leurs démarches, ni plus de vérité dans ce qu'ils avançoient.

CHAPITRE II.

Le comité de la vaccine fait la première contre-épreuve. Arrivée du docteur Woodwille. Vaccination du fils du cit. Colon. Articles insérés dans les journaux contre la vaccine par les cit. Vaume et Goetz. Réponse des médecins Tourlet et Colon. Comité de Vaccine établi à Rheims.

JUSQU'ALORS les expériences tentées à Vaugirard, avoient eu pour objet de connoître la marche de la vaccine et les symptômes qui l'accompagnent. Les résultats obtenus, quoi qu'en très-petit nombre, s'accordoient parfaitement avec ce qu'en avoient dit les médecins anglais.

Il restoit à se convaincre d'une manière certaine que la petite vérole ne pouvoit atteindre les personnes précédemment vaccinées.

C'est ce qu'entreprit le comité, et ce qu'il annonça le 3 thermidor an 8, par une note publiée dans le *Journal de Paris*. Il dit « que les résultats
» qu'il a obtenus lui paroissent suffisamment variés ; qu'en conséquence il croit devoir interrompre en ce moment ses expériences pour

» s'occuper de l'épreuve définitive qui doit les
» confirmer, et constater si ce moyen est un
» préservatif de la petite vérole. »

Ce ne fut que très-long-tems après, c'est-à-dire, le 1er. brumaire suivant, que le comité rendit compte des contr'épreuves qu'il fit. Je vais parcourir ce qui se passa d'intéressant pendant l'intervalle qui s'écoula entre ces deux époques.

On peut regarder le voyage de M. Woodwille en France, comme une des causes du succès que la vaccine y a obtenu.

Nous ne saurons jamais trop nous féliciter de cette démarche bienveillante et désintéressée. Il est rare qu'un homme aussi célèbre et aussi recherché dans sa patrie, veuille bien se déplacer, dans un tems de guerre sur-tout pour venir apporter chez une nation voisine, la masse de connoissances qu'il a acquises sur une découverte intéressante, sans autre intérêt que celui de servir l'humanité. Je me fais un devoir de lui en témoigner ma juste reconnoissance, et de suppléer au silence, ou ce qui est pis encore, à l'énoncé sec et concis de son voyage à Paris, contenu dans la la note insérée, trois mois après, dans le *Journal de Paris* (1).

(1) Au mois de thermidor de l'an 8, l'arrivée de M.

Cependant M. Woodwille a servi le comité, en l'instruisant de plusieurs faits sur la vaccine, en répondant à différentes objections.

A cette époque, la vaccine, comme l'a dit le comité, après quelques succès obtenus, s'étoit perdue entre ses mains.

Woodville ne fut connue à Paris que par la lettre ci-après insérée dans les *Journaux :*

Vaugirard, ce 8 thermidor.

« Nous possédons à Paris, depuis deux jours, M^r. » Woodville, médecin de l'hôpital d'inoculation à Lon-» dres. Ce savant, à qui nous devons l'essai sur le cow-pox, » traduit en français par le docteur Aubert, animé par un » zèle généreux, et qui mérite à tant d'égards nos éloges » et notre reconnoissance, vient seconder nos expériences » sur la vaccine.

» Sa pratique, ses succès constans et invariables sur » plus de six mille enfans inoculés par la vaccine, et » préservés de la petite-vérole, doivent nous promettre » des résultats aussi satisfaisans.

» Cette méthode préservatrice de la vario'e ordinaire » ne semble-t-elle pas tenir du prodige par sa bénignité, » quand on considère que le travail, qui en est la suite, » se borne uniquement à la piqûre que l'on fait pour » inoculer, et est exempt du plus léger accident? »

Colon, *docteur-médecin, membre du comité médical de la vaccine.*

Le cit. Colon, dont la confiance dans cette inoculation étoit déjà en partie établie sur ce qu'il avoit vu et remarqué chez les enfans confiés à ses soins, profita du séjour de M. Woodwille, à Paris, pour éclaircir ses doutes sur l'intention où il étoit de vacciner son fils unique, âgé de 11 mois, d'une constitution foible et délicate, étant de plus dans le travail de la dentition.

M. Woodwille, père de famille lui-même, rassura le cit. Colon, dissipa ses inquiétudes, lui dit avoir constamment vu la dentition plus facile dans le moment de la vaccination, et fixa son irrésolution, en lui proposant de vacciner lui-même son enfant.

Cet estimable médecin avoit apporté de Londres des lancettes chargées de virus vaccin ; en passant à Boulogne-sur-Mer, il avoit inoculé deux enfans. Il fit venir en 24 heures du ferment vaccin, pris sur les enfans de Boulogne ; et, le 20 thermidor, le cit. Colon donna aux pères et chefs de famille l'exemple de la plus grande confiance dans la nouvelle méthode.

Le succès répondit parfaitement à l'attente du cit. Colon ; il perça à son enfant cinq dents pendant le cours de sa vaccination, et il n'a cessé depuis de jouir d'une excellente santé.

C'est de cette époque que date l'introduction de la vaccine à Paris. Depuis lors le cit. Colon a conservé la matière de vaccine; la confiance s'est insensiblement établie; les médecins se sont peu-à-peu convaincus de l'efficacité de cette inoculation; et nous verrons dans la suite de cet ouvrage comment l'usage s'en est répandu et accrédité dans toutes les parties de la France.

Ce fut pendant le long silence du comité que le médecin Colon fit paroître son *premier Essai sur l'inoculation de la vaccine*.

Son intention ne fut point, comme il le dit lui-même en publiant cet écrit, de se mettre à la place du comité, et de parler au nom de cette réunion, mais de suppléer au silence qu'il gardoit, de prévenir les mauvaises impressions que l'esprit de parti, ou peut-être aussi un peu de cupidité ne manquoient pas d'accréditer contre la vaccine; enfin de dissiper des doutes, d'instruire les personnes qui voudroient vacciner, de la méthode qu'elles devoient suivre dans cette opération; et de correspondre avec les médecins des départemens, de leur fournir les éclaircissemens sur la vaccine, et le virus nécessaire pour en introduire l'usage chez eux.

Ces vues furent en très-grande partie remplies, malgré l'affectation malveillante que l'on mit

à garder le silence sur cette petite production dictée par le zèle et le desir de propager la nouvelle inoculation.

Le ministre de l'intérieur en fit remettre des exemplaires aux préfets et envoyés des départemens, et aux différentes administrations de Paris.

Cette impulsion fut favorable aux progrès de la vaccine. Elle fit reculer la phalange des détracteurs, donna lieu à une correspondance active entre le cit. Colon et les médecins qui vouloient connoître cette étrange découverte, et commença une nouvelle ère, si l'on peut parler ainsi, dans l'histoire de la propagation de la vaccine.

Cependant le comité rompit le silence, et le premier brumaire la note suivante fut publiée dans le *Journal de Paris* :

Comité pour l'inoculation de la Vaccine.

28 vendémiaire an 9.

« Depuis le 3 thermidor, le comité n'a point » entretenu le public de ses inoculations. Ce long » espace de tems n'a point été perdu ; le comité » croit l'avoir employé utilement.

» Les premiers essais, comme on le sait, avoient » été faits avec de la matière de la vaccine en- » voyée de Londres. Mais soit à raison de la

» longue durée du transport, soit par l'inexpé-
» rience du comité, peu éclairé encore sur ce
» genre d'inoculation, cette matière, après quel-
» ques succès obtenus, s'étoit perdue enfin entre
» ses mains. L'arrivée du docteur Woodwille,
» médecin de l'hôpital d'inoculation de Londres,
» mit bientôt le comité en état de reprendre la
» suite de ses expériences.

» Ce célèbre inoculateur, retenu à Boulogne-
» sur-Mer, par les formalités nécessaires pour
» l'obtention de son passe-port, avoit inoculé
» quelques enfans dans cette commune. Cette
» occasion procura au comité le moyen d'avoir
» en vingt-quatre heures de la matière de la
» vaccine aussi fraîche qu'il fût possible de l'ob-
» tenir. *De nouveaux enfans furent inoculés en*
» *présence du docteur VVoodwille*, *et d'autres*
» *l'ont été depuis successivement.*

» Ces inoculations pratiquées avec la matière
» de Boulogne, ont généralement offert une
» marche plus régulière, un caractère mieux
» prononcé que celles qui avoient eu lieu pré-
» cédemment, et le comité regarde ses essais,
» depuis cette époque, comme méritant une plus
» grande confiance. Chez tous les sujets, comme
» sur les premiers, la maladie a été des plus bé-
» nignes; aucun accident ne s'est manifesté. En

» ce moment le nombre des inoculations du co-
» mité s'élève à plus de cent cinquante.

» Le comité s'est également occupé du soin
» de soumettre à l'inoculation de la petite vérole
» plusieurs des sujets qu'il avoit inoculés précé-
» demment de la vaccine, et qu'il regardoit
» comme en ayant été plus ou moins réellement
» atteints.

» Quatre de ces enfans furent inoculés d'abord
» le 3 fructidor, trois mois après l'insertion de
» la vaccine. Quatre l'ont été dans une seconde
» épreuve vers le 15, et sept autres ensuite le 30
» du même mois, deux mois environ après leur
» première inoculation. Enfin, le 11 vendé-
» miaire, quatre autres enfans ont été inoculés
» après le même intervalle.

» Des quatre premiers enfans, trois n'ont
» éprouvé absolument aucun effet de leur ino-
» culation. Les quatre de la seconde épreuve
» n'en ont ressenti aussi aucune suite. Il en a
» été de même des sept enfans inoculés en troi-
» sième lieu. Sur cinq qui sont les quatre der-
» niers inoculés, et l'un des quatre premiers,
» on a remarqué quelques effets aux piqûres;
» c'est-à-dire, que quelques-unes se sont en-
» flammées, et qu'il s'y est formé un travail lo-
» cal, qui a été suivi de suppuration. Sur un

noti

» seul de ces cinq enfans (le nommé *Blondeau*,
» l'un des sujets inoculés de la vaccine avant l'arrivée du docteur Woodwille) ce travail a été accompagné d'un mouvement fébrile. Les autres n'en ont point éprouvé, et sur aucun il ne s'est manifesté le moindre indice d'éruption générale. «

» Pour s'assurer de la nature de l'humeur qui s'est produite dans cette inflammation des piqûres, le comité a eu soin d'en prendre sur un de ces sujets, et de l'employer pour inoculer deux enfans qui n'eussent point eu la petite vérole. Il en est résulté sur ces derniers une infection varioleuse, telle qu'on l'observe dans l'inoculation ordinaire, avec fièvre manifeste et éruption générale. Le comité répète en ce moment la même épreuve pour les quatre autres enfans dont les piqûres ont offert quelque travail, et elle sera renouvelée toutes les fois qu'il y aura la même apparence. «

» Tels sont les faits que le comité a observés depuis le dernier compte qu'il a rendu au public et aux souscripteurs. Il est bien éloigné de les regarder comme suffisans pour donner lieu à des résultats décisifs. Il sent trop l'importance de la question soumise à son examen, pour n'y pas apporter toute la maturité, toute la cir-

» conspection

» conspection qu'elle exige, et son projet est en-
» core de continuer ses expériences. Mais de
» fortes inductions sortent naturellement des faits
» qu'il a recueillis, et il ne croit point manquer
» au caractère dont il est revêtu, en se permet-
» tant de les indiquer ici.

» 1°. La vaccine lui paroît être une affection
» particulière, distincte de tous les autres genres
» d'éruptions connus, et différens sur-tout de la
» petite vérole ordinaire.

» 2°. La vaccine lui paroît être en même
» tems une affection des plus bénignes, et qui
» mérite à peine le nom de *maladie*. Sur les 150
» sujets inoculés, il n'est survenu aucun acci-
» dent.

» 3°. Cette affection ne lui paroît point con-
» tagieuse par l'air, par l'attouchement. Des
» enfans réunis pendant un long espace de tems,
» ont été inoculés successivement, et dans aucun
» elle ne s'est manifestée avant leur inoculation.

» 4°. Cette maladie ne donne lieu à aucune
» éruption générale. Il n'est jamais paru de bou-
» tons, dans les essais, qu'aux seules incisions ou
» piqûres faites pour l'inoculation, et il n'en est
» jamais survenu qu'un à chaque piqûre.

» 5°. L'inoculation de la vaccine est également
» praticable et exempte d'accidens, quel que soit

» l'âge des sujets que l'on y soumet. Des enfans
» ont été inoculés au sein même de leur nour-
» rice ; d'autres à l'âge d'un, deux, trois ans,
» et jusqu'à quinze. Des personnes de quarante,
» et même de cinquante ans, l'ont été également,
» et toujours avec le même avantage.

» 6°. Enfin, le comité pense qu'un effet pré-
» servatif s'est fait remarquer dans les réinocula-
» tions qui ont eu lieu avec la petite vérole. Les
» dix-neuf sujets qui y ont été soumis, ont été
» inoculés avec du pus frais, pris chaque fois sur
» un enfant varioleux présent. Le comité, pour
» rendre son épreuve plus décisive, avoit, sur
» plusieurs individus, fait usage des piqûres très-
» profondes, c'est-à-dire, de celles qui, suivant
» les inoculateurs, occasionnent nécessairement
» d'abondantes éruptions de boutons. On avoit
» même porté l'attention jusqu'à introduire, à
» plusieurs reprises, une grande quantité de pus
» variolique dans les piqûres. Cependant, des
» dix-neuf sujets inoculés, aucun n'a eu le
» moindre indice d'éruption générale. Sur qua-
» torze, les piqûres se sont effacées prompte-
» ment, sans aucune apparence de travail. Sur
» les cinq autres, l'inflammation peut n'être re-
» gardée que comme l'effet de l'irritation lo-
» cale, produite par la lésion de la peau. Cette

» inflammation a commencé dès le jour même
» de l'insertion. La marche en a été beaucoup
» plus rapide et moins régulière, que celle de
» l'inoculation ordinaire. On connoît d'ailleurs
» des exemples d'un pareil travail sur des per-
» sonnes qui, ayant eu la petite vérole, se sont
» fait ensuite inoculer. Enfin, si un effet quel-
» conque de préservation ne s'étoit pas opéré
» par l'inoculation de la vaccine dans les sujets
» qui y ont été soumis, comment la matière va-
» rioleuse, portée dans leurs piqûres pour l'ino-
» culation de la petite vérole, n'y auroit-elle
» excité (et encore sur quelques-uns seulement)
» qu'une affection locale et partielle; tandis que,
» reprise dans ce foyer pour être transmise à des
» enfans non-vaccinés, elle a occasionnné à ces
» derniers tous les signes ordinaires de l'infection
» générale ?

» Ces premiers apperçus que, sans rien dé-
» cider encore, le comité croit pouvoir offrir
» à la méditation des savans, s'accordent entiè-
» rement avec les résultats obtenus à Genève par
» le docteur Odier, et dont il vient de rendre
» compte dans un rapport publié par les soins
» du préfet de ce département. Sur 600 enfans
» inoculés de la vaccine, la bénignité de la ma-
» ladie, sa marche régulière et invariable, son

» caractère non-contagieux, l'absence de toute
» maladie consécutive se sont constamment ma-
» nifestés. Une circonstance très-remarquable a
» donné lieu en même tems d'éprouver son
» action préservative. Une épidémie de petite vé-
» role très-meurtrière s'étant déclarée à Genève,
» où plus de cent cinquante enfans en ont été les
» victimes, où soixante-seize encore ont péri dans
» le mois dernier, on a observé que les enfans
» vaccinés sont restés sans être atteints de la con-
» tagion, à l'exception de sept à huit seulement
» qui en avoient pris le germe avant leur inocu-
» culation, et chez lesquels la petite vérole s'est
» manifestée au quatrième ou cinquième jour de
» l'inoculation de la vaccine, qui, par cet acci-
» dent, est devenue inutile.

» Au nom du comité de l'inoculation de la
» vaccine.

THOURET, *directeur de l'école de médecine.*

» *P. S.* Le comité, pour conserver le carac-
» tère d'impartialité qui lui convient, avoit ar-
» rêté qu'aucun de ses membres n'émettroit d'opi-
» nion particulière avant la rédaction du compte
» qu'il se propose de rendre au public. Fidèle à
» cet engagement, le comité désavoue tout ce qui

» a été ou pourroit être publié sans son attache,
» par quelque commissaire pour ou contre la
» nouvelle inoculation dont il s'occupe. »

Cette note signée par le cit. Thouret, au nom du comité, étoit peu propre à accréditer la découverte; elle prêta même des armes contr'elle par les inductions défavorables qu'en tirèrent ses détracteurs; et il a fallu d'heureuses circonstances et le zèle soutenu de quelques personnes pour parer aux inconvéniens qui pouvoient en résulter.

Dans son *Recueil d'observations sur la Vacine*, le cit. Colon rélève ainsi le *post-scriptum* qu'il regarde particulièrement dirigé contre lui: « La
» rédaction de l'article, dit-il, ne devoit pas ap-
» puyer son décret sur un arrêté qui n'a jamais
» existé, et me faire un crime d'avoir écrit sur
» la vaccine, et d'en avoir parlé avant mon tour.
» Mon empressement à vanter ses avantages, eût
» été déplacé, si j'avois parlé comme membre
» du comité; si ma petite brochure avoit porté
» le caractère d'un rapport sur les expériences
» faites chez moi, etc., etc.

» Le comité, dit-il plus loin, auroit pu re-
» connoître que le premier je fus convaincu des
» avantages de la vaccine en soumettant mon fils
» unique à cette inoculation. Certainement c'est
» avoir voulu son succès que d'avoir le premier,

» par mon exemple, déterminé la confiance du
» public. »

Quelques jours après la note du comité, parut dans le *Moniteur*, une lettre vraiment curieuse du citoyen Vaume. Comme elle tient essentiellement aux détails historiques rélatifs à la vaccine, et comme je me suis engagé à faire connoître les efforts de ses détracteurs pour la perdre, aussi bien que le zèle de ses partisans pour en propager les bienfaits, je transcrirai ici deux articles publiés avec intention, à quelques jours de date, par les citoyens Vaume et Goetz, inoculateurs de petite vérole. J'y joindrai la réponse des médecins Tourlet et Colon.

Quatrième réflexion sur la Vaccine, par le citoyen Vaume, médecin de l'université de Louvain, etc. (1)

« Ce n'est qu'en attendant le rapport du co-
» mité établi en cette capitale, pour vérifier les
» effets de la vaccine, et pour satisfaire les ama-
» teurs de cette innovation, que je vais faire

(1) Cette lettre étoit écrite avant la publication du rapport du comité médical : son auteur nous presse de l'insérer, en annonçant que le rapport ne peut rien changer aux réflexions contenues dans sa lettre.

(*Note du rédacteur.*)

» connoître avec la plus scrupuleuse vérité des » faits que j'ai vus, d'autres qui m'ont été communiqués par des membres du comité, en » m'invitant à suivre leurs opérations.

» D'après ces faits, je pourrai, sans crainte » de divaguer, ajouter quelques réflexions, qui » prouveront combien nous devons nous méfier » de ces écrivains, qui donnent pour certain, » ce qui devient plus douteux, à mesure que » nous sommes plus éclairés par l'expérience. »

Exposé succinct des épreuves faites à Paris.

« Le comité de Paris inocula trente enfans, » il y a environ cinq mois, avec du virus venant » d'Angleterre, qui avoit déja servi dans ce pays » à l'inoculation successive de cent individus environ, suivant l'avis du commissionnaire; le virus » devoit tirer son origine du cow-pox, maladie » reservée aux vaches anglaises.

» Quelle que soit cette matière, elle ne fit » d'effets réels que sur six ou sept individus, » qui eurent à chaque piqûre un bouton blanc, » entouré d'un cercle inflammatoire plus ou » moins considérable.

» Les piqûres du nommé Blondeau ayant le » mieux réussi, on fit graver la figure des boutons qui en résultèrent.

» Trois mois après l'insertion de ce virus, on » a réinoculé trois de ces individus avec le virus » variolique: de ce nombre fut Blondeau; deux » n'eurent que des boutons légèrement inflam- » matoires; mais Blondeau eut des boutons va- » rioleux, caractérisés avec fièvre le huitième » jour, etc.

» Pour ne laisser aucun doute sur la nature » de cette petite vérole, le comité fit prendre de » la matière de Blondeau, en inocula deux en- » fans, dont un nommé Charles Lavalette eut » une petite vérole des plus complettes avec cent » boutons environ; on en inocula son frère de » lait, qui de même prit la petite vérole: ce qui » forma le complément de la preuve que Blon- » deau avoit bien réellement pris la petite vérole; » le tout se trouve consigné dans les procès-ver- » baux du comité.

» Avant ces réinoculations, le médecin Wood- » ville étant arrivé de Londres, apportant de la » matière qui devoit aussi venir originairement » d'une vache anglaise, mais qui avoit servi à » l'inoculation successive de peut-être cinq ou » six cents individus de l'espèce humaine, le co- » mité livra au médecin Woodville six enfans; » mais, à son grand étonnement, ce virus qu'il » avoit apporté avec tant de soin, ne produisit

» aucun effet. Pendant cet intervalle, le premier » virus que le comité avoit reçu, s'étoit affoibli, » et finalement s'étoit tout-à-fait amorti, de ma- » nière que le comité et l'inoculateur anglais se » trouvèrent réduits à l'inaction.

» Mais celui-ci, en débarquant à Boulogne, y » avoit envachiné quelques individus; on apprit » que cette épreuve avoit réussi; on fit venir en » poste de cette matière, et le citoyen Colon, » partisan très-prononcé de cette innovation, » soumit son propre fils à l'épreuve de ce virus; » il produisit, ainsi que l'autre virus, un bouton » blanc par piqûre, avec un auréole inflamma- » toire assez considérable: la matière de ces bou- » tons a servi de germe à tous ceux qu'on a en- » vachinés, et qu'on continue encore à envachi- » ner; son effet, quand elle en a produit, a été » constamment le même, sans autre altération à » la santé qu'un léger mouvement de fièvre dé- » pendant peut-être de l'inflammation locale.

» Le comité avoit encore fait une seconde » épreuve de la première matière, en réinocu- » lant avec la variole sept individus, envachinés » environ deux mois auparavant: cinq n'eurent » que des boutons légèrement inflammatoires » qui se desséchèrent avant le 9e jour; deux eu- » rent à chaque piqûre des boutons plus mar-

» qués avec inflammation; ils existoient encore
» du 11e au 12e jour.

» Le 11 vendemiaire, trois enfans, reconnus
» bien envachinés avec la matière apportée par
» le médecin Woodville, furent réinoculés avec
» le virus variolique. Dès le lendemain à chaque
» piqûre parurent des boutons qui ne tardèrent
» pas à grossir et à s'emplir d'un pus jaunâtre;
» le cinquième jour, le citoyen Salmate qui avoit
» réinoculé ces individus, leur trouva de la fiè-
» vre. Le septième jour, je me suis rendu au
» comité pour examiner ces réinoculés; j'apper-
» çus presqu'à toutes les piqûres des boutons va-
» rioleux dont quelques-uns avec de la matière;
» enfin les bras présentoient l'aspect d'une ino-
» culation variolique parfaite, lorsqu'elle est à
» son 7e ou 8e jour. Les deux sœurs Ducrocq
» étoient encore remarquables par la rougeur des
» pommettes, et par leurs yeux étincelans; j'ai
» senti dans leur pouls de la plénitude et de
» l'élévation, avec cette vibration fébrile dans
» l'artère qu'un médecin-praticien reconnoît au
» premier abord, en lui indiquant que la na-
» ture est en travail. J'ai demandé qu'on essayât
» de cette matière, comme on avoit essayé de
» celle de Blondeau; le comité s'y est refusé.

» Voilà le précis véridique des effets obtenus

» par les épreuves faites jusqu'à ce jour, avec » les deux matières purulentes reçues de l'An- » gleterre.

» Le comité a opéré, comme on vient de le » voir, avec une matière dont l'origine lui est » inconnue; en perpétuant même ses épreuves, » il ne pourra jamais prononcer avec certitude, » s'il ne fait prendre directement et avec toutes » les formalités pour prévenir les fraudes, la ma- » tière sur le pis d'une vache, infectée de la » maladie nommée *cow-pox*. Par les effets que » j'ai vus du virus envoyé d'Angleterre, je me » suis bien convaincu que ce n'est point du virus » variolique ordinaire; mais je crois y reconnoî- » tre un mélange d'une matière provenante peut- » être de vache, avec celle de petite vérole; ce » mélange aura produit une espèce de virus mixte, » qui insensiblement s'amortira comme il est déjà » arrivé.

» J'ai prouvé dans mes réflexions antérieures, » que, pour savoir si la vaccine préserve de la » petite vérole, il falloit laisser au moins un » intervalle d'une année entre l'inoculation vacci- » ne et la réinoculation variolique : les retours » périodiques des fièvres, des règles, des hémo- » roïdes, des coliques, et d'autres maladies ne » laissent aucun doute sur les révolutions de

» jours, de mois, d'années, et même de sept an-
» nées, connues sous le nom d'*années climaté-*
» *riques* auxquelles le corps humain est assujetti.
» Les effets du virus variolique peuvent donc être
» suspendus sur un sujet envachiné pendant une
» de ces révolutions; la rougeole qui suit ou pré-
» cède assez souvent la petite vérole, peut faire
» une exception, mais ne détruit point mon
» raisonnement.

» Le comité a cependant voulu faire trois
» tentatives; la première après un intervalle de
» trois mois, les deux autres après un intervalle
» de deux mois environ : dans la première sur
» trois, un prit la petite vérole, et ce fut Blon-
» deau sur qui la vaccine avoit produit le plus
» d'effet; dans la seconde deux sur sept eurent
» des boutons inflammatoires qui subsistèrent
» au-delà du douzième jour. Dans la troisième,
» tous prirent aux piqûres des boutons varioleux
» bien caractérisés, accompagnés des autres
» symptômes ordinaires aux inoculations béni-
» gnes.

» Il est donc naturel d'arguer de tous ces faits,
» que, si l'on avoit attendu la révolution d'une
» année pour faire ces réinoculations, tous ces
» envachinés auroient pris la petite vérole, à
» l'exception de ceux qui n'auroient pas eu la

» disposition momentanée de la prendre, et de
» ceux qui peuvent l'avoir eue; car le comité a
» reconnu avoir opéré avec la vaccine sur des
» sujets qui avoient eu la petite vérole.

» Le peu de rapport qu'on voit entre les épreu-
» ves qui ont été faites à Paris, à Londres et à
» Genêve, prouvent encore que tout ce qui a
» été tenté jusqu'aujourd'hui, n'offre ni ensem-
» ble ni stabilité, ni motif quelconque de con-
» viction, que la vaccine puisse être le préser-
» vatif de la petite vérole. Une lettre de Genêve,
» en me confirmant les ravages que ce fléau y
» exerce, ajoute que les envachinés n'en sont
» pas plus à l'abri, que les autres individus.

» D'après cet exposé franc et véridique de ce
» qui a été fait sur la vaccine sous nos yeux, et
» d'après ce que nous pouvons savoir de positif
» sur ce qui s'est passé dans d'autres pays, on
» peut se convaincre combien ces apologistes
» outrés en imposent au public en mettant leurs
» préjugés, ou des spéculations d'un avide inté-
» rêt, à la place de la vérité. Je vois d'un au-
» tre côté un médecin anglais, nommé Thorn-
» ton, dans ses annonces joindre l'imposture à
» l'astuce.

» J'exhorte donc les amateurs de la vaccine à
» attendre le rapport et les résultats des épreu-

» ves dirigées avec prudence et impartialité par
» ceux des membres composant le comité de
» Paris, qui méritent la confiance du public; et
» si contre toute apparence la vaccine pouvoit
» offrir un moyen de plus de diminuer nos maux,
» avec quelle satisfaction je joindrois ma profes-
» sion de foi et mon aveu au rapport du comité
» qui annonceroit ce bienfait! J'exhorte aussi le
» public et les gens de l'art de se méfier jusqu'à
» ce moment de toute annonce sur la vaccine et
» de ses succès qui, malgré nos vœux, et d'après
» les preuves évidentes que je viens de donner,
» sont plus que jamais problématiques. »

Paris, ce 23 vendemiaire an 9. VAUME,

Rue Montmartre, vis-à-vis la fontaine.

Le citoyen Tourlet, médecin, répondit au citoyen Vaume. Il s'exprime ainsi :

« Je laisse au public à faire justice du ridi-
» cule que le citoyen Vaume essaie de répandre
» sur une question majeure, et sur ceux qui s'oc-
» cupent de la résoudre. Que signifie cette ex-
» pression *d'envachiner?* Que signifie ce ton de
» persiflage qui règne dans cette quatrième ré-
» flexion du citoyen Vaume? Supposera-t-on
» au docteur Vaume le dessein de ridiculiser ou

» décourager ceux qui consacrent leur science et
» leurs momens à des expériences longues, difficiles, et dont le résultat est de la plus haute
» importance? Croira-t-on que pour faire parler de lui, le docteur Vaume, zoïle nouveau,
» s'attache principalement à décrier des personnages d'un mérite distingué? ou doit-on présumer enfin qu'inoculateur exclusif du virus
» variolique en France, il craigne que le succès
» de la vaccine ne le frustre de ses droits?

» Qu'il me soit permis d'abord de demander
» au docteur Vaume, comment il a osé assurer
» dans son préambule que les faits sur la vaccine
» *deviennent plus douteux à mesure* que nous
» sommes plus instruits par l'expérience, tandis que suivant le rapport du comité médical,
» de fortes inductions sortent naturellement des
» faits recueillis par lui; le comité assure en
» effet, 1°. que l'inoculation de la vaccine est
» également praticable et exempte d'accidens,
» quel que soit l'âge des sujets que l'on y soumet;
» 2°. qu'un effet préservatif s'est fait sentir
» dans les réinoculations avec le virus variolique; que sur dix-neuf sujets aucun n'a
» eu le plus léger indice d'éruption générale. Les
» accidens se sont bornés sur cinq sujets à une
» inflammation produite par la lésion de la peau,

» inflammation qui a commencé le jour même
» de l'insertion du pus variolique; qu'on peut
» assimiler cette espèce de travail à celui qu'on
» remarque quelquefois chez des personnes qui
» se sont déjà fait inoculer après avoir eu déjà
» la petite vérole.

» On voit dans la notice historique donnée par
» le docteur Aubert, et insérée dans le premier
» numéro du *Journal de Médecine*, rédigé par
» les médecins de la Charité de Paris, que sur
» trois mille qu'on avoit d'abord vaccinés à
» Londres dans l'hospice d'inoculation, et sur
» un nombre beaucoup plus considérable, pris
» dans toute les classes du peuple, on n'a en-
» core pu citer aucun individu qui ait pris la
» petite vérole, après avoir eu la vaccine.

» A Genève où régnoit depuis plusieurs mois
» une épidémie variolique qui a fait périr en
» très-peu de tems environ deux cent cin-
» quante enfans, six cents individus soumis à
» l'opération de la vaccine en ont été préservés,
» à l'exception de sept ou huit, qui très-certai-
» nement avoient reçu l'impression du virus va-
» riolique avant que la vaccine eût pu produire
» sur eux son effet préservatif.

» Secondement, dans l'exposition des expé-
» riences faites par le comité. Le citoyen Vaume
» veut

» veut faire naître des doutes sur la qualité de
» la matière de la vaccine apportée d'Angleterre
» par le docteur Woodwille ; il devoit donc
» se borner à désirer qu'on pût en trouver en
» France de plus récente pour obtenir des
» résultats plus certains. Il a préféré de di-
» vaguer, et d'embrouiller la question, ou au
» moins l'historique des faits; il les raconte d'une
» manière peu fidèle, puisqu'elle est contraire au
» rapport annoncé par le comité. Son récit étoit
» d'ailleurs prématuré; et tenant à des circons-
» tances dont il est important de saisir l'ensemble,
» je crois inutile de le suivre dans des détails
» ultérieurs.

» Je ne parlerai que d'un fait qui m'est parfai-
» tement connu : le cit. Vaume rapporte que
» le 12 vendémiaire, trois enfans reconnus dûment
» vaccinés, furent réinoculés avec le virus vario-
» lique; que le second jour qui suivit l'opéra-
» tion, le cit. Salmade leur trouva de la fièvre;
» que le septième jour plus clairvoyant que
» le comité même, le cit. Vaume s'apperçut
» que leurs bras présentoient l'aspect d'une ino-
» culation variolique parfaite, que leur pouls
» étoit fébrile ; sans doute il ajouteroit que les
» trois sujets sont ou seront marqués de la pe-
» tite vérole, si à l'inspection seule on ne voyoit

» le contraire. Mais au témoignage du comité
» qui dément ces circonstances et combat l'as-
» sertion du cit. Vaume, je puis en ajouter un
» de quelque poids. On peut même, dans le
» fait rapporté par le docteur Vaume, trouver
» une réticence qu'il est difficile de ne pas faire
» remarquer au lecteur.

» Le docteur Vaume, au lieu de trois sujets,
» pouvoit en citer quatre ; car, ce même jour,
» la fille du médecin Doussin-Dubreuil, membre
» du comité, fut réinoculée avec le virus vario-
» lique dans la maison du médecin Guillotin,
» également membre du comité ; on fit même
» à l'enfant quatre piqûres, deux sur chaque
» bras. L'enfant n'eut cependant aucun symp-
» tôme, ni de fièvre, ni d'éruption variolique ;
» l'inflammation qui s'annonça dès le lende-
» main aux endroits incisés, ne ressembloit en
» rien à la marche de l'inoculation ordinaire,
» et se borna à un travail purement local. Le
» docteur Vaume peut se rappeler ces faits dont
» il a été témoin, d'après l'invitation du père
» même de l'enfant ; et s'il ne s'en rapportoit pas
» à ses yeux, je dirois qu'à la séance de la so-
» ciété académique des sciences du 12 vendé-
» miaire, où se trouvoient plusieurs médecins,
» l'enfant a été examiné par eux en présence

» de tous les membres, et réexaminé dans la » séance suivante ; que ces médecins et autres » membres ayant suivi le travail de cette réino- » culation, l'ont trouvé semblable à celui ex- » posé par le comité ; qu'enfin l'enfant n'a eu ni » fièvre, ni symptôme d'éruption générale. Je puis » certifier ces faits, et comme médecin, et comme » secrétaire de la société académique des sciences, » qui les a constatés dans ses procès-verbaux, » comme faits précieux dans l'histoire de la vac- » cine. Je ne suivrai point le docteur Vaume dans » les conséquences qu'il tire de faits rapportés » avec peu d'exactitude. Je ne parlerai pas non » plus de la lettre anonyme de Genève, qu'il fait » valoir sans la citer.

» Moins officieux, mais avec plus de franchise » que le citoyen Vaume, j'attendrai sur la ques- » tion importante de la vaccine, le rapport et » la décision du comité médical. »

TOURLET, D. M.

Le cit. Goetz, qui jusques-là avoit gardé le silence et s'étoit contenté de faire parler son ami, le cit. Vaume, prit la plume les premiers jours de brumaire, et publia l'article suivant :

« Depuis plusieurs jours, les journaux répè-

» tent avec affectation l'éloge de la vaccine par
» le cit. Colon (1); et lui-même, dans un petit
» ouvrage qu'il vient de publier sous le titre
» d'*Essai sur l'inoculation de la vaccine*, sans
» attendre des résultats plus favorables à ce qu'il
» avance, proclame avec assurance les avantages
» de cette nouvelle méthode, et l'offre à ses con-
» citoyens comme un préservatif certain de la pe-
» tite vérole. En attendant, comme l'auroit dû
» faire l'auteur, la décision du comité médical,
» ainsi que de ceux qui ont assisté à ses opéra-
» tions, comme il seroit dangereux de laisser
» égarer l'opinion publique sur cet objet, je
» vais faire connoître des faits qui pourront servir
» à la fixer. Sur quarante enfans pris au hasard

(1) Pour entendre cette expression du cit. Goetz, il faut savoir, et on a pu le remarquer dans ce qui précède, que tant que la vaccine n'avoit encore pour elle qu'un petit nombre de partisans, et qu'on pouvoit craindre que le succès ne fût pas durable; le cit. Colon, seul, en professoit hautement l'utilité, la pratiquoit, la propageoit sans hésitation comme sans arrière-pensée; ainsi son nom étoit le seul qui, dans ce moment de succès, encore douteux pour bien des gens, on attachât à la vaccine. Mais depuis que le doute est levé et les avantages de cette méthode appréciés, c'est tout le contraire, on voudroit lui ôter jusqu'au mérite d'avoir été le premier apôtre, le premier défenseur de cette découverte.

» à la Pitié, sans savoir s'ils avoient eu ou non la » petite vérole, et qui furent vaccinés, dix seu- » lement d'entr'eux qui prirent la vaccine, furent » soumis en ma présence à l'inoculation. Des » trois premiers, un nommé Blondeau, inoculé » par le cit. Salmade, eut une petite vérole locale, » bien caractérisée, dont le virus inséré sur un » autre enfant nommé Lavalette, produisit une » éruption varioleuse complette, comme le prouve » cette lettre que le cit. Colon m'a écrite :

Au citoyen Goetz, médecin-inoculateur, rue de Bienfaisance à la petite Pologne.

Citoyen, j'ai l'honneur de vous prévenir que sur un des enfans inoculés avec la matière de Blondeau, la petite vérole bien caractérisée, s'est manifestée aux piqûres et sur l'habitude du corps. J'ai fait transférer ledit enfant à l'hospice de l'Ouest, où vous pourrez le voir. Nous devons nous y rendre le cinquième jour complémentaire à midi précis, où les sept nouveaux enfans inoculés hier se trouveront.

J'ai l'honneur de vous saluer. COLON.

« D'après cela, on peut juger jusqu'à quel » point on doit compter sur l'inoculation de la » vaccine, et quel degré de confiance on doit » accorder à ses partisans. Pour moi, je le ré-

» pète, rien ne pourra m'engager à me servir d'un
» virus inconnu en France, même aux médecins-
» vétérinaires; et tant que je ne verrai pas les
» expériences avec le cow-pox pris directement
» sur le pis des vaches, et qu'il ne me sera pas
» démontré que cette maladie est le préservatif
» assuré de la petite vérole, je continuerai d'ino-
» culer avec la matière variolique humaine.

Paris, 27 *vendémiaire*. GOETZ, médecin.

Ces chicanes et d'autres semblables, ne furent pas les seules que la vaccine eut à éprouver, et c'étoit toujours le citoyen Colon qui étoit attaqué plus ou moins directement dans les pamphlets dictés par la mauvaise humeur et l'esprit de parti.

Le citoyen Colon crut devoir aussi rectifier les faits controuvés par les citoyens Vaume et Goetz: Voici comme il s'exprima :

« Si, lorsqu'il s'agit de découvertes utiles,
» on n'avoit à répondre qu'aux doutes qui
» naissent de l'esprit d'examen et d'un sage
» pyrrhonisme, rien ne seroit plus favorable
» aux succès mêmes que l'on auroit en vue ; mais
» souvent la passion s'en mêle; et comme on ne
» peut la démasquer que par une longue suite de
» raisonnemens et de faits étrangers au public, il
» en résulte souvent que les meilleures choses sont
» dénaturées à ses yeux, et que, ne sachant plus

» de quel côté est l'erreur ou la vérité, il sacrifie
» ses propres intérêts à l'obstination calculée de
» la cupidité et de la jalousie.

» Je ne ferai point l'application de ces maximes
» générales aux détracteurs de la vaccine. Quel-
» que suspects que pût les rendre en pareille ma-
» tière, l'intérêt qu'ils ont à conserver l'usage de
» l'ancienne inoculation, nous ne redirons pas
» tout ce qu'on a dit sur la vaccine. Sa pratique
» constante et soutenue depuis quatre ans en An-
» gleterre, où dernièrement un second hôpital
» vient d'être établi à Norwich pour cette inocu-
» lation ; les ordres donnés par son gouverne-
» ment pour inoculer, suivant cette méthode, les
» soldats et leurs enfans qui n'auroient pas eu la
» petite vérole; ce qui se passe à Genêve, à Vienne
» où l'on inocule la vaccine avec le plus grand
» succès; son introduction récente dans les Etats-
» Unis d'Amérique et dans l'Espagne, tout doit
» servir à nous éclairer aujourd'hui. Il n'est pas
» besoin de preuves pour démontrer aux hom-
» mes désintéressés les bienfaits d'une pareille
» découverte.

» Quelle que soit la cause d'un semblable phé-
» nomène, qui semble nous en présager d'autres,
» je me bornerai à rectifier quelques faits, sur-tout
» pour empêcher les médecins des départemens,

» peu au courant des motifs de certaines allégations, de se laisser égarer par des assertions peu » exactes ou même mensongères.

» Une lettre a paru le 5 brumaire dans le *Moniteur;* l'auteur, quoiqu'ayant connoissance des » faits attestés par le comité de la vaccine, persiste à soutenir le contraire de ce qui a été » observé et constaté pendant six mois d'expériences. Cette guerre de chicane est petite, j'en » conviens; mais obligé d'y prendre part, je relèverai des erreurs qu'il est bon de ne pas laisser » subsister, en y opposant ce qu'a publié le comité » dans son rapport deux jours avant que cette » lettre ne parût.

» 1°. L'auteur rend un compte inexact des travaux qu'il n'a pas suivis, et qu'il n'a pu par » conséquent apprécier. S'il a été appellé en dernier lieu à constater l'effet des contre-épreuves » qui ont été faites, à coup sûr il a dû ne voir » dans cette conduite que loyauté et franchise.

» 2°. Dans un autre cas, il prétend avoir trouvé » de la fièvre à un des enfans soumis à l'inoculation de la petite vérole. Le comité est d'un avis » contraire.

» 3°. Il dit : *J'ai demandé que l'on essayât de* » *cette matière, le comité s'y est refusé.* On lit

» dans le rapport du comité : *On répète en ce*
» *moment l'expérience en inoculant avec la ma-*
» *tière des quatre piqûres qui ont offert quelque*
» *travail.* Ceci ne peut s'appeller un refus.

» 4°. L'auteur apostrophe d'une manière indé-
» cente un médecin anglais recommandable par
» son savoir, et pourquoi? parce qu'il a eu le
» malheur de publier il y a quelque tems un état
» comparatif des effets de la petite vérole inoculée
» et de ceux de la vaccine; d'où il concluoit que
» la nouvelle méthode d'inoculer méritoit à tous
» égards la préférence sur l'ancienne.

» 5°. Enfin, le citoyen Vaume semble juger
» sans appel, que tel enfant a eu la petite vérole, etc.
» Le rapport du comité répond victorieusement
» à toutes ces allégations.

» Nombre de faits attestent qu'en inoculant la
» petite vérole à une personne qui a déja été at-
» teinte de cette maladie, on peut produire sur
» elle une irritation locale plus ou moins consi-
» dérable; le pus variolique inséré ainsi sous la
» peau, s'y conserve comme dans un foyer d'où
» on peu le tirer pour communiquer la petite
» vérole à un autre sujet.

» Le passage suivant, copié dans le *Traité His-*
» *torique et Pratique d'Inoculation*, des citoyens

» Desoteux et Valentin, page 275, ne peut qu'é-
» claircir la question.

» *Le citoyen Chretien, médecin en chef de l'hôpital militaire de Montpellier, m'apprit en passant dans cette commune, en fructidor an 6, qu'il avoit eu la petite vérole étant enfant, qu'il en avoit été légèrement marqué, qu'ayant été confié aux soins des docteurs Délamure et Tendon, il ne pouvoit rester aucun doute sur la nature de l'éruption varioleuse; mais que depuis qu'il étoit médecin et qu'il inoculoit, il avoit essayé de répéter cette opération sur lui-même, à diverses reprises et à peu d'intervalles. A la vingtième expérience, il se fit quatre piqûres qui s'enflammèrent progressivement, de manière à faire croire qu'il auroit la variole. A l'époque ordinaire, il éprouva un mal-aise général, et tous les symptômes de la fièvre; mais il n'assure pas qu'elle fut bien développée.*

» *Cependant il eut quarante, cinquante pustules semées sur le corps, et ses piqûres supurèrent pendant près d'un mois. Il en conclut que c'étoit une seconde petite vérole très-légère.*

» S'il a été possible d'obtenir de semblables » effets sur des personnes ayant eu la petite vé-» role, peut-on raisonnablement conclure quel-

» que chose contre la vaccine, de ce que sur 19 » enfans vaccinés, soumis à l'inoculation de la » petite vérole, cinq seulement ont eu une irritation locale à l'endroit des piqûres, sans aucune espèce d'éruption sur le corps?

» Quant aux craintes que l'on voudroit inspirer sur la possibilité de voir s'atténuer au bout » d'un an la préservation opérée par la vaccine, » il suffit de savoir que depuis 1770, le docteur » Jenner a constamment observé ses effets préservatifs sur les personnes qui, en Angleterre, » gagnoient la maladie sur les vaches, et que ce » n'est qu'après s'être convaincu que pendant plus » de vingt-cinq ans ces mêmes personnes n'avoient pas été susceptibles de gagner la petite » vérole, qu'il proposa au public de substituer la » vaccine à l'ancienne inoculation.

» En écrivant au citoyen Goetz que la matière prise sur le bras de Blondeau a communiqué la petite vérole au nommé Lavalette, je n'ai » jamais prétendu en faire un secret; et le comité, » dans son rapport, en a fait une mention publique. Mais ce fait, au lieu de prouver quelque » chose contre la vaccine, donne au contraire la » meilleure preuve de son effet préservatif; car si » le pus variolique, inséré sur le bras de Blondeau » précédemment vacciné, n'a pu lui communi-

» quer la petite vérole avec les symptômes qui
» l'accompagnent, et l'éruption qui en est la suite,
» et que le même pus repris et porté sur le bras
» d'un enfant non-vacciné, ait produit une petite vérole abondante, à coup sûr il ne faut pas
» être médecin, mais seulement de bonne foi,
» pour conclure que Blondeau a été préservé par
» l'effet de la vaccine. »

F. Colon, *docteur-médecin.*

Cependant malgré les clameurs d'une opposition opiniâtre, la vaccine faisoit des progrès chaque jour à Paris, et commençoit à être connue dans les départemens.

Plusieurs médecins de Rheims, guidés par des motifs de bien public et l'amour de la science, résolurent de tenter une suite d'expériences sur la vaccine, de manière à constater son utilité: Voici comme le *Journal de Paris* rendit compte de cette institution dans son N°. du 13 brumaire. Je me fais un plaisir de transcrire cet article, parce qu'on y rend aux médecins de Rheims, le juste tribut de reconnoissance dû à leur zèle éclairé et à leur active bienfaisance.

Notice sur la Vaccine.

« Nous apprenons de Rheims, que, dans le

» cours de l'an 8, le nombre des naissances et » des morts a été, de part et d'autre, de 1093. » Parmi ces derniers on compte 700 enfans, dont » 500 à-peu-près ont péri de la petite vérole.

» Pour prévenir les ravages d'un fléau qui dans » l'année précédente a détruit un nombre d'in- » dividus égal à la moitié des enfans nés, des mé- » decins et des chirurgiens de cette ville viennent » de former un comité médical pour l'inocula- » tion de la vaccine. Nous ne pouvons qu'indi- » quer ici les bases sur lesquelles repose cette » institution philantropique qui fait honneur au » zèle, au désintéressement et au courage des » officiers de santé qui composent le comité.

» Tous les citoyens seront vaccinés gratuite- » ment, et ceux qui voudront reconnoître d'une » manière pécuniaire le service qu'on leur aura » rendu, remettront leurs offrandes entre les » mains du trésorier du comité, pour être, en » totalité, employée au soulagement des pau- » vres de la ville.

» Il est à desirer que de pareilles institutions » trouvent des imitateurs, le gouvernement n'au- » ra plus à regretter une diminution aussi sensi- » ble dans la population; l'humanité n'aura plus » à craindre une maladie désastreuse, et la bien- » faisance trouvera toujours un aliment louable.

» Déja il y a eu dans cette ville 31 inocula-
» tions de la vaccine. Toutes ont été suivies du
» développement ordinaire du bouton vaccin ;
» aucune n'a été accompagnée du plus léger acci-
» dent, quoique pendant le travail il y ait eu
« chez trois enfans apparition de plusieurs dents;
» Tout promet dans cette ville, ainsi qu'à Ge-
» nêve, le plus heureux succès. »

CHAPITRE III.

Translation, à Paris de l'établissement du citoyen Colon. La vaccine fait des progrès dans les départemens. Le comité de Rheims parvient à transmettre la vaccine à une vache. Note du comité de Paris. Contre-épreuve faite chez le préfet du département de la Seine.

DEPUIS les expériences faites à Vaugirard, et sur-tout depuis le voyage du docteur Woodwille, la vaccine commençoit à s'accréditer; mais les gens de l'art désiroient posséder à Paris l'établissement destiné à la faire connoître.

La saison, en devenant mauvaise, rendoit les assemblées du comité très-rares et presque nulles. Les difficultés de réunion ne pouvoient qu'augmenter avec l'hiver. Dans cette circonstance, le citoyen Colon, convaincu que l'éloignement de sa maison dégoûteroit plusieurs médecins de suivre les essais commencés, et par-là porteroit le plus grand préjudice aux progrès de la vaccine, fit choix d'un local à Paris pour remplir le but qu'il s'étoit proposé à Vaugirard. Le 11 vendémiaire, il fit part au comité de ses nouvelles

dispositions ; le procès-verbal dressé ce même jour chez le cit. Guillotin, fait mention de l'accueil que reçurent ses propositions.

Il entra dans le plan du cit. Colon d'établir à Paris des vaccinations gratuites comme les Anglais l'avoient fait à Londres. Dans une circulaire insérée dans les journaux, il proposa de vacciner gratuitement tous les pauvres, les militaires ou leurs enfans qui lui seroient adressés par les comités de bienfaisance, les différentes administrations ou corps constitués. Il renouvella l'engagement de correspondre avec tous les médecins et chirurgiens des départemens qui voudroient connoître la vaccine, et leur promit le ferment dont ils auroient besoin pour la propager.

Cette démarche du cit. Colon étendit considérablement la connoissance de cette nouvelle inoculation, et eut pour les départemens tout le succès qu'il devoit en attendre (1). Une instruction

(1) Les médecins des départemens montroient beaucoup d'empressement à connoître le résultat des expériences faites sur la vaccine. Déja les citoyens Blanche, de Rouen ; Kluiskens, de Gand ; Ducros, de Marseille, s'étoient rendus à Paris pour s'instruire de tout ce qui avoit rapport à cette inoculation.

simple

simple et précise sur la vaccination, dirigea les médecins peu au fait de cette pratique. Dans toutes les circonstances il répondit aux questions qui lui furent faites, et mit toute l'activité possible à répandre dans les départemens une découverte dont il s'étoit rendu à Paris le premier apologiste.

Le cit. Colon ne se borna pas à établir ainsi une très-utile correspondance avec ses collègues; un autre soin mérita toute son attention et sa sollicitude. La vaccine ne pouvoit se conserver que par succession d'inoculations faites de dix jours en dix jours. Quels obstacles n'eut-il pas à vaincre pour trouver des enfans pendant le cours de l'hiver ! Ce fut non-seulement en donnant ses soins gratuits aux personnes qu'il pouvoit convaincre, mais encore en gardant chez lui et en nourrissant à ses frais des nourrices et des enfans qui n'avoient pas eu la petite vérole.

C'est ainsi qu'il vint à bout de ne pas perdre le germe de la vaccine dont il avoit possédé la première source par l'inoculation de son enfant. Chaque médecin, quand il manquoit de virus vaccin, étoit sûr de le retrouver chez le cit. Colon, qui depuis lors a toujours continué à le donner avec plaisir à tous ceux qui lui en ont demandé.

Le comité de Rheims continuoit avec zèle ses

recherches. Au commencement de frimaire, il publia la note suivante :

« Le comité de Rheims a vacciné une vache » avec le virus vaccin pris sur l'homme; trois bou» tons se sont développés aux trois piqûres faites » sur deux de ses trayons. On a vacciné, avec » le virus pris sur la vache, neuf individus, dont » sept n'avoient pas eu la petite vérole ; les deux » autres s'étoient soumis à l'opération pour cher» cher à obtenir un effet comparatif. La vaccine » a réussi sur deux, et a suivi la marche ordi» naire. On s'est servi de ce nouveau virus pour » vacciner dix autres personnes, sur lesquelles » tout promet une heureuse réussite.

» Cette expérience qu'on n'avoit pu encore voir » réussir à Paris, prouve 1°. : Que le virus vaccin » ne s'altère pas sur l'homme, puisqu'il donne à » à la vache une maladie semblable à celle des » troupeaux d'Angleterre ; 2°. que le virus pris » sur la vache ne donne pas une maladie plus » grave que lorsqu'il est pris sur l'homme ; 3°. » que l'identité du virus vaccin sur la vache et » sur le corps humain, se trouve évidemment » confirmée par cette transmission réciproque » d'une espèce à l'autre, sans qu'il perde son éner» gie. »

Cependant les doutes élevés par quelques mé-

decins sur l'efficacité de la vaccine, ne rallentirent pas sa marche. Si le public n'étoit pas encore empressé à profiter de ses avantages, au moins son opinion ne se prononçoit pas contre. Chaque jour la bénignité de cette inoculation lui gagnoit des partisans. On attendoit cependant quelque rapport détaillé du comité; voici ce qu'il fit connoître au public par une notice insérée, le 3 frimaire an 9, dans le *Journal de Paris :*

« Depuis le dernier compte, le comité a con-
» tinué ses inoculations, et quatre nouveaux en-
» fans vaccinés ont été soumis à l'inoculation de
» la petite vérole.

» Dans cette dernière contre-épreuve, l'in-
» sertion a été pratiquée superficiellement comme
» on le fait dans l'inoculation ordinaire. En préfé-
» rant cette méthode, le comité désiroit se mettre
» à portée d'observer l'effet qui en résulteroit,
» et de le comparer avec celui qui a été le produit
» de piqûres profondes employées sur les quatre
» derniers enfans réinoculés avec la variole, et qui
» en avoit imposé à quelques personnes sur la na-
» ture du travail qui s'étoit manifesté aux pi-
» qûres.

» L'inoculation des quatre nouveaux enfans
» n'a eu absolument aucune suite, et le comité
» dès-lors s'est confirmé dans l'opinion que le

» travail local observé aux piqûres profondes
» qu'il avoit employées dans une de ses épreuves,
» étoit le simple résultat de la plaie faite à la
» la peau, et de la matière étrangère qui y avoit
» été déposée.

» Mais pour ne laisser aucun doute à cet égard,
» il convenoit d'inoculer ainsi profondément des
» sujets qui eussent eu auparavant la petite vérole.
» Le comité s'est empressé de faire cette expé-
» rience. Un enfant qui, dans l'épidémie obser-
» vée il y a deux ans, contracta l'infection vario-
» lique à l'hospice même des Orphelines, a été
» inoculé le 18 vendémiaire de la petite vérole.
» Deux piqûres profondes ont été faites au bras
» droit; et il y est survenu le même travail qu'à
» un des enfans inoculés de cette manière après
» la vaccine, sans qu'à l'inspection ainsi que dans
» la marche du travail, il ait été possible d'y re-
» marquer la plus légère différence.

» Le comité ne croit pas qu'il puisse maintenant
» rester aucun doute sur la nature du travail local
» observé à quelques-unes des piqûres chez les
» cinq enfans réinoculés de la petite vérole, dont
» il a été parlé dans sa dernière note.

» Ce travail lui paroît étranger à toute espèce
» d'infection variolique; il s'est produit par l'ef-
» fet de la lésion de la peau. Le bouton phleg-

» moneux et la suppuration qui sont survenus,
» en ont été la suite ; la matière variolique qui
» y avoit été déposée, s'est conservée dans ce
» foyer, et l'on a pu l'y reprendre avec toute son
» activité. Enfin, il n'y a point eu dans ce tra-
» vail après la vaccination, et sans doute par un
» bienfait de cette pratique, plus d'infection va-
» riolique que dans l'enfant que nous avons ino-
» culé de la petite vérole, après l'avoir eue il y a
» deux ans de la manière la plus sensible.

» Le comité doit ajouter que, d'après l'avis qu'il
» en avoit donné dans sa dernière note, il a fait
» sur deux enfans l'épreuve de la matière prise
» sur les quatre sujets vaccinés, qui, ainsi que
» Blondeau, ont offert dans la réinoculation avec
» la petite vérole un travail local à quelques-unes
» des piqûres. Cette inoculation n'a été suivie que
» d'une inflammation légère qui en peu de jours
» s'est dissipée.

» Le résultat des expériences du comité est en
» ce moment, savoir :

» Inoculation de la vaccine. 200

» Enfans vaccinés, soumis à l'ino-
» culation de la petite vérole sans
» en avoir été atteints. 27

Ce rapport du comité, quelque satisfaisant

qu'il fût, ne portoit point une conviction entière dans les esprits ; la même incertitude sembloit diriger ses communications avec le public. Il sembloit ne pas vouloir affirmer positivement les avantages de la vaccine.

A cette époque une circonstance particulière influa beaucoup sur ses progrès. La petite vérole régnoit à Saint-Quentin ; le cit. Colon y fut mandé pour en préserver une jeune demoiselle. Il sut profiter de cette occasion pour y faire apprécier la nouvelle inoculation, et sous son influence les autorités constituées, les médecins et chirurgiens de la ville, et tous les citoyens s'empressèrent à l'envi d'y avoir confiance.

La lettre suivante du sous-préfet de l'arrondissement contribua beaucoup par sa publicité à la propagation de la vaccine :

Le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin, département de l'Aisne, les maire et adjoints de ladite ville, au rédacteur du Moniteur Universel. — Saint-Quentin, 8 nivose an 9 de la République française, une et indivisible.

« Citoyen,

» La petite vérole faisoit des ravages effrayans

» dans notre ville ; en moins de deux mois elle
» avoit moissonné plus de cent cinquante enfans.
» Les pères et les mères de famille étoient ou
» dans la douleur d'avoir perdu les tendres ob-
» jets de leur affection, ou dans la crainte de
» les perdre bientôt. Au milieu de cette cala-
» mité nous apprenons que le cit. Joly l'aîné,
» membre du conseil de préfecture du départe-
» ment de l'Aisne, avoit invité le cit. Colon,
» médecin à Paris, de venir inoculer la vaccine
» à sa fille ; le cit. Colon ayant déféré à sa de-
» mande, et nous ayant fait proposer par les cit.
» Oblet et Namuroy, juges au tribunal civil, de
» vacciner gratuitement les enfans des pauvres et
» des militaires, nous nous sommes empressés de
» prévenir nos concitoyens de l'arrivée de cet es-
» timable médecin.

» En effet, il vint à Saint-Quentin le 5 fri-
» maire dernier avec deux enfans imbus de la
» vaccine, et pouvant fournir la matière propre
» à inoculer suivant cette nouvelle méthode.

» A dix heures du matin, il se rendit à la
» maison-commune, où se trouvèrent les méde-
» cins et chirurgiens de la ville ; il s'établit une
» conférence sur cette découverte intéressante ;
» et d'après ce qui se passe en Angleterre et à
» Genève, d'après des expériences faites à Paris

» chez le cit. Colon, il fut démontré que cette » précieuse et bienfaisante méthode préserve pour » toujours et sans danger de la petite vérole.

» Cinquante-neuf enfans furent vaccinés, tant » en public à la mairie, que dans la ville chez » différens particuliers; il est à notre connoissance » intime que quatre sujets seulement n'ont pas » reçu l'insertion, que l'inoculation a parfaitement » réussi chez les autres, sans même donner lieu » à aucune indisposition. Depuis ce tems ces » mêmes enfans habitent continuellement avec » d'autres qui ont la petite vérole, et aucun n'a » été atteint de la contagion.

» Jaloux de rendre témoignage à la vérité, » et en même tems justice au zèle et au désin- » téressement du cit. Colon qui a naturalisé la » vaccine chez nous, nous vous prions, citoyen » rédacteur, de donner de la publicité à cette » lettre par la voie de votre journal. Les habi- » tans de Saint-Quentin, et nous en particulier, » vous en aurons une véritable obligation.

» Nous avons l'honneur de vous saluer. »

DUNÈS, *sous-préfet.*

BLONDEL, *maire.*

Ce n'étoit pas assez de voir la vaccine se ré-pandre dans les départemens, il étoit instant de

dissiper les doutes qui sembloient exister encore depuis la dernière note insérée dans les journaux.

Les expériences sur la vaccine avoient été vues jusques-là, sinon sans intérêt pour le bien qui pouvoit en résulter, au moins sans encouragement de la part du gouvernement. Une occasion se présenta pour fixer l'attention du préfet du département de la Seine sur une découverte qu'il n'avoit pas encore pu apprécier. Son fils est atteint de la petite vérole ; il fut soigné par mademoiselle Gentil qui ne l'avoit jamais eue. Le préfet désire préserver mademoiselle Gentil de cette terrible maladie : il appela le cit. Colon pour la vacciner. L'opération se fait au milieu de la contagion variolique ; elle eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre (1).

Cet avantage remporté sur la petite vérole au moment où elle étoit le plus à redouter, fit une impression vive sur l'esprit du préfet. Il accorda au cit. Colon la permission d'amener à la préfecture sept enfans vaccinés par lui trois et quatre mois auparavant, et de les soumettre à l'inocu-

(1) L'observation intéressante à laquelle a donné lieu cette vaccination, se trouvera consignée dans la troisième partie de cet ouvrage, avec d'autres qui viendront à l'appui de celle-ci.

culation de la petite vérole, en présence de plusieurs médecins et chirurgiens, et en prenant sur son fils l'humeur variolique fraîche nécessaire à cette inoculation. L'opération se fit le 27 frimaire devant le préfet. Je ne transcrirai pas ici les procès-verbaux qui en furent dressés, je ne ferai connoître que le dernier rédigé par le préfet lui-même :

« Cejourd'hui, 9 nivose an 9 de la république française, douzième jour de l'inoculation » variolique, constatée et détaillée par le procès- » verbal du 27 frimaire, le soussigné François » Colon, médecin, demeurant rue du faubourg » Poisonnière, n°. 2, s'est rendu à la maison de » préfecture, place Vendôme, à l'effet de faire » constater définitivement le résultat de l'inocu- » lation dont il vient d'être parlé.

» A la maison de préfecture, sur l'invitation » qui leur en avoit été faite par le citoyen Colon, » se sont trouvés le citoyen Ané, chirurgien- » inoculateur, ayant opéré dans l'inoculation du » 27, dont il s'agit de constater les effets; les » citoyens Evrat, chirurgien; Bréchot, méde- » cin, Cattet, médecin; Joubert, chirurgien, » Coutouly et Lafond, aussi chirurgiens, ayant » assisté à l'opération du 27, et ayant de plus » visité, depuis ce jour, les enfans soumis à l'ex- » périence.

» Les enfans désignés au procès-verbal du 27,
» ayant été amenés par leurs parens ou conduc-
» teurs, ont été reconnus les mêmes que ceux dé-
» signés au susdit procès-verbal du 27, et ensuite
» été visités par tous les officiers de santé dénom-
» més, en présence du citoyen Frochot, préfet
» du département de la Seine.

» De la visite, il est résulté qu'aucun des en-
» fans n'est atteint de la maladie variolique, que
» l'inoculation du virus de cette maladie n'a
» produit sur eux aucun effet, et n'y a laissé au-
» cunes traces que celles de la piqûre; et que
» l'opération de la *vaccine* à laquelle ils avoient
» été précédemment soumis, leur a ôté la sus-
» ceptibilité de contracter de la petite vérole. »

Signé FROCHOT, EVRAT, BRECHOT, CATTET, JOUBERT, LAFOND, COUTOULY et F. COLON.

L'efficacité préservative de la vaccine ne pouvoit être constatée d'une manière plus heureuse et plus utile pour son avancement. En établissant la conviction intime du premier magistrat du département sur les avantages de cette inoculation, c'étoit réclamer en sa faveur une portion du zèle qu'il met à protéger et à répandre tout ce qui peut servir l'humanité et être utile à ses administrés.

CHAPITRE IV.

Pétition présentée par le citoyen Colon au préfet du département de la Seine, à l'effet d'en obtenir un local pour continuer et varier les expériences sur la vaccine. Arrêté du préfet à cet égard. Nouvelle proposition d'établir des vaccinations gratuites.

Le silence affecté que l'on garda sur la contre-épreuve faite à la maison de préfecture, dut étonner beaucoup de la part du magistrat qui l'avoit desirée, et chez qui elle avoit produit une sorte d'enthousiasme ; cependant il ne rallentit pas le bon effet que cette expérience devoit nécessairement produire sur l'opinion. Si le citoyen Colon eut à lutter contre l'opposition négative de plusieurs collègues qui parurent méconnoître les principes de conduite qu'il avoit tenue pour le succès de la vaccine, rien ne put diminuer l'énergie qu'il mit à convaincre le public de ses avantages.

On a vu dans le chapitre précédent que pour faciliter les réunions du comité, pour mettre tous les médecins et les citoyens à même de suivre ses

expériences, le citoyen Colon avoit quitté Vaugirard pour venir se fixer à Paris.

Il ne se doutoit guère du mauvais gré qu'on lui sauroit d'avoir publié son *Essai sur la vaccine*, et qu'en s'éloignant de lui, on formeroit une coalition pour lui enlever le mérite de tout ce qu'il avoit pu faire pour le succès de cette découverte. Il n'entre point dans son caractère de dévoiler les entraves que le petit esprit ou la morgue ont voulu mettre à son zèle. Le blâme de l'envieux éclairé fait la louange la moins équivoque. Il se contentera de sourire aux fausses conjectures tant qu'il pourra se dire : *J'ai fait ce que je devois faire.*

Ce fut dans cet esprit que le cit. Colon présenta au préfet du département la pétition suivante :

Au citoyen Frochot, préfet du département de la Seine.

« Citoyen préfet,

» Ce n'est pas sans quelques difficultés que la » vaccine s'est enfin repandue parmi nous. La » contre-épreuve faite dans la maison de préfec- » ture, et sous vos yeux, doit vous convaincre de » son inappréciable utilité.

» Sept enfans vaccinés précédemment par moi, » ont été inoculés de la petite vérole de la ma-

» nière la plus authentique, et pas un n'a été
» attaqué de cette maladie terrible.

» Ce n'est point assez qu'une expérience de cette
» importance qui vient après tant d'autres, dé-
» montre les avantages incalculables de la vaccine.
» Vous penserez, sans doute, citoyen préfet,
» que ce sera seconder les vues bienfaisantes du
» gouvernement et son amour pour le peuple,
» que de faciliter par quelque moyen l'usage de
» cette méthode, aux citoyens les moins aisés, et
» chez qui, par conséquent, les ravages de la pe-
» tite vérole sont ordinairement plus meurtriers.

» La vaccination n'exigeant ni préparation,
» ni régime, et n'exposant à aucune maladie
» ceux qui y sont soumis, il deviendroit inutile
» et dispendieux d'établir un hospice pour cette
» inoculation.

» Il seroit seulement à désirer que le comité
» médical, chargé de suivre les expériences sur
» la vaccine, eût à sa disposition un local suffi-
» sant pour contenir une vingtaine de lits. Le
» gouvernement, en défrayant ce petit établisse-
» ment, mettroit le comité à même de répéter
» et de combiner ses premiers essais.

» Dans tous les cas, il importeroit sur-le-
» champ, pour répandre la vaccine parmi toutes
» les classes des citoyens, qu'il y eût un officier

» de santé *ad hoc*, désigné par vous, qui, par le
» devoir de sa place, fût chargé de vacciner gra-
» tuitement tous ceux qui réclameroient ce se-
» cours.

» J'ai déjà fait la proposition publique d'ino-
» culer, suivant cette nouvelle méthode, tous les
» pauvres ou leurs enfans qui s'adresseroient à
» moi.

» Je renouvelle aujourd'hui ces offres, ci-
» toyen préfet, quel que soit le mode que vous
» adoptiez, soit que les citoyens soient invités à
» se rendre à mon domicile, soit que vous jugiez
» à propos que je me transporte à jours marqués,
» au chef-lieu des municipalités ou des comités
» de bienfaisance.

» Puissé-je, citoyen préfet, contribuer à se-
» conder les vues du gouvernement et les vôtres,
» dans cette entreprise patriotique » !

Signé COLON, *docteur en médecine.*

Si la pétition du cit. Colon ne contribua pas seule à faire accorder au comité le local qu'il désiroit, au moins lui fraya-t-elle la route pour arriver au but qu'il s'étoit proposé. Le cit. Colon est d'autant plus fondé à croire y avoir participé, que le préfet, dans le préambule de l'ar-

rêté suivant, affecta de ne pas parler de la contre-épreuve dont il venoit d'être témoin (1).

Arrêté du préfet du département.

« ART. I[er]. Le local ci-devant occupé par la » commission des contributions, dans la maison » dite *du Saint-Esprit*, la grande cuisine au » rez-de-chaussée et les chambres basses qui en » dépendent, sont mis à la disposition du comité » médical de vaccine, pour y établir la pratique » et le traitement de l'inoculation vaccinale.

» II. L'inoculation et le traitement seront » gratuits.

» III. La salle d'inoculation sera ouverte à tous » les citoyens, pour eux et pour leurs enfans, » aux heures qui seront indiquées par le comité.

» IV. La salle de traitement sera propre à re-» cevoir douze lits pour un pareil nombre d'in-» dividus qui y seront soignés successivement.

(1) J'ignore les démarches que l'on fit auprès du préfet. Je remarquerai seulement qu'après le succès de la vaccination de mlle. Gentil, après les peines que je me donnai pour réunir sept enfans et établir la conviction du cit. Frochot par une contre-épreuve authentique, il est étonnant qu'il n'ait fait mention nulle part de mon zèle, et que ses occupations ne lui aient pas permis de m'écrire un mot de remercîmens.

» V.

» V. La commission des hospices fournira, » d'après la demande qui lui en sera faite par le » comité, les lits, ustensiles et autres meubles né- » cessaires à la formation de cet établissement.

» VI. Cette commission fera, pour la nourriture » et l'entretien des individus admis au traite- » ment vaccinal, ainsi que des employés de ser- » vice, les arrangemens qu'elle croira les plus » avantageux et les plus économiques : les traités » qu'elle aura souscrits, seront présentés à l'ap- » probation du préfet du département.

» VII. Les frais de toute espèce seront d'abord » acquittés sur le montant des souscriptions qui » seront ouvertes en faveur de cet établissement.

» VIII. En cas d'insuffisance du fonds de sous- » cription pour subvenir aux dépenses qu'il a » pour objet d'acquitter, il y sera suppléé sur les » fonds des hospices.

» IX. Le comité médical de vaccine adressera, » tous les trois mois, au préfet du département, » un rapport de ses opérations.

» Ce rapport sera rendu public.

» X. Le présent arrêté sera imprimé.

» La commission des hospices est chargée de » son exécution.

» Fait à Paris, le 18 pluviose an 9 de la République française. »

FROCHOT.

Par le préfet :

Le secrétaire-général de la préfecture,

ET. MEJAN.

En faisant sentir au préfet la nécessité de répandre la vaccine parmi les indigens, le cit. Colon lui avoit offert de vacciner gratuitement tous les pauvres. Ses propositions ne furent pas écoutées. Tant d'oppositions et de contrariétés pour faire le bien sans intérêt, ne diminuèrent pas son zèle. Il s'adressa directement aux maires des différens arrondissemens.

Ce fut alors une chose vraiment curieuse de voir les mêmes hommes qui avoient jeté des doutes et de l'incertitude sur les avantages de la vaccine, venir à l'envi se disputer la gloire de présider à sa propagation. On pourroit croire que de nouvelles expériences ont éclairé leur conscience, et changé en certitude ce qu'ils n'appelloient d'abord que des inductions favorables : il n'en est rien. Quelques vaccinations partielles n'ont pu rien ajouter à la masse de preuves acquises avant le 1er. brumaire. Aussi ne pourront-ils jamais dire que c'est par leurs soins exclusifs

que la vaccine s'est répandue dans les départemens, que ses progrès ont été rapides à Paris, et que l'opposition de ses adversaires est devenue nulle et sans effet.

La vaccine simple et régulière dans son cours, constante dans ses effets bienfaisans, devoit nécessairement se répandre avec une rapidité incalculable. Les faits parlent aux gens instruits comme à la multitude. Il ne falloit donc pas croire qu'*une sage lenteur* pourroit diriger sa marche, et qu'un rapport promis depuis six mois et toujours différé, seroit nécessaire pour la faire apprécier. Elle a trompé tous les calculs; et ceux qui vouloient la conduire à la lisière ont été forcés de courir après.

CHAPITRE V.

La société de médecine établit auprès d'elle une commission de vaccine. Démarche du citoyen Duquesnoy, maire du 10e. arrondissement. Son exemple est suivi par toutes les municipalités. Etat actuel de la vaccine. Efforts tentés en dernier lieu par ses adversaires.

La société de médecine de Paris, en se constituant pour le progrès de la science médicale, n'a négligé aucun moyen de remplir le but de son institution. Aussi zélée pour le bien public, qu'animée du désir de l'étendre, son attention se fixa de bonne heure sur l'inoculation de la vaccine dont les résultats tendoient à détruire un des plus terribles fléaux de l'humanité. Dans sa séance du 12 pluviose dernier, elle chargea une commission de répéter les expériences déjà faites, et publia, dans son recueil périodique, qu'elle correspondroit avec les médecins, et leur feroit parvenir les instructions qu'ils pourroient demander sur cette étonnante découverte. Cette commission annonça de même qu'elle vaccineroit gratuitement tous les 5 de chaque décade.

Honneur à la société qui saisit avec tant d'empressement l'occasion de faire le bien, et qui mit tous ses soins à faire connoître un moyen sûr et facile de l'opérer !

Il y a déjà long-tems qu'on a senti que le concours des magistrats et des médecins étoit nécessaire pour la conservation de la santé publique. Il appartenoit à un administrateur aussi éclairé que bienfaisant, de donner la plus grande impulsion à la propagation de la vaccine. Le cit. Duquesnoy, maire du 10e. arrondissement de Paris, voulut faire participer les pauvres de sa municipalité aux avantages d'une découverte qui, par sa simplicité, se rapprochoit davantage des citoyens peu fortunés. Ses lumières, la certitude que l'amour du bien est le seul mobile de sa conduite, ne pouvoient que rassurer ses administrés contre les vaines terreurs que la mauvaise foi s'efforçoit de répandre parmi eux ; et la vaccine trouva des partisans dans cette classe intéressante que son défaut d'instruction rend souvent susceptible des impressions les plus nuisibles à son bonheur.

Les officiers de santé de l'arrondissement, entièrement dévoués au soulagement de l'humanité, secondèrent les vues bienfaisantes du cit. Duquesnoy, et proposèrent de vacciner gratui-

tement les indigens, et de leur donner les éclaircissemens qu'ils pourroient désirer sur la marche et les suites de la vaccine. En conséquence, les maire et adjoints publièrent l'avis suivant le 1er. ventose :

Mairie du 10e. arrondissement.

« ART. Ier. Toute personne dans l'indigence, » qui voudra faire vacciner ses enfans, se pré» sentera à la mairie, où elle recevra une carte » avec laquelle elle pourra se rendre chez l'offi» cier de santé qui y sera désigné.

» Celui-ci indiquera le moment de l'opéra» tion, et prescrira ce qui est nécessaire ; il sui» vra le traitement.

» II. Il sera tenu registre de tous ceux qui » se présenteront, et les officiers de santé tien» dront un journal de leurs observations. Le ré» sultat des traitemens sera rendu public. »

Signé DUQUESNOY, *maire.*

PIAUT et FABRE, *adjoints.*

Bientôt l'exemple du cit. Duquesnoy fut suivi par tous les maires de Paris. Une généreuse émulation s'empara de tous les médecins et chirurgiens ; chacun briguoit la préférence pour porter ce secours préservatif aux indigens.

Le comité, par une circulaire adressée aux

différens maires, demanda qu'un local fût destiné dans chaque arrondissement à pratiquer l'opération de la vaccine, et proposa d'envoyer un de ses membres pour exercer à cette pratique les officiers de santé de la division. Quelques municipalités adoptèrent ce plan ; plusieurs autres trouvèrent plus commode d'envoyer leurs indigens à la maison d'inoculation de vaccine du cit. Colon, qui, long-tems avant les autres médecins, avoit offert ses services aux pauvres de Paris pour les garantir de la petite vérole.

Ce fut pour répondre à cette confiance que le médecin Colon a organisé son établissement, de manière à avoir tous les jours à sa disposition un nouvel enfant, pouvant fournir du ferment propre à la vaccination. A chaque instant, celui qui veut connoître la vaccine, peut se satisfaire ; celui qui se décide à se faire inoculer, peut réclamer ce secours ; il ne l'attend jamais. L'homme de l'art a la satisfaction d'y trouver du virus va ccin, quand il en a besoin.

C'est ainsi qu'en fournissant sans intérêt à tous les médecins les moyens de propager la vaccine, chacun d'eux a pu faire goûter cette nouvelle pratique ; au point qu'à la fin de germinal, d'après les apperçus que j'ai sous les yeux, je

on peut évaluer à dix mille le nombre des vaccinations faites à Paris (1).

On a vu pendant assez long-tems les inoculateurs de petite vérole garder le silence. Ils ne sont pas pour cela revenus de leurs erreurs. La vaccine aura encore à éprouver leurs attaques; plus ses succès sont rapides, plus ses ennemis mettent de passion et d'acharnement pour les rallentir. Suivons la marche qu'ils ont tenue, et dévoilons en peu de mots leur conduite d'autant plus perfide, qu'ils opposent la mauvaise foi à la franchise, le mensonge à la vérité.

Les maire et adjoints du 7e. arrondissement de Paris, avoient fait part au cit. Tapp, officier de santé, qu'il seroit procédé à l'opération de la vaccine à l'hospice S. Méry, et l'invitèrent à s'y rendre pour composer le bureau, l'aider de ses lumières, et contribuer aux progrès d'une découverte qui intéresse l'humanité.

Le cit. Tapp a répondu :

(1) Mon intention étoit de fournir à ce sujet un détail exact; mais il m'a été impossible d'obtenir des renseignemens de ceux mêmes qui tenoient de moi le germe de la vaccine.

Aux citoyens maire et adjoints du 7e. arrondissement de Paris.

« Citoyens, je prendrois sur mes occupations » multipliées pour répondre à votre confiance, » si l'opération de la vaccine me présentoit quel» qu'objet utile à l'humanité. Je sais que sur » cette opinion je vais contrarier les novateurs; » mais voici sur quoi je me fonde :

» La petite vérole est un virus que la plupart » des hommes portent en naissant; il faut, pour » les en dégager, qu'il soit mis en fermentation. » L'inoculation produit cet effet, parce qu'elle » introduit dans la masse du sang un virus ana» logue à celui qui y est déjà, et en occasionne » ainsi le développement.

» Les plus grands partisans de la vaccine con» viennent que l'insertion du virus dont ils font » usage ne contribue en aucune manière au dé» veloppement de la petite vérole, qu'il n'en » résulte qu'un ou plusieurs boutons autour de » la piqûre, comme le feroit toute humeur âcre. » Il faut donc supposer que cette légère piqûre » neutralise dans l'individu le venin de la petite » vérole. Or, quelles données a-t-on pour l'ima» giner? Quelles preuves se procurera-t-on pour » contrarier le principe reconnu que ce venin

» ne peut se développer qu'autant qu'il est mis
» en fermentation ?

» Celui qui a pour lui une longue expérience
» dans l'art de guérir, ne doit pas craindre de
» mettre au jour des vérités utiles. Je regarde,
» citoyens, la vaccine comme une pure charla-
» tannerie. La petite vérole dont j'ai toujours
» soigné les malades avec succès, ne me paroît
» dangereuse que par le traitement de ceux qui
» la soumettent à des expériences nouvelles, et
» s'écartent de la vraie méthode de la traiter. »

Signé Tapp.

Le cit. Tapp, invité par le maire du 7e. arrondissement à se rendre aux séances qui ont pour objet l'opération de la vaccine, répond qu'il s'en gardera bien, qu'il n'a pas de tems à perdre, et qu'il regarde cette découverte *comme une pure charlatannerie*. Ce mot est du citoyen Tapp; mais il n'a pas songé que les vrais charlatans sont ceux qui attaquent par des mots, et ne prouvent pas par des succès. Il est de fait que, pour confirmer ses avantages, la vaccine a besoin du tems; c'est le tems seul qui peut prouver que ceux qui ont subi cette opération, sont à jamais à l'abri de la petite vérole. Par une négation absolue, vous vous mettez, cit. Tapp, avec plus d'adresse que de

justice, dans une position que *Molière* même n'avoit pas prévue. Pour répondre à vos argumens un peu usés, parce qu'ils ont été repétés pour chacune des découvertes en médecine, vous demandez tout simplement des années : il faut les attendre, cit. Tapp. Mais ce qui doit vous prouver que toutes les conjectures sont en faveur de la vaccine, c'est que l'inoculation qui, comme vous le savez, développe avant le tems le virus de la petite vérole, ne produit rien sur celui qui a été vacciné. Cette expérience vaut donc des années : cit. Tapp, faites-moi le plaisir de les prendre à compte sur l'avenir que les travaux d'hommes éclairés et leurs succès promettent à la vaccine.

La réponse insolente, faite par un chirurgien à l'invitation honnête du maire de son arrondissement, qui, cherchant à s'entourer de lumières, réunissoit auprès de lui les partisans comme les adversaires d'une nouvelle découverte, ne pouvoit produire une grande sensation; elle mit au grand jour la mauvaise foi d'un homme qui ne vouloit pas s'éclairer, et qui étoit poussé en avant pour décrier la vaccine.

Quelques jours après, le cit. Dufay publia dans les *Petites-Affiches*, que l'enfant du cit.

Cronier, vaccinée le 29 pluviose, avoit gagné la petite vérole le 20 germinal.

La fausseté de ce fait fut évidemment démontrée par la lettre suivante :

Paris, 3 floréal an 9.

« Citoyen, on a répandu dans plusieurs jour-
» naux que l'enfant du cit. Cronier, perruquier,
» rue Honoré, n°. 194, près celle de l'Arbre-Sec,
» fut atteint d'une éruption varioleuse, le 20 ger-
» minal dernier, deux mois après avoir eté vac-
» cinée. Comme j'ai été appelé ce jour même pour
» soigner l'enfant, et que je la vis les deux jours
» suivans, je puis mieux qu'un autre établir la
» vérité et repousser l'imposture.

» Victoire Cronier, âgée de cinq ans et demi,
» d'une constitution délicate, et actuellement dans
» le travail de la dentition, comme l'annoncent
» le gonflement et la douleur des gencives, avoit
» été vaccinée le 29 pluviose dernier, par le cit.
» Macmahon, et eut une vaccine de bonne espèce,
» dont on se servit pour vacciner d'autres en-
» fans qui ont eu également une bonne vaccine.

» Cette enfant étoit effectivement attaquée de
» fièvre et de boutons, le 20 germinal, quand je
» fus appelé ; mais elle n'avoit la fièvre que de
» la veille au soir, et l'éruption très-peu nom-

» breuse, qui s'éteignit totalement du deux au
» troisième jour, ressembloit plutôt à une érup-
» tion anomale qu'à une éruption varioleuse : elle
» n'avoit pas même l'apparence de la variolette.

» Il est faux que l'enfant ait éprouvé tous les
» symptômes qui précèdent l'éruption de la pe-
» tite vérole ; il est faux encore qu'elle ait eu des
» hoquets la veille ; elle n'a eu que quelques vo-
» missemens le jour même, et qui paroissoient
» plutôt excités par l'eau rougie sucrée qu'on lui
» faisoit prendre avec profusion, que dépendant
» de la maladie. Cinq jours avant cette éruption
» du 20 germinal, il étoit survenu à la partie la-
» térale droite du col un petit engorgement d'une
» glande et une vésicule ou phlictène au-dessus.
» Le lendemain, on apperçut deux boutons dans la
» vulve. De tels symptômes précurseurs annoncent
» suffisamment que la fièvre et l'éruption du 20
» n'étoient qu'une crise épuratoire fort simple,
» et qui fut si courte, que, le lendemain 21,
» que je visitai la malade avec mon confrère Ané,
» nous trouvâmes que la fièvre avoit totalement
» cessé, que le plus grand nombre des boutons
» étoit éteint, et qu'il n'en restoit plus que quel-
» ques-uns qui étoient déjà en suppuration, et qui
» n'avoient rien de la petite vérole ; le troisième

» jour presque tous ces maigres boutons étoient
» desséchés. Cependant ce jour même le citoyen
» Thouret, directeur de l'école de médecine, prit
» ce qu'il put de ces boutons pour en inoculer
» d'autres enfans, et pour obtenir par cette épreuve
» l'évidence du caractère non variolique de cette
» éruption. Le lendemain 23, le cit. Thouret re-
» vint, et amena un enfant auquel il inocula, en
» présence du cit. Dufay, l'humeur contenue dans
» ces vésicules. Il a annoncé à la société de mé-
» decine, dans sa séance du 2 floréal, qu'aucune
» de ces inoculations n'avoit pris.

» Cet événement avoit été prévu dès le 27 ger-
» minal. Pour répondre aux vues du maire du 4e.
» arrondissement, lequel désiroit s'assurer du vrai
» touchant l'enfant Crosnier, j'invitai les citoyens
» Ané, Coeucou, Emonnot, Gaultier-Claubri,
» et Sédillot le jeune, mes collègues, membres
» de la société de médecine, et de son comité de
» vaccine, à se transporter avec moi chez le cit.
» Crosnier, pour y visiter son enfant, dresser
» procès-verbal de l'état des choses, ainsi que
» de notre décision; et nous avons tous unani-
» mement prononcé que l'enfant Crosnier n'avoit
» point eu la petite vérole, mais une simple érup-
» tion vésiculaire. Le cit. Cronier a signé avec

» nous, comme reconnoissant la vérité des faits » contenus audit procès-verbal, dont copie est » déposée à la mairie du 4e. arrondissement. »

SEDILLOT aîné, *membre du comité de vaccine de la société de médecine, et de celui du 4e. arrondissement pour les indigens.*

Le comité vient de confirmer ce qu'avoit avancé le cit. Sedillot, en publiant la note suivante :

« Le comité central de vaccine a promis dans » sa note du 1er. floréal de rendre compte de l'i- » noculation pratiquée les 23 et 26 germinal à » cinq enfans avec la matière de l'éruption sur- » venue à la petite Cronier, rue S. Honoré.

» Son intention a été de mettre, dans la pu- » blicité qu'il donne à cette expérience, une ma- » turité capable de prévenir jusqu'au moindre » soupçon qui pourroit s'élever sur l'exactitude » de ses résultats, et ce n'est qu'au bout de vingt- » huit jours de la première inoculation, et de » vingt-cinq de la seconde, qu'il croit devoir » rassurer le public sur les bruits qu'on s'est plu » à repandre à ce sujet.

» Les quatre piqûres faites à chacun des cinq » enfans se sont promptement cicatrisées ; elles

» n'ont jamais offert le moindre indice de travail, » et la santé des enfans n'a jamais été altérée.

» Le comité, instruit en même tems qu'une » inoculation faite avec la même matière à un » autre enfant rue et cour de la Fontaine de Gre- » nelle-S.-Germain, avoit été suivie d'éruption, » s'est empressé d'en examiner la nature. Cet en- » fant a été exactement visité : on lui trouva les » cicatrices d'une vaccination pratiquée long-tems » auparavant, les dernières piqûres sans aucune » espèce de travail, et une éruption du genre de » celles qui sont fugaces, qu'une disposition cons- » titutionnelle a singulièrement multipliée ce » printems, et que la personne la moins instruite » ne peut confondre avec la petite vérole. Le cit. » Desessarts, dont les lumières et le zèle sont » connus, a suivi cet enfant, et a partagé l'opi- » nion du comité.

» Il ne peut donc plus rester aucun doute sur » ces éruptions que l'on s'est tant pressé d'annon- » cer au public comme étant la petite vérole sur- » venue après l'inoculation de la vaccine.

» La simple inspection avoit suffi au comité » pour former à cet égard son opinion. La na- » ture de ces éruptions, leur marche rapide, l'ordre » inverse de la fièvre et des accidens qui ne se » sont manifestés qu'après l'apparition des bou-

» tons

» tons qu'ils auroient dû précéder, la fréquence
» de ces mêmes éruptions sur des enfans qui n'a-
» voient point été vaccinés, tout devoit écarter
» jusqu'au moindre soupçon de la petite vérole.
» Mais ces preuves, suffisantes pour les gens de
» l'art, n'auroient pas été bonnes pour le public;
» et le comité se flatte que l'on remarquera l'em-
» pressement avec lequel il est allé au-devant
» de l'épreuve, qui, dans cette circonstance, étoit
» la plus propre à découvrir la vérité. »

En mettant au grand jour les vues intéressées ou l'ignorance des adversaires de la vaccine, c'étoit les attaquer par l'endroit le plus sensible; c'étoit exciter chez eux l'embarras, le dépit, l'envie et la haîne. Cette dernière sur-tout a pu dissimuler; mais elle épioit en secret l'occasion de nuire. Bientôt elle a traité la moindre apparence comme une certitude, et à défaut de faits réels la calomnie y a suppléé.

C'est ainsi que le cit. Vaume a cru pouvoir tromper la crédulité publique. Une répétition de tout ce qu'il a écrit dans les journaux, à laquelle il a su joindre des mensonges plus ou moins grossiers, compose le pamphlet qu'il a publié.

Comme je suis le seul apostrophé dans cet

écrit, je ne veux pas faire croire, en relevant les faits inexacts qu'il contient, avoir suivi un mouvement d'humeur.

Le silence coupe le passage à l'injure et punit l'aggresseur. Je laisserai donc parler le comité. Voici comme il a répondu au cit. Vaume :

Comité central de la vaccine.

« Le cit. Vaume vient de publier une nouvelle » brochure contre la vaccine. Il y reproduit plu» sieurs faits déjà réfutés par le comité; il en » ajoute quelques autres qui ne sont pas con» cluans; il cite comme vaccinés des enfans qui » ne l'ont point été, ou sur lesquels l'opération » de la vaccine n'a été suivie d'aucun effet; il » lui attribue des accidens qui en sont tout-à-fait » indépendans; enfin, il travestit en affections » graves et extraordinaires les circonstances les » plus simples qui se sont présentées pendant le » cours de la vaccination. Tel est le résumé exact » de la nouvelle brochure du cit. Vaume, et voici » les preuves de ce que nous annonçons :

» Page 20. Le cit. Vaume dit que la petite Col» lard, à l'Arsenal, a été vaccinée; que *l'opéra» tion a réussi parfaitement au gré de l'opérateur » et des parens.* Le comité a entre les mains un » certificat du *père de l'enfant*, en date du 9 fri-

» maire, qui affirme que les *piqûres n'avoient été*
» *suivies d'aucun travail*, etc., etc., *et qu'il n'en*
» *étoit rien résulté.*

» Page 21. L'enfant de l'hospice de l'Ouest
» est annoncé comme ayant eu la petite vérole
» après avoir été soumis à la vaccination. Le fait
» est que cet enfant n'a jamais été vacciné (Voyez
» la note du comité, en date du 14 frimaire, in-
» sérée dans les journaux) (1).

(1) Le citoyen Vaume s'est étrangement mépris sur la prétendue vaccination à laquelle il dit que l'enfant avoit été soumis quelque tems avant la petite-vérole dont i l'a vu attaqué. Pour ne laisser à cet égard aucun doute, il faut se rappeler les détails suivans :

Les petites Ducrocq ayant été vaccinées à l'hospice des Orphelines, le comité jugea devoir les soumettre, quelque tems après, à la contre-épreuve, en les inoculant de la petite-vérole. Un travail local s'établit aux piqûres ; et quelques personnes, contre l'avis unanime des membres du comité, ayant pensé que c'étoit la petite-vérole, il fut arrêté de prendre de la matière pour inoculer. L'enfant dont il s'agit ici servit à cette épreuve, qui n'eut aucune suite. Mais il est évident que si elle en eût eu quelques-unes, ce n'auroit jamais été qu'une véritable inoculation de petite-vérole sur un individu non-vacciné.

Le comité ne jugea pas encore devoir s'arrêter à cette première précaution ; et prévoyant qu'on pourroit objecter que l'enfant pouvoit avoir eu antérieurement la petite-vérole, il décida qu'il seroit inoculé une seconde

» Quant aux enfans cités pages 28, 37, 40;
» les accidens survenus ont été entièrement étrangers à l'inoculation de la vaccine, ainsi qu'il
» résulte des témoignages que le comité s'est procurés des médecins estimables et instruits qui
» les ont suivis.

» Ainsi le cit. Lafisse, dans une lettre adressée au comité le 6 germinal, déclare que le
» premier enfant de la rue Thevenot a succombé
» *à une fièvre évidemment remittente qui n'appartenoit point à la vaccine, et qu'on ne pouvoit*
» *en rien conclure contre ce genre d'inoculation.*

» Le citoyen Moore a traité le second, rue
» Sainte-Apolline, d'une *angine suffoquante*
» (nommée *croup*), survenue pendant la vaccination; il donne les détails de cette maladie
» dans une lettre en date du 1er. floréal.

» Le cit. Duchanoy, dans une lettre du 16 germinal, affirme que le troisième enfant, rue du
» Faubourg-Montmartre, a été enlevé *par une*

---

fois avec de la matière prise dans des boutons varioleux. Cette seconde épreuve eut lieu, l'infection se déclara; et c'est dans le cours de la maladie que le citoyen Vaume annonce qu'il visita l'enfant. On laisse à tout le monde à juger comment, dans cette affaire, le citoyen Vaume a pu trouver en défaut la vaccine qui n'a point été inoculée.

» *maladie qui n'avoit rien de commun avec la*
» *vaccination*, pratiquée six mois auparavant.

» Enfin, l'éruption, *terrible* suivant le citoyen
» Vaume, survenue à l'enfant, rue du Faubourg-
» Montmartre, cité page 42, ne se trouve être
» autre chose que la gale. Il ne peut y avoir de
» doute à cet égard ; l'enfant l'a communiquée
» à sa bonne. *Deux médecins probes autant*
» *qu'instruits*, l'ont reconnue, ajoute le citoyen
» Vaume ; et lui-même en convient dans son
» ouvrage, page 44.

» On n'a jamais prétendu que la vaccine ga-
» rantiroit les sujets qui y seroient soumis, des
» maladies ordinaires, encore moins qu'elle pré-
» serveroit de la gale.

» Mais le cit. Vaume, d'ailleurs, n'est pas plus
» au courant des ouvrages publiés sur le nouveau
» préservatif et des faits observés chez l'étranger,
» que de ceux qui se passent à Paris.

» Il dit, page 17 : Qu'une lettre de Genève,
» en lui confirmant les ravages que la petite vé-
» role y exerce, ajoute que les sujets vaccinés
» n'en sont pas plus à l'abri que les autres indi-
» vidus.

» Il est fâcheux pour le cit. Vaume, qu'au
» moment même où il publie cette assertion, le
» comité ait reçu du cit. Odier et des médecins

» de cette ville, la certitude du contraire, et que » le cit. Odier soit un des hommes les plus éclai- » rés et les plus estimés de toute l'Europe (1).

» Page 32. Le cit. Vaume répète encore dans » son ouvrage que la vaccine est souvent accom- » pagnée d'éruptions considérables de boutons, » ou pustules, lesquels occasionnent des accidens » graves; et, à cet égard, il cite des exemples » rapportés dans le premier ouvrage du docteur » Woodville.

» Mais il devroit savoir que ces éruptions dé- » pendoient de ce que les premiers essais du doc- » teur anglais, ayant eu lieu dans l'hôpital d'Ino- » culation de la petite vérole à Londres, ils avoient » été faits dans un atmosphère variolique. Il de- » vroit avoir appris qu'en inoculant dans la ville » ou à la campagne, elles ne se sont plus présen- » tées. Enfin il ne devroit pas ignorer que le » docteur Woodwille lui-même a reconnu tous » ces faits dans le second ouvrage qu'il a publié. »

---

(1) Une lettre du docteur Odier, en date du 14 germinal, affirme que : « Sur plus de dix-huit cents individus vaccinés à Genève et dans les environs, depuis le mois de prairial an 8, il n'en est aucun qui ait pris la petite vérole, quoique tous y aient été exposés, soit par l'inoculation variolique, soit par l'effet d'une épidémie très-répandue. »

Malgré les efforts opiniâtres du cit. Vaume et compagnie, la vaccine n'en est pas moins généralement adoptée à Paris ; il est peu de médecins et chirurgiens qui n'aient adopté cette pratique.

Parmi les établissemens dont le but est de propager parmi les pauvres cette utile et bienfaisante inoculation, on doit distinguer celui du cit. Colon organisé le premier de tous ; celui que l'on doit dans le faubourg Saint-Germain à la bienfaisance du cit. Duquesnoy (1); l'hospice que le préfet du département vient de créer pour les expériences du comité (2), et enfin le local entièrement séparé et isolé des autres malades, que les médecins du grand hospice d'humanité viennent tout récemment d'établir pour y recevoir gratuitement les enfans que leurs parens voudront faire vacciner.

Si l'on ajoute que, grâces à la sollicitude des maires de Paris, des vaccinations gratuites sont

(1) Le citoyen Duquesnoy, maire du dixième arrondissement, a établi à ses frais un petit hospice rue Saint-Benoît, et a fondé six lits où six enfans sont continuellement admis pour l'opération de la vaccine.

(2) Le comité vient d'annoncer l'ouverture de l'hospice établi au ci-devant Saint-Esprit; douze enfans y seront reçus, soignés et nourris pendant le cours de leur inoculation.

organisées dans tous les arrondissemens; que la société de médecine a nommé un comité chargé de vacciner les pauvres, on sentira combien tous ces moyens de propagation doivent étendre l'usage de la vaccine : par les nouvelles lumières qu'ils jetteront sur la bénignité et la bonté de cette méthode, ils doivent servir à éclairer ceux qui en attendent de bonne foi le succès, et convaincre peut-être les personnes qui n'y opposent qu'une prévention déraisonnable.

DEUXIÈME PARTIE.

Le mal se propage avec la rapidité de l'éclair. Il n'en est pas de même du bien. Ce n'est que par les plus grands soins et une persévérance constante, qu'on parvient à le faire goûter.

La vaccine a eu besoin, comme la majeure partie des moyens utiles, que les gens de l'art réunissent leurs efforts pour en faire adopter l'usage; et ce n'est pas sans peine qu'on a pu persuader au public, que garantir de la petite vérole est préférable à l'art de la donner plus bénigne, mais pas toujours exempte de dangers et de graves inconvéniens.

Cette seconde partie de mon ouvrage comprendra l'histoire de l'introduction de la vaccine dans les différentes villes de la république.

Si tous ceux à qui j'ai envoyé du *vaccin* ne m'ont pas instruit du succès de leurs tentatives, c'est toujours un devoir pour moi de désigner à la reconnoissance publique les médecins philantropes qui, sur tous les points de la France, sont venus à bout de prémunir leurs concitoyens contre les suggestions funestes des préjugés, et

leur ont fait adopter presqu'avec enthousiasme l'utile préservatif qui doit diminuer la masse des maux qui affligent l'humanité.

Nota. *Il me sera impossible de faire connoître par ordre de date, l'introduction de la vaccine dans les différentes villes de France; je ne peux que suivre l'ordre de réception des détails que je vais publier.*

Je conserverai pour la troisieme partie, entièrement consacrée à la science médicale, les observations que j'ai pu faire dans ma pratique ou celles qui m'ont été communiquées. Je réunirai dans un même cadre celles qui ont un rapport direct entr'elles.

GENÈVE.

« Je n'ai rien de particulier à vous apprendre, » m'écrit le docteur Aubert. Tout Genève est » vacciné, et ce ne sont plus que les habitans » des campagnes qui fournissent à entretenir ce » feu sacré.

» On a vacciné des chiens avec succès. Il faudra voir si cette opération les préserve de la » maladie, comme l'a dit Jenner.

» On avoit déja inoculé la vaccine à des moutons, et l'on espéroit par-là les garantir de la clavée qui, chez ces animaux, à quelques rapports » avec la variole. »

BOULOGNE-SUR-MER.

Ce fut une bien douce satisfaction pour les

habitans de Boulogne, en proie depuis long-tems aux ravages de la petite vérole, de voir revenir au milieu d'eux, pour les soustraire à ce terrible fléau, le docteur Nowel qui, dans l'affreux tems de la terreur, avoit été forcé de quitter la France.

Rendu à ses anciens concitoyens, il fut animé du désir le plus vif de venir à leur secours. Il ne crut pas pouvoir le faire d'une manière plus efficace qu'en leur offrant ses soins pour l'inoculation de la vaccine, dont il venoit d'étudier la pratique dans le lieu même où cette découverte avoit été faite.

M. Woodwille, en se rendant à Paris, vaccina à Boulogne deux enfans, et laissa ainsi au cit. Nowel le germe de la vaccine dont il a fait usage depuis.

Quelque tems après sa rentrée, vu de mauvais œil par quelques hommes jaloux et ennemis de la nouvelle méthode d'inoculer, il lui fut enjoint de quitter la France sous vingt-quatre heures. Il dut aux démarches du comité de Paris, et sur-tout au zéle et au crédit du cit. Guillotin, le rapport d'un ordre aussi inattendu.

Depuis cette époque, rien n'a coûté à l'activité infatigable du cit. Nowel. Il a introduit la vaccine dans plusieurs villes environnantes. Le nombre de ses vaccinations se monte à mille.

NANCY.

Depuis peu le citoyen Valentin, médecin recommandable, venoit, conjointement avec le citoyen Desoteux, de publier l'*excellent Traité historique et pratique de l'inoculation*, digne de la réputation de leurs auteurs, et qui leur mérita l'approbation de l'école de médecine de Paris.

Cette partie de l'art de guérir, à laquelle le citoyen Valentin s'étoit spécialement livré, et où il avoit donné tant de preuves de connoissances, sembloit devoir fixer sa pratique à l'inoculation de la petite vérole.

Mais celui qui le premier avoit parlé en France de la découverte de *Jenner*; qui connoissoit si bien le caractère de la maladie qu'elle devoit prévenir, fut aussi un des premiers à s'instruire des heureux effets de ce singulier préservatif.

L'intérêt personnel, ce mobile presque général des actions humaines, ne devoit pas agir sur ce médecin estimable. Aussi ne vit-il dans la vaccine que le moyen de diminuer les maux qui affligent l'humanité.

Cette nouvelle méthode commençoit à s'introduire en France sous les plus heureux auspices. Le docteur Valentin s'empressa d'en connoître par lui-même les effets. Il employa toutes ses

lumières et sa pénétration à les étudier, et ne négligea rien pour assurer le triomphe de la vérité. Dès que l'efficacité de la vaccine lui fut parfaitement démontrée, ce médecin philantrope n'hésita plus à lui donner son assentiment. Il sacrifia son intérêt personnel aux avantages immenses qu'elle sembloit promettre à la société, et mit à la propager le même zèle qui l'avoit dirigé dans la pratique de l'ancienne inoculation (1).

Une préférence aussi marquée, donnée à la vaccine par un homme de l'art et de la réputation du citoyen Valentin, gagna beaucoup de partisans à cette découverte.

Le 12 frimaire, le docteur Valentin lut à la société de médecine un mémoire, pour lui faire connoître que, depuis le 5 brumaire, il avoit introduit la vaccine à Nancy. Dans la séance suivante, il présenta à la société sa fille vaccinée depuis dix jours, et demanda qu'on nommât des commissaires pour suivre les nouvelles inoculations qu'il se proposoit de faire. Sa proposition ne fut pas écoutée. Un mois après,

(1) La bonne foi du citoyen Valentin peut être mise en opposition avec la conduite opposée qu'ont tenue, à Paris, certains inoculateurs de petite-vérole.

ceux-là mêmes qui avoient vu avec indifférence ses premiers essais, s'empressèrent de suivre son exemple, et aujourd'hui, le nombre des vaccinations, dans cette seule ville, est de onze cent.

Le citoyen Valentin a été parfaitement secondé par le citoyen Lemoine, chirurgien distingué de Nancy.

NOMENY.

Le 12 germinal dernier, la vaccine fut introduite dans cette commune par le citoyen Poiret, officier de santé. *Les quatre enfans du citoyen Meunier* y furent les premiers soumis.

Huit jours après, le citoyen Poiret avait déjà vacciné vingt-deux personnes.

CLEMERY. PONT-A-MOUSSON.

Le citoyen Fouillette, officier de santé militaire, a vacciné cinquante-deux enfans dans ces communes. Il se loue beaucoup du citoyen Viden-Pierre, qui l'a secondé de tout son pouvoir, en déterminant les gens de la campagne à avoir confiance dans ce nouveau procédé.

Le citoyen Fouillette n'a rien observé d'irrégulier dans la marche de la vaccine.

SAINT-AMOUR.

Denis Desbaux a été le premier vacciné dans cette commune.

Du 3 ventose au 22 germinal le citoyen Delacroix fils, chirurgien, a inoculé la vaccine à 50 personnes. De ce nombre est une femme enceinte de six mois, qui n'a éprouvé aucun accident.

ARRAS.

Il est bien déplorable pour les hommes généreux qui cherchent à servir la société, de se voir contrariés dans leurs vues bienfaisantes, soit par la jalousie, soit par d'autres raisons, dont il ne m'appartient pas d'approfondir les motifs.

C'est ce qu'a éprouvé, dans la ville d'Arras, le citoyen Demoorh, un des premiers médecins qui aient adopté la pratique de la vaccine.

Deux fois je lui fis passer du virus vaccin, qui malheureusement n'eut aucun succès. Je lui proposai de recevoir chez moi un enfant n'ayant pas eu la petite vérole, à qui je communiquerois le germe de la vaccine. Comme conseiller de préfecture, il obtint l'agrément du préfet pour s'absenter pendant quelques jours; mais le maire de la ville s'opposa à ce qu'il conduisît à Paris un enfant de l'hospice, de sorte qu'il ne put faire le voyage. Ce contre-tems, l'opposition constante de ses collègues, retardèrent l'introduction de la vaccine à Arras, et

cette ville, désolée par une petite vérole très-maligne, vit périr cent enfans que la vaccine eût pu sauver.

Cependant les pères et mères, qu'un conseil perfide avoit séduits, revinrent de leur erreur. Le 4 frimaire, le citoyen *Colin*, négociant, fut le premier qui confia ses enfans au docteur Demoorh. Par ses soins ils furent préservés de l'épidémie. En peu de tems trois cents personnes ont suivi cet exemple, en se faisant vacciner.

SISTERON.

Le citoyen Courbon, chirurgien, essaya en vain, à deux fois différentes, de naturaliser la vaccine, dans cette commune. Ce défaut de succès, dû à l'ancienneté du virus, donna des armes à la critique. L'ignorance et la jalousie se déchaînèrent également contre lui. Il ne se rebuta pas, et fut plus heureux dans une troisième tentative. Le fils du citoyen *Imbert* reçut le premier l'infection vaccinale, et, le 20 germinal, il l'avoit déjà communiquée à vingt-deux autres enfans. Deux étoient dans le moment de la dentition, et n'en ont pas été plus affectés que les autres.

RHEIMS.

La formation, dans cette ville, d'un comité médical

médical pour l'inoculation de la vaccine, a beaucoup contribué à ses progrès A l'exemple des médecins de Rheims, plusieurs associations se sont ainsi organisées dans différentes villes, pour propager cette découverte. On doit une grande reconnoissance à ceux qui, les premiers, ont conçu cette idée philantropique, et ont voué au soulagement des pauvres, les honoraires que la pratique de la nouvelle inoculation pouvoit leur acquérir.

Saint-Quentin.

C'est une des villes où il y a eu accord unanime pour accueillir l'inoculation de la vaccine.

Le cit. Colon l'y naturalisa au milieu d'une contagion variolique très-meurtrière ; les médecins et chirurgiens s'empressèrent d'adopter cette méthode simple dans ses procédés, et bienfaisante dans ses résultats.

Toulouse.

Egalement dévoué et aux arts et à l'humanité, le lycée de Toulouse ne pouvoit qu'accorder le plus favorable accueil à l'intéressante découverte de la vaccine. Les citoyens de cette ville se prêtèrent d'autant plus volontiers à son introduction, que le cit. Tarbès, chirurgien, leur en avoit démontré les effets infaillibles par

des expériences multipliées, appuyées d'un mémoire excellent qu'il publia sur cette matière. Le 7 frimaire, il introduisit la vaccine à Toulouse. Ce n'est pas moins à son dévouement généreux, qu'à l'intérêt qu'y a pris le lycée, que l'on doit les brillans succès qu'elle y a obtenus.

Le citoyen Tarbès voulut en étendre les bienfaits à la classe indigente des citoyens, et surtout à celle si intéressante des défenseurs de la patrie.

L'ordre du jour ci-après fera connoître l'accueil que reçurent ses propositions:

ORDRE DU JOUR.

Au quartier-général, à Toulouse,
le 26 germinal an 9.

« Le général commandant la dixième division militaire prévient ses camarades de la division, que le cit. Tarbès, officier de santé de cette ville, vient de publier un mémoire sur l'intéressante découverte de la vaccine, et qu'il a obtenu le plus brillant succès par les expériences multipliées qu'il a faites. Il m'a offert de vacciner gratuitement tous les militaires qui n'auroient pas eu la petite vérole : j'ai accepté au nom de mes camarades, son offre généreuse. En conséquence,

tous les militaires qui désireront se faire vacciner, pourront s'adresser à cet ami de l'humanité, qui leur prodiguera ses soins fraternels.

» Pour que cette opération se fasse d'une manière uniforme et régulière, le général ordonne à tous les commandans des corps, de lire le présent ordre du jour à la tête de leur troupe, de prendre le nom de tous les subordonnés qui désireront profiter de l'offre du citoyen Tarbès.

» Les commandans des corps de la garnison de Toulouse s'entendront avec le cit. Tarbès pour le jour et l'heure à laquelle ils pourront être opérés, afin qu'ils soient conduits chez lui par un officier du corps. Les officiers, sous-officiers et soldats qui seront vaccinés, seront exempts de service pendant quinze jours, à dater du jour de l'opération, tous les vaccinés étant radicalement guéris au bout de ce tems.

» Les conseils d'administration des corps ou détachemens de la division, hors des murs de Toulouse, sont autorisés à donner une permission aux militaires qui désireront se faire vacciner par le citoyen Tarbès. Cette permission devra être visée par le commandant de la force armée du département, qui sera spécialement chargé de veiller à ce qu'il ne se glisse pas des abus, et

que, sous ce prétexte, des militaires au lieu de venir à Toulouse, n'aillent pas passer le tems de leurs permissions sur leurs foyers. En conséquence, les commandans des départemens m'enverront les noms de tous ceux à qui ils viseront des permissions pour cet objet, et ordonneront à ceux qui en seront porteurs, de venir faire viser leurs permissions, à leur arrivée à Toulouse, par le chef de mon état-major.

» Si mes camarades désiroient, avant de se faire vacciner, prendre connoissance des expériences qui ont été faites dans les principales villes de la République, ils pourront se satisfaire en se procurant le mémoire précité qui a été imprimé. »

Signé, NOGUÉS.

Pour copie conforme,

L'adjudant-commandant, chef de l'état-major de la dixième division militaire.

Signé, BARBOT.

Le nombre des vaccinés à Toulouse, est aujourd'hui de deux mille.

GAND.

C'est au citoyen Kluiskens, professeur de chirurgie, que cette ville doit la connoissance et les

avantages de la vaccine. En vendémiaire dernier, il fit un voyage à Paris, pour connoître cette inoculation. Avec le vaccin que lui donna, le le cit. Colon, il inocula, le 16 brumaire, le fils unique du citoyen Heyndreiks.

Depuis cette époque jusqu'au 25 germinal, il a vacciné deux cent sept personnes.

C'est à lui que l'on doit la propagation de la vaccine dans les principales villes des départemens réunis.

LOMBÈS.

Le médecin du Bernard y a introduit la vaccine le 1er. frimaire ; il a commencé par l'inoculer *à son fils*.

Le 21 germinal, le nombre de ses vaccinations étoit de quarante-deux.

Il a naturalisé cette découverte dans les communes de Labastide, Samatan, St.-Solan, Lille-Jourdain, Gaujac, Peulozie.

TOURS.

Dans cette ville, l'opinion sur la vaccine s'est prononcée de la manière la plus rapide.

Elle y fut introduite le premier germinal ; et

un mois à peine étoit-il écoulé, que le nombre des vaccinés se montoit déjà à cent.

On ne sauroit donner assez d'éloges au zèle officieux des membres composant la société médicale de cette ville, pour faire adopter et répandre ce moyen préservatif; ils se sont empressés de répondre d'une manière péremptoire aux objections sourdement répandues contre cette découverte. Bientôt la vaccine est parvenue à Tours à un juste degré de faveur parmi les gens raisonnables, et ses bons effets ont été prouvés par des expériences qui ne laissent rien à désirer.

Il s'introduisit dans cette pratique un abus qu'il étoit de la dernière importance de détruire. Certains personnages en avoient fait un objet de spéculation, et vendoient du virus vaccin à ceux qui vouloient bien le payer. Il étoit à craindre que pris sans choix, il ne procurât une vaccine fausse et non préservative : mais la sagesse du préfet, auquel la société eut alors recours, sut arrêter le mal dans sa source. Tous les officiers de santé furent prévenus que la société médicale de Tours vaccinoit le 7 de chaque décade, qu'elle communiqueroit gratuitement à ceux qui le désireroient, les connoissances nécessaires pour pratiquer cette petite opération, et qu'elle fourniroit du virus vaccin aux gens de l'art connus.

L'avis du préfet fit la meilleure sensation, et décida nombre de citoyens en faveur de la vaccine. La société médicale sut profiter de cette heureuse influence ; grâce au zèle éclairé et à la bienfaisance de ses membres, la vaccination est actuellement dans la plus grande vigueur à Tours.

S.-Georges-sur-Loire.

Le cit. Faugeron, médecin, vaccina le 10 frimaire *ses trois enfans* avec succès. Après avoir soumis vingt autres sujets, à cette opération, il a été obligé, par maladie, de suspendre ses premiers essais.

S.-Gilles, *département du Gard*.

Les cit. Marteau et Mairieux réunirent leurs efforts pour introduire chez eux la vaccine. Le fils du cit. Mairieux fut le premier vacciné. Ces médecins ont eu beaucoup à lutter contre les préjugés et les bruits que l'impéritie cherchoit à répandre.

Pontoise.

Le 1.er pluviose, le cit. Arnal fils, chirurgien des hospices civils, donna l'éveil aux habitans de Pontoise en vaccinant *sa fille unique*. Son exemple

trouva des imitateurs; et, depuis cette époque jusqu'au 20 germinal, il a vacciné cent personnes de tout âge et de tout sexe.

GUISE.

En s'entendant pour faire le bien, les citoyens Leclerc, médecin, et Duchâteau, chirurgien, virent couronner leurs efforts du plus grand succès. Le 7 pluviose, ils se rendirent à S.-Quentin auprès du cit. Colon à qui ils amenèrent un sujet pour se procurer le germe de la vaccine. De retour chez eux, ils eurent la satisfaction de la voir accueillie par tous les habitans de Guise et des environs.

Le 27 germinal, le nombre de leurs vaccinations étoit de cent vingt.

BREVES, *département de la Nièvre.*

Le cit. Dervault, chirurgien, a le mérite d'avoir le premier introduit la vaccine dans ce département. Il a rédigé un mémoire instructif sur cette inoculation, que le sous-préfet de l'arrondissement a fait imprimer et distribuer dans toutes les communes qui en dépendent.

Le 28 nivose, le fils du *cit. Sauvageot*, notaire, fut le premier vacciné; le 26 germinal, cinquante personnes avoient suivi cet exemple.

On doit au cit. Dervault des éloges pour le soin qu'il a mis à propager la nouvelle méthode ; il l'a introduite dans plusieurs communes, et notamment à Clamecy, ville principale du département.

S.-JEAN-DE-PIED-DE-PORT.

Le cit. Tibarue-Aitoin, chirurgien, fut un des premiers partisans de la découverte qui occupe tous les médecins. Il commença le 4 brumaire à vacciner, et continue depuis avec succès.

ETREPAGNY, *près Gisors.*

Le cit. Bouet, médecin, vaccina le 22 germinal *Aglaé Monvoisin* ; il n'a cessé depuis de propager la vaccine.

PONT-SAINT-VINCENT, CHALIGNY, etc.

Ce n'est pas sans peine que le cit. Banon a introduit l'usage de la vaccine dans ces contrées.

Le premier vacciné est le *fils du cit. Roussel.* Par-tout ses opérations ont réussi. Cinquante enfans ont été par ce moyen préservés d'une épidémie variolique.

AUCH.

C'est aux soins du cit. Dupetit, et à la vaccination *de son fils*, que l'on doit la connoissance et les progrès de la vacciné dans cette ville.

Cette opération, pratiquée sur des enfans de tout âge, même dans la dentition, ne lui a présenté aucun cas digne de remarque.

Nombre des vaccinations, quatre-vingt.

COBLENTZ.

Les cit. Steinbrenner, médecin, et Beauquet, chirurgien en chef de l'hôpital militaire, ont commencé à inoculer la vaccine le 9 germinal.

Hypolite Beauquet, fils du chirurgien, fut le premier vacciné.

Ils n'ont rien observé de particulier dans leur pratique.

HESDIN.

Le 26 pluviose, le docteur Vivens a introduit la vaccine dans cette commune. Ses confrères ne se montrèrent pas grands partisans de cette nouveauté; certains même la décrièrent, et lui suscitèrent des désagrémens. Cependant il est venu à bout de faire succéder une vaccination à l'autre, et a conservé ainsi la vaccine; ceux qui ont contrarié son zèle, commencent à revenir de leurs préventions.

Premier vacciné, *Nic. Montron*, âgé de 7 ans.

Vaccinations faites jusqu'au 20 germinal, trente.

PEZENAS, *département de l'Hérault.*

Le cit. Haguenot m'écrit :

« J'ai été souvent arrêté dans ma marche par » la jalousie, l'ignorance et les préjugés. J'ai eu » à combattre ces vices rongeurs de la société. » Je ne me rebute cependant pas ; je tiendrai » toujours au bien de l'humanité, en cherchant » à éloigner les maux qui l'affligent. »

Le 13 germinal, ses vaccinations se montoient à quatre-vingt-douze.

BLICASTEL et DEUX-PONTS.

Le cit. Jacquemin, chirurgien de Nancy, se transporta à Deux-Ponts où demeuroit son fils, pour le soustraire à la contagion variolique qui régnoit dans ces contrées.

Il le vaccina le 8 ventose, et réussit à l'en préserver. Le 2 floréal, le nombre de ses vaccinations étoit de cent.

MONTREUIL-SUR-MER.

Au commencement du mois de ventose, le citoyen Deroussent, accoucheur, introduisit dans cette ville l'inoculation de la vaccine. Il commença par y soumettre *sa fille*, et inspira, par cette démarche, une telle confiance à ses concitoyens, qu'au premier germinal le nombre des vaccinés passoit déjà cinquante.

On doit les plus grands éloges au zèle courageux avec lequel mademoiselle Deham-de-Weridan, en Boulonois, s'est dévouée pour communiquer cette bienfaisante inoculation aux pauvres de sa commune et de ses environs.

Elle n'avoit jamais eu la petite vérole ; ayant appris qu'on pouvoit s'en préserver par un moyen très-simple, elle se rendit à Boulogne, et fut vaccinée par le citoyen Nowel. De retour chez ses parens, elle attendit avec impatience le moment favorable pour communiquer ce préservatif aux pauvres et à leurs enfans échappés jusques-là aux ravages d'une petite vérole confluente et maligne qui moissonnoit journellement nombre d'individus. Elle prit elle-même de l'humeur de ses boutons ; vaccina sa mère et soixante enfans avec le plus grand succès, et eut le bonheur de les soustraire à la contagion variolique.

Le citoyen Montbrun-de-Recque, un de ses parens, homme riche et distingué par d'excellentes qualités, ne voulut pas être spectateur oisif des heureux effets de la vaccine. Il fit conduire chez lui, dans sa voiture, un enfant vacciné, et ayant réuni tous les sujets qui avoient échappé à la petite vérole, il les inocula tous, en commençant par son neveu. Un seul ne reçut pas l'infection vaccinale, et gagna la petite vé-

role quelques jours après. Son frère jumeau, heureusement vacciné, ne cessa d'habiter avec lui, sans contracter cette maladie.

MACON.

L'envoi que j'ai fait, le 4 germinal, au citoyen Blanc, médecin, a réussi. *Isidore Halliot* est le premier vacciné. La vaccine n'a pas encore de grands partisans dans ce pays. Cependant l'opinion publique s'ébranle.. L'exemple, donné par quelques citoyens de marque, ne peut que déterminer la confiance, et sous peu le nouveau moyen préservatif y sera généralement adopté.

EVREUX.

C'est aux citoyens Lesage, médecin, et Goulliart, chirurgien de l'hospice, que les habitans d'Evreux doivent les avantages de la vaccine. Depuis le 5 germinal, ils se livrent avec succès à cette nouvelle pratique.

Le 3 floréal, le préfet du département de l'Eure, par un arrêté spécial, les a constitués auprès de lui pour vacciner les indigens, et instruire les officiers de santé du département qui voudroient propager cette inoculation. On ne peut trop louer les efforts et l'humanité des ci-

toyens Lesage et Gouliart, qui se sont voués à préserver les habitans du département de l'Eure, des ravages de la petite vérole, non plus que l'empressement généreux du préfet à seconder les vues de ces médecins philantropes.

VARZY (*département de la Nièvre*).

L'ancienne inoculation étoit à peine connue dans ces cantons. Il a fallu le zèle éclairé du citoyen Arnaud, médecin; l'exemple qu'il a donné à ses concitoyens en vaccinant lui-même *sa fille*, pour fixer l'attention sur le nouveau préservatif de la petite vérole. La réputation dont jouit ce médecin, a gagné, à la découverte, grand nombre de partisans, et a beaucoup contribué à la répandre.

EPINAL.

Le 8 ventose, le citoyen Thyriat, chirurgien, a vacciné *son enfant*. Il vit depuis au milieu d'enfans atteints de la petite vérole, et se porte bien.

Depuis cette époque, le nombre de ses vaccinations est de cent.

AVASMONT (*département du Gard*).

Le citoyen Labrousse, médecin de l'hospice,

vaccina, le 10 frimaire de l'an 9, les deux filles du citoyen *Vames, chirurgien.* Le 22 germinal, il avoit vacciné cinquante personnes.

ORLÉANS.

Le 19 ventose dernier, le citoyen Jallon, chirurgien, vaccina *Marie-Cécile Legay*, âgée de 20 mois, en présence du citoyen Latour, médecin de l'Hôtel-Dieu, et du citoyen Maussion, chirurgien en chef du même hospice.

La vaccine suivit dans son développement la marche la plus régulière.

Les médecins et chirurgiens d'Orléans assemblés, le 28 ventose, chez le citoyen Jallon, après avoir examiné les boutons et jugé la matière, qu'ils contenoient de la meilleure qualité pour vacciner avec succès, s'en servirent sur-le-champ, et inoculèrent plusieurs enfans.

Depuis cette époque, ils rivalisent tous de zèle pour la propagation de la vaccine. Il existe peu de villes où elle ait été accueillie avec autant d'enthousiasme, par les médecins, les magistrats et toutes les classes des citoyens.

Vingt-six jours après son introduction, on comptoit déjà plus de trois cents personnes à Orléans soumises à l'inoculation de la vaccine.

On me saura sans doute gré de faire connoître

les noms des hommes de l'art qui ont si sagement combiné leurs efforts pour produire d'aussi heureux résultats.

Les citoyens :

Latour et Lanoix, médecins ;

Maussion, Lambron, Gable, Sue, Rochoux, Delacroix et Jallon, chirurgiens.

Ils n'ont rien observé de particulier dans la marche de la vaccine.

La Tête-de-Busch (*département de la Gironde*).

Le citoyen Jougla, chirurgien, est le premier qui, au mois de pluviose dernier, ait introduit la vaccine dans cette commune.

Le citoyen Hameau, son confrère, a suivi son exemple avec succès.

Catherine Bonnefemme, âgée de 3 ans, fut la première vaccinée.

Le 30 germinal, le nombre de leurs vaccinations étoit de cinquante.

Liège.

A deux fois différentes le citoyen Ansiaux, chirurgien distingué de Liège, n'avoit pu réussir avec le vaccin que je lui avois envoyé.

Le 7 germinal, son troisième essai fut couronné de succès.

Louis Degoër, âgé de 2 ans, fut le premier vacciné. Le 25 germinal, le nombre des vaccinations étoit de vingt-sept.

VERVIERS.

Le médecin Beauvois y a fait connoître la vaccine le 30 pluviose.

Il n'a rien observé d'irrégulier dans sa marche.

Le 20 germinal, il avoit vacciné quarante enfans.

COGNAC.

Dès le mois de nivose, le médecin Benati désira faire jouir ses concitoyens des avantages de la vaccine. Ses premières tentatives eurent le plus grand succès; mais, n'ayant pas trouvé d'enfans pour faire succéder une vaccination à l'autre, il perdit bientôt le germe de cette précieuse inoculation.

Plus éclairés sur leurs véritables intérêts, les habitans de Cognac ont pris confiance dans ce nouveau procédé vanté par le docteur Benati. Je viens de lui envoyer du nouveau vaccin.

CORBEIL.

Le citoyen Petit, chirurgien, a commencé

par soumettre *Jean-Louis Petit*, son fils, à l'inoculation de la vaccine.

Le 20 germinal, il avoit vacciné trente personnes.

MONTBELLIARD.

Le 14 brumaire dernier, le cit. Morel, médecin, y introduisit l'usage de la vaccine.

La fille du nommé *Adam*, prisonnier autrichien, fut la première soumise à cette inoculation, qui eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre.

Je ne connois pas d'autres détails sur la suite de ses opérations.

RIOM.

Le médecin Gerzat est le premier qui ait adopté la nouvelle inoculation.

Anne Armant, fille d'un chirurgien de la ville, y fut la première vaccinée le 27 brumaire.

Plusieurs confrères du docteur Gerzat ont été tentés de l'imiter; mais ils hésitent encore, les uns par crainte, les autres par préjugé.

WACKEN, OUSSELGEM, VIVE-S.-ELOY, *département de la Lys.*

Pour inspirer la confiance à ses concitoyens, le médecin H. Vanden-poel vaccina le 9 frimaire *ses quatre enfans.*

Le 11 germinal, le nombre de ses vaccinations étoit de cinquante-quatre.

LILLE.

L'enfant du cit. Hecgman-Renard a été le premier vacciné dans cette ville. Ce fut le 17 brumaire que le cit. Tilman, officier de santé, fit cette opération.

Le 1er. germinal, le nombre de ses vaccinations étoit de cent vingt.

VERVINS.

Plein de confiance dans la nouvelle méthode d'inoculer, le cit. Perrault, chirurgien, y soumit *ses deux enfans*. Envoyés à Guise, auprès du cit. Leclerq médecin, ils rapportèrent à leur père le germe de la vaccine qu'il a si utilement propagée. Depuis les premiers jours de ventose jusqu'au 10 germinal, il a vacciné trente enfans, sans avoir observé aucun cas particulier.

JARNAC, ANGOULÊME.

Le cit. Garnier, chirurgien, vaccina le 28 ventose les trois enfans du cit. *Jean Rauzin*, négociant à Jarnac. Le 13 germinal il comptoit déjà dans cette ville trente-six vaccinés.

Il se rendit à Angoulême pour y faire connoître la vaccine. Il vaccina la fille du cit. *Clavaud*;

et en peu de tems cinquante enfans furent préservés par lui de la petite vérole. Le cit. Roullet, médecin distingué, va continuer les opérations que le citoyen Garnier a si heureusement commencées.

CAEN.

Les cit. S.-Fresne, médecin, Benard, Lafosse, Ameline et Lelarge, chirurgiens, se sont empressés d'adopter l'inoculation de la vaccine. Dès le mois de pluviose dernier, le cit. S.-Fresne la mit en usage.

Depuis elle s'est répandue avec rapidité dans tout le département ; c'est aux soins de ces estimables médecins qu'on en est redevable (1).

Le nombre des vaccinations dans cette ville passe deux cent.

Plusieurs enfans ont percé des dents pendant le développement de la vaccine.

CONDÉ-SUR-NOIREAU.

Le docteur Letourneur-Dureuil vaccina le 22 ventose *Jeanne Lerebours*. A la suite de cette opération, n'ayant pas trouvé de nouveaux sujets à vacciner, il conserva sur du verre du vaccin,

(1) Le citoyen Lafosse commença par vacciner ses trois enfans.

qu'il employa quarante-trois jours après avec succès. Il a depuis inoculé quarante personnes.

Aix.

On avoit affecté de répandre dans cette ville des craintes sur les effets de la vaccine. Il a fallu que les praticiens les plus éclairés se soient prononcés en sa faveur pour détruire les préjugés qui s'opposoient à son usage. Les médecins Jaubert, Rigaud, Arnaud, Rouve et Cassagne ont senti de bonne heure le parti que l'art de guérir pouvoit tirer de cette découverte; c'est à leur zèle et à leurs soins que l'on doit l'introduction de cette nouvelle méthode dans la ville d'Aix.

Le 11 germinal, le cit. Arnaud avoit vacciné trente-un enfans de l'hospice civil. « Aucun d'eux, m'écrit-il, n'a perdu la gaîté ni l'appetit, quoique la plupart fussent très-foibles et atteints de la teigne laiteuse. »

Le cit. Arnaud continue à répandre la vaccine, et il est parfaitement secondé par ses collègues Rouve et Cassagne.

Nevers.

La vaccine étoit déjà connue dans ce département, lorsqu'un comité a été formé à Nevers

sous les auspices du préfet, pour y propager ce moyen préservatif de la petite vérole. Le cit. Frebault, chirurgien en chef de l'hospice civil et secrétaire du comité, a commencé par vacciner *ses enfans*, et la fille de son collègue *Maublanc*. Depuis ce tems, la nouvelle inoculation a fait des progrès à Nevers, et y est généralement adoptée.

VILLENEUVE-SUR-LOT.

Le médecin Lalaurie a commencé le 1.er nivose par vacciner *ses deux enfans*. Le virus vaccin que lui a fourni sa petite famille, s'est tellement répandu que les succès de la vaccine est assuré dans ces contrées.

Il a eu peu d'obstacles à vaincre, ce qui est dû au zèle qu'ont apporté toutes les autorités à seconder ses intentions bienfaisantes. Le maire de la ville, homme recommandable par ses connoissances et ses qualités morales, a suivi le premier l'exemple du docteur Lalaurie; et a fait vacciner ses enfans.

Le cit. Peyre, préfet du département, a témoigné beaucoup d'intérêt à ce que cette découverte fût promptement répandue; il a invité le cit. Lalaurie à rédiger une instruction sur l'inoculation de la vaccine, il l'a fait imprimer

et distribuer dans toutes les communes de son département.

Le 20 germinal, les vaccinations pratiquées par le cit. Lalaurie se montoient à cent cinquante.

Le cit. Larrat, médecin à Clairac, a aussi adopté l'usage de la vaccine.

ANVERS.

Le docteur Leschen a le premier introduit la vaccine dans cette ville, secondé par le médecin Vrancken. Elle y a été accueillie avec enthousiasme. Leurs premières vaccinations n'ont été faites que sur la fin de germinal ; et 21 floréal trois cents personnes avoient été vaccinées, soit par eux, soit par les autres médecins qui ont marché sur leurs traces.

BRUXELLES.

C'est encore au cit. Leschen et au docteur Vandenzande, demeurant à Anvers, que Bruxelles doit les avantages de la vaccine.

Ce dernier, conjointement avec son père, chirurgien établi dans cette ville, a soumis dans l'espace d'un mois cent quatre-vingt-neuf individus à la nouvelle inoculation.

Le premier vacciné fut *Victor Sergent*, âgé de quatre ans, fils du commandant de la ville.

Le cit. Vandenzande père, et plusieurs autres personnes de l'art, continuent de propager avec succès le nouveau préservatif.

Malines.

Malines doit la vaccine au médecin Leschen, dont le zèle n'a pas connu de bornes pour la propager. Le docteur Joffroy a continué à la répandre; en dix jours il a vacciné, avec le plus grand succès, cinquante individus de tout âge.

Fournès (*département du Gard.*)

Quoique placé dans une campagne, le citoyen Rollande, chirurgien, n'a pas été le dernier à mettre en usage la vaccination.

C'est *son fils* qui, le 5 ventose, fut le premier vacciné; depuis cette époque, cent personnes ont été de même soumises à la nouvelle inoculation. Le citoyen Rollande n'a observé aucune variété dans les symptômes qui l'accompagnent.

Nantes.

Le médecin Baudry est le premier qui ait adopté la nouvelle méthode d'inoculer.

Le 25 brumaire, il vaccina les deux enfans du citoyen *Lofficial*, ex-représentant du peuple.

Quelque tems après, ne trouvant pas de sujets pour conserver le germe de la vaccine, il fut forcé de suspendre ses opérations. Il vient de les reprendre, et les continue avec succès.

Rennes.

Cette ville n'a pas saisi avec moins d'avidité que les autres communes de la République, une découverte dont elle regardoit l'efficacité comme définitivement constatée. Une foule d'expériences appuyées des témoignages les plus imposans, sembloit lui imposer la nécessité d'adopter cette méthode; elle le fit avec d'autant plus d'empressement, qu'elle trouva dans le zèle infatigable des médecins et chirurgiens, et des membres composant l'institut départemental, tous les moyens de répandre une lumière éclatante sur cet intéressant objet.

Le 6 brumaire dernier, le citoyen Cahouet-Dufourneau introduisit la vaccine à Rennes.

Le premier vacciné fut *Joseph Parisel*. Les citoyens Tual, médecin, et Danthon professeur d'histoire naturelle, y pratiquent aussi cette inoculation.

Ce dernier a fait un rapport qui a été en-

tendu avec le plus grand intérêt par l'institut départemental. « Ce ne sera, dit-il, qu'en multipliant les essais sur la vaccine, qu'en répétant sans cesse la preuve démonstrative de son utilité, qu'on peut raisonnablement se flatter de lui obtenir un véritable triomphe.

» C'est pour parvenir à ce but, que le citoyen Danthon a répété les expériences faites à Londres, à Paris, à Genêve, à Vienne ; il a obtenu les mêmes résultats. Le soin qu'a pris l'institut départemental de les publier, a beaucoup fait pour dissiper les préventions, et assurer le succès de la découverte dans tout le département. »

Blois.

Le citoyen Corbigny, préfet du département d'Indre et Loire, n'a rien négligé pour faire jouir promptement ses administrés des avantages de la vaccine. Par ses ordres, le citoyen Desparauches, chirurgien distingué de Blois, amena à Paris, chez le citoyen Colon, *Jean Bouracin*, orphelin élevé à l'hôpital de Vienne : cet enfant fut vacciné à Paris par le citoyen Colon. On pourroit dire que la reconnoissance guida les pas de cet infortuné, et qu'en échange des soins et de l'existence qu'il devoit aux habitans de Blois, il

leur rapporta le moyen de se préserver d'un des plus terribles fléaux qui affligent l'humanité.

Le préfet mit tous ses soins à faire constater l'utilité de la vaccine; il nomma une commission qui en suivit les effets, et dont le rapport confirma sur tous les points, les succès obtenus dans les différentes villes de la République. Ce magistrat donna alors la plus heureuse impulsion à la nouvelle pratique, en faisant vacciner *son fils* âgé de trois ans. Cette démarche contribua beaucoup aux progrès de la vaccine.

C'est donc aux soins généreux du citoyen Corbigny, à l'exemple qu'il a donné, au zèle et aux efforts du citoyen Desparauches, que les habitans de Blois doivent les avantages de la vaccine (1). Puisse leur reconnoissance égaler les bienfaits qu'ils ont reçu !

---

(1) La lettre suivante est une douce récompense que j'ai reçue pour avoir secondé le citoyen Desparauches. Elle prouve qu'un magistrat éclairé qui s'occupe constamment de ce qui intéresse ses administrés, sait à-propos encourager et remercier ceux qui, par intention ou par le fait, ont pu leur être de quelqu'utilité :

Blois, 2 floréal an 9.

Le préfet du département de Loir et Cher, au citoyen Colon, médecin, à Paris.

« Je vous fais passer, citoyen, quelques exemplaires du

VERSAILLES.

Les médecins de cette ville n'ont pu voir avec indifférence les succès obtenus à Paris par la vaccine. Aussi, dès le mois de frimaire, le citoyen Voisin dont le zèle pour son art égale les connoissances, s'empressa-t-il d'adopter cette nouvelle pratique.

Ce fut en donnant l'exemple de la plus grande confiance, en soumettant *sa fille* à l'opération de la vaccine, qu'il voulut instruire ses concitoyens des avantages qu'ils pourroient retirer de cette inoculation.

La fille du citoyen Voisin fut vaccinée par le citoyen Colon, en présence des citoyens De-

---

rapport qui vient de m'être fait par la commission chargée de constater à Blois les expériences qu'on y a faites sur la vaccine. J'ai pensé que vous recevriez avec plaisir cette nouvelle preuve de l'utilité d'une découverte dont vous avez été le plus ardent et le plus zélé propagateur: elle servira aussi à vous rappeler le soin que vous avez mis à instruire, dans la connoissance de la vaccination, l'officier de santé que j'ai envoyé à Paris au mois de pluviose; ce souvenir honorable pour vous, vous fait partager avec le citoyen Desparauches l'estime et la reconnoissance que lui ont vouées les habitans du département de Loir et Cher. »

Salut et fraternité,

L. CORBIGNY.

soteux, célèbre inoculateur ; Lamayran, médecin de l'hospice civil ; Leger, ancien membre du collège de chirurgie de Paris, et Texier, chirurgien des Invalides.

La vaccine, chez cet enfant qui, le premier à Versailles, a donné cet utile exemple, eut tout le succès qu'on s'en étoit promis. Depuis cette époque, les progrès de la vaccine ont été étonnans dans cette ville et ses environs. C'est à l'activité bienfaisante du citoyen Voisin, qu'on en est en grande partie redevable. Le premier floréal, le nombre de ses vaccinations étoit déjà de deux cent dix-huit. Cette pratique étendue lui a fourni bien des occasions de faire des remarques intéressantes, dont je m'empresserai de faire usage dans la troisième partie de cet ouvrage.

Il en a fait l'objet d'un mémoire très-instructif, qu'il a présenté au préfet et à la société d'agriculture, mémoire qu'il livrera sans doute à l'impression pour l'avantage de l'art et les progrès de la découverte.

En général, tous les collègues du citoyen Voisin, ont marché sur ses traces en adoptant avec zèle l'inoculation de la vaccine. Personne ne l'a fait avec plus de succès que le citoyen Texier, chirurgien des Invalides. J'i-

gnore le détail de ses opérations et de celles des autres médecins de cette ville ; ce qui m'empêchera de donner le relevé des vaccinations qui ont été faites jusqu'à ce jour à Versailles.

Rouen.

Le citoyen Blanche, membre du comité de santé près la mairie de Rouen, peut être compté au nombre des plus zélés propagateurs de la vaccine. En homme sage qui n'affirme et ne rejette rien témérairement, il voulut s'assurer par lui-même de l'efficacité de cette découverte. Il fit en conséquence un voyage à Paris, au mois de vendémiaire, pour en suivre les effets chez le citoyen Colon. Ce médecin se fit un vrai plaisir de lui faire voir la vaccine dans ses différentes périodes, et de lui donner le germe qui le mit à même de la naturaliser à Rouen.

Pour inspirer plus de confiance à ses concitoyens dans le préservatif qu'il leur apportoit, il en fit usage sur *sa petite-fille, Sophie Fortier*, et en obtint les plus heureux effets. Le 27 germinal, il avoit vacciné deux cent soixante-sept individus.

Parmi les témoignages flatteurs rendus aux succès de ses opérations, je dois parler de l'in-

térêt qu'y prit le citoyen Beugnot. Ce digne magistrat, protecteur des découvertes utiles, ne pouvoit manquer d'encourager l'introduction de la vaccine dans son département. Sa lettre au citoyen Blanche servit beaucoup à la répandre. En la lisant on verra qu'il soumit son fils à la nouvelle inoculation en même tems que les orphelins de l'hospice; ce qui étoit fait pour inspirer la plus grande confiance dans ce nouveau procédé.

Rouen, le 18 germinal an 9.

Le préfet du département de la Seine Inférieure, au citoyen Blanche, membre du comité de santé près la mairie à Rouen.

« Citoyen,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, le 9 de ce mois, par laquelle vous me demandez à être autorisé de vacciner les enfans qui sont élevés dans les hospices de la ville de Rouen, et à garantir ainsi une portion des citoyens confiés à mes soins, d'un fléau rédoutable qui attaque la société depuis tant de siècles.

» J'ai dû accueillir avec intérêt, citoyen, la proposition que vous me faites. Je considère l'inoculation de la vaccine comme un des plus utiles présens que nous ait fait l'art de guérir. J'ai été

l'un des premiers à la recommander à la protection du gouvernement, et je vois, avec une véritable satisfaction, que de plus en plus on en propage les bienfaits. D'après les succès obtenus à Londres, par Jenner, Woodwille et Péarson; en Allemagne, par Decarro, Ballhorn et Stromeyer; en France, par Thouret et d'autres médecins célèbres que produisent Paris, Lyon, Genève, etc., la question est complètement décidée en faveur de la vaccine; elle triomphe de la prévention. S'il ne nous est pas encore permis d'espérer que nous parviendrons à extirper totalement la petite vérole, nous avons au moins entre les mains le moyen de nous en garantir par un procédé qui paroît aussi sûr que l'inoculation ordinaire, et qui n'offre ni les mêmes désagrémens ni les mêmes dangers.

» Je vous autorise donc, citoyen, à soumettre à la vaccine six enfans de la patrie, pris dans une des maisons nationales de Rouen. Je n'y mets qu'une condition, c'est que vous y soumettiez en même tems le plus jeune de mes fils, qui recevra le même virus vaccinal et le même traitement. Je vous félicite pour le zèle que vous mettez à propager les avantages d'une découverte qui intéresse autant l'humanité. Ce zèle vous assure des droits à l'estime de vos concitoyens,

toyens ; et à la reconnoissance du gouvernement.

» J'ai l'honneur de vous saluer. »

Signé BEUGNOT.

GRENOBLE.

Le citoyen Villars, chirurgien, fils du célèbre professeur de botanique, donna une grande preuve de confiance dans l'inoculation de la vaccine, en y soumettant *son fils*, le 13 frimaire an 9.

Secondé par son confrère et son ami, le citoyen Silvy, il sut bientôt convaincre les citoyens de Grenoble, des avantages de ce moyen préservatif.

Le citoyen Silvy présenta au lycée des sciences et des arts dont il est membre, un mémoire où, après avoir comparé les effets de la petite vérole spontanée et inoculée, avec ceux de la vaccination, il fit ressortir la préférence que méritoit cette dernière inoculation sur l'ancienne, et proposa de la mettre en pratique dans tout le département.

Ces propositions furent soumises à l'examen de la société de santé, qui crut ne devoir prendre à ce sujet aucun parti.

Le citoyen Silvy ne fut point arrêté par ces

obstacles ; il s'adressa directement au préfet dont l'humanité et l'amour pour les sciences utiles sont connus ; il lui traça avec force le tableau des avantages de la vaccine , en rappelant toutes les autorités respectables qui l'avoient préconisée. Ausssi-tôt ce magistrat philantrope sollicita de la société une instruction capable de faire connoître ce nouveau procédé dans toutes les communes de son département. Il prit en même tems un arrêté pour soumettre à la vaccination tous les enfans de la patrie.

Ce fut une bien douce satisfaction pour les citoyens Silvy, Trousset et Bilon, chirurgiens de l'hospice, de mettre à exécution l'arrêté du préfet , et de soustraire ainsi à une maladie affreuse , des orphelins déja intéressans par leurs malheurs. Bientôt parut l'instruction demandée à la société de santé, et avec elle , les excellentes réflexions des citoyens Villars et Silvy.

Le cit. Ricard leur donna sur-le-champ toute la publicité possible. Cet empressement du préfet à seconder de tout son pouvoir la propagation de la vaccine , mérite les éloges de tous les amis de l'humanité. Il produisit le meilleur effet. En peu de tems deux cents personnes furent vaccinées.

Et vous, estimables médecins, qui avez réuni

vos efforts pour détruire les préjugés qui s'opposoient à l'introduction de la vaccine dans votre ville, votre récompense est dans le bien que vous avez fait, et dans le triomphe de la découverte que vous avez préconisée.

La Tour-du-Pin. Vizile.

Les docteurs Raimond, Comte et Caron, ont marché sur les traces des citoyens Silvy et Villars ; ils comptent déjà cent quarante vaccinés dans ces deux communes.

Avignon.

Le citoyen Pamard, chirurgien distingué de cette ville, a montré constamment pour la vaccine le zèle le plus infatigable. En lui sacrifiant tous ses momens, il est parvenu à la faire accueillir avec enthousiasme dans tout le département de Vaucluse.

Beaucoup écrire pour mettre au fait de cette pratique, des chirurgiens qui n'en avoient aucune connoissance ; leur envoyer souvent du vaccin, répondre à leurs objections, tels sont les moyens qu'a employés le cit. Pamard, pour faire connoître la vaccine, et pour lesquels il mérite à juste titre, la reconnoissance de ses concitoyens.

Si la mauvaise foi et la jalousie ont voulu pro-

fiter d'un événement tout-à-fait étranger à cette inoculation, pour nuire à ses progrès, et se venger d'un de ses plus zèlés partisans, à coup sûr, les paroles des sots doivent retourner dans le vague d'où elles sont sorties. Les gens honnêtes et éclairés sauront tôt ou tard apprécier les médecins qui ont eu le courage de braver les préjugés, pour faire connoître et répandre la plus belle découverte qu'ait jamais faite l'art de guérir.

AMIENS.

Un jury de santé, composé des citoyens Lendormi, Comet, Lapostolle, Ladent et Sevelle, hommes distingués par leurs connoissances, commença le 11 ventose les opérations de la vaccine.

Le fils du citoyen *Dublot Larchus* est le premier vacciné. Le 20 germinal, soixante enfans avoient été soumis à cette inoculation. Le citoyen Sevelle m'écrivoit le même jour : « Tout » le monde vaccine ici ; le jury, sous les auspices » de l'administration municipale, va vacciner » gratuitement tous les indigens. Sous deux mois » notre commune, d'une population de quarante » mille âmes, sera affranchie et préservée des » ravages de la petite-vérole. »

MONTBRISSON.

Ce n'est que le 7 floréal, que le médecin Grubit

a été à même d'introduire la vaccine dans cette ville ; à la réception du virus que je lui envoyai, il fit ses premières inoculations en présence de beaucoup de citoyens.

Pierre Tumilier, âgé de neuf ans, fut le premier vacciné ; deux autres le furent immédiatement après ; tous reçurent l'infection vaccinale. Le succès de cette opération a inspiré beaucoup de confiance ; chacun à l'envi veut y soumettre ses enfans.

Je ne connois point de détails ultérieurs.

VERNON.

Ce ne fut que le premier germinal que la vaccine y fut connue. Le citoyen Soret commença par son fils, et continue depuis de la propager.

LARDY (*près Etampes*).

Il est impossible de mettre plus de zèle que le citoyen Bonafox médecin n'en a mis pour répandre la vaccine dans ces contrées. On lui doit un mémoire qui établit d'une manière précise les signes pathognomoniques de la vaccine.

Premier vacciné, Auguste Chambry.

Nombre de ses vaccinations au 20 germinal. 168.

SAINTE-FOI (*département de la Gironde*).

Le 26 pluviose, la vaccine fut connue dans cette ville par les soins du médecin Dupuy. Le premier vacciné est *le fils du citoyen Lapoyade.*

Le 19 floréal, ses vaccinations se montoient à 150.

Si les citoyens Bouny et Euxassy, officiers de santé de l'hospice civil de Sainte-Foi, furent plus tardifs à adopter l'usage de la vaccine, ils n'en mirent pas moins de zèle à la propager.

« Nous avons cru, m'écrivent-ils, devoir laisser de côté le lucre. Le désintéressement nous a » guidés jusqu'à présent. Nous sommes appelés » dans tous les cantons; en vingt jours nous avons » vacciné quatre-vingt personnes; la contre- » épreuve que nous allons faire sur plusieurs de » nos vaccinés, fera disparoître le reste des incré- » dules, et dans peu nos contrées seront à l'abri » de la petite-vérole. »

TOUL.

Le 27 pluviose, *Nicolas Bardonel*, âgé de neuf ans, fut le premier vacciné par le citoyen Bancel, chirurgien. En moins de deux mois, le nombre de ses vaccinations s'est monté à 35.

RAMBERVILLIERS.

Le citoyen Febvrel, médecin, vaccina *une de*

ses filles, âgée de dix-huit mois, le 25 germinal. Depuis ce tems, soixante personnes de tout âge et de tout sexe, ont été soumises à la nouvelle inoculation sans avoir donné lieu à aucune remarque particulière.

BEAUGENCY.

En commençant par *sa fille unique*, le citoyen Bourdon, officier de santé, a inspiré à ses concitoyens la plus grande confiance dans la vaccine. Du 26 ventose à la fin de germinal, il a vacciné 36 personnes.

LYON.

Si des tracasseries à combattre, des jalousies à vaincre, des mauvais procédés à essuyer, eussent pu abattre le courage des citoyens Brion et Bellay, la vaccine ne seroit encore connue que de nom dans cette ville; mais cette découverte a trouvé dans ces deux estimables médecins, des défenseurs d'autant plus intrépides, que ses ennemis étoient plus acharnés.

Comme rédacteurs *du journal d'Hygiène*, ils surent combattre avec avantage ses détracteurs, en publiant les observations qui, à Paris et dans d'autres villes, étoient le fruit de l'expérience et de l'impartialité, et constatoient les avantages

de cette nouvelle pratique. « On peut raisonner, » disent-ils, avant d'adopter un procédé utile aux » arts; mais lorsqu'il s'agit de la vie des hommes, » toute temporisation est un crime. La vaccine » n'est pas une affaire d'opinion, elle n'est pas » appuyée sur de simples probabilités; mais bien » sur des faits avérés, authentiques, incontesta- » bles. Que tarderoit-on de l'adopter? Exige- » t-on que cette inoculation ait fait ses preuves? » Elles sont toutes faites, les expériences du co- » mité médical de Paris ne laissent aucun doute » sur cette méthode, sur sa propriété préserva- » tive, sur ses avantages. Celles du médecin *Colon,* » faites chez le préfet du département de la Seine, » terminent entièrement les débats. Sept inocu- » lés de la vaccine, ont été inoculés de nouveau » avec du pus variolique pris sur l'enfant du ci- » toyen *Frochot*, et il en est résulté qu'aucun » des sept vaccinés n'a contracté la petite-vérole. » Cette contre-épreuve, sollicitée et exécutée par le » zèle du médecin *Colon,* ne permet plus de douter.

» Grâces soient rendues à ce médecin philan- » trope; c'est à lui que la France devra une très- » grande partie du bienfait de la vaccine! Dès le » mois de vendémiaire dernier, il avoit proposé de » vacciner gratuitement les pauvres et les militai- » res; et l'on sait que depuis cette époque, tous

» les arrondissemens municipaux se sont pronon-
» cés en faveur de la vaccine, etc. etc. (1) »

Entraînés par l'exemple de la capitale, les médecins Brion et Bellay proposèrent de mettre les pauvres de la ville de Lyon à l'abri de la petite vérole. L'accueil qu'ils reçurent du préfet et de son secrétaire-général, est au-dessus de tout éloge. Quand on a le bonheur de posséder des magistrats éclairés et philantropes, les projets de faire le bien ne sont pas longs à exécuter. En effet une salle fut mise à leur disposition dans la maison St.-Pierre, et, le 25 germinal, ils commencèrent à vacciner les indigens.

En disant tout ce qu'ils ont fait pour la vaccine; en rendant à leur bienfaisance le tribut de louanges qu'elle mérite, il est doux pour moi de n'être en cela que l'organe des habitans de Lyon, qui n'oublieront jamais que c'est à ces médecins qu'ils devront d'être préservés d'un fléau destructeur.

BESANÇON.

Tandis que quelques détracteurs de la vaccine

(1) Les éloges d'hommes estimables et éclairés sont bien faits pour flatter. Je remercie les citoyens Briou et Bellay, s'ils n'ont voulu qu'encourager mon zèle et redoubler mes efforts.

cherchoient à en arrêter les progrès, les citoyens Barrey et Marchant, médecins à Besançon, réunissoient leurs efforts pour en introduire l'usage dans leur ville.

Il suffit de lire l'excellent mémoire du citoyen Barrey sur cette matière, pour apprécier son amour pour l'art qu'il cultiva, et les succès que méritoient ses travaux secondés par son collègue Marchant.

Les membres de la société d'agriculture, commerce et arts de cette ville, rivalisèrent de zèle avec ces amis de l'humanité, pour assurer le triomphe de la vaccine.

Ils nommèrent en conséquence un comité médical chargé de la propager et de la répandre. Ses progrès furent d'autant plus rapides, que l'expérience *confirma* tous les faits avancés en faveur de cette pratique; ce qui lui gagna la confiance de tous les citoyens. C'est donc à sa société d'agriculture, uniquement occupée de choses utiles, et aux médecins Marchant et Barrey, que le département du Doubs sera redevable de connoître la vaccine et de jouir de ses bienfaits.

HAM.

S'il s'est trouvé dans la commune de Ham, comme dans les autres villes de la république,

des contradicteurs qui ont cherché à inspirer des craintes sur la vaccination, cette pratique eut aussi dans le citoyen Fercot, médecin, un défenseur zélé. Ses expériences heureuses et multipliées ne tardèrent pas à forcer ses ennemis au silence, et à faire paroître la vérité avec plus d'éclat.

Son épouse, ses neveux furent les premiers vaccinés. Depuis le 28 frimaire, deux cent vingt-quatre sujets l'ont été, et toujours avec le plus grand succès.

Le maire de Ham fut un des premiers à préconiser les avantages de cette découverte, en secouant le joug des préjugés, qui, à cette époque sur-tout, sembloient devoir s'y opposer. Un pareil exemple, joint aux succès répétés de l'opération, décida la confiance, et servit beaucoup à propager la vaccine dans toutes les communes environnantes.

BAILLEUL.

Aux faits sans nombre cités en faveur de la vaccine, il ne sera pas inutile d'en ajouter un qui honore le citoyen Leroy, secrétaire de la mairie de Bailleul.

Ce père de famille voyoit autour de lui, la petite-vérole moissonner une grande quantité

d'enfans. Il tremble pour les siens, et prend le parti de les en préserver par l'opération de la vaccine. Il s'adressa à moi, et au moyen d'instructions très-détaillées, et de vaccin que je lui fis passer, il est venu à bout de vacciner lui-même, heureusement, ses deux enfans.

Ce trait est d'autant plus honorable, qu'alors (c'étoit au mois de frimaire) la vaccine étoit encore peu connue dans les départemens, et qu'il a donné l'exemple aux médecins de ce pays qui, n'ayant pas dans le tems sécondé ses désirs ont été bien aises de marcher depuis sur ses traces.

VOIRON (*département de l'Isère*).

Le citoyen Mauclerc, médecin, fut un des premiers à me demander du vaccin, croyant par son usage garantir ses concitoyens des ravages de la petite vérole. Je mis d'autant plus d'empressement à lui en envoyer, que je connoissois son amour pour l'humanité, et pouvois apprécier les succès qu'il étoit digne d'obtenir.

Mais il est malheureusement dans le caractère de presque tous les hommes d'opposer long-tems le doute aux découvertes les plus utiles. C'est ce que le citoyen Mauclerc éprouva de la part des

habitans de Voiron. En vain, dans une adresse faite aux pères et mères de famille, retraça-t-il l'efficacité de la vaccine, et ses succès dans toute la France; ce ne fut que le 8 germinal qu'il détermina *Germain Rambaud* à se faire vacciner. Ce jeune homme, âgé de 17 ans, accompagna le médecin Mauclerc à Grenoble, où son ami, le citoyen Silvy, l'inocula de bras à bras. Cette inoculation réussit et procura au citoyen Mauclerc la satisfaction d'imposer silence aux préjugés. Bientôt chacun s'est convaincu de la bénignité de la vaccine, en voyant le cit. Rambaut se livrer à toutes ses occupations journalières, et n'éprouver aucune incommodité. On mit alors autant d'empressement à amener ses enfans au citoyen Mauclerc, qu'on avoit montré d'éloignement à suivre ses conseils dans le principe. En vingt jours, il a vacciné trente-sept enfans.

DUNKERQUE.

Si le citoyen Smet a mis beaucoup d'enthousiasme à vanter les avantages de la vaccine, on lui doit des remercîmens, puisqu'il avoit le bien de l'humanité pour objet. Afin de donner à ses concitoyens un sûr garant de la confiance qu'il cherchoit à leur inspirer, il commença à faire usage du vaccin que je lui avois envoyé, sur son

épouse, qui, âgée alors de 23 ans, et grosse, n'en éprouva aucune indisposition.

Il eut à surmonter plus d'un obstacle dans le cours de ses travaux. Son ardeur ne fut pas rallentie. Le 12 germinal, ses vaccinations s'élevoient à cent vingt-deux.

Un succès aussi flatteur étoit bien capable de déterminer les pères et mères en faveur de la vaccine. Aussi le citoyen Smet a-t-il le plus grand espoir de voir succéder aux préjugés une sage prudence qui donnera à la nouvelle méthode un plus grand éclat.

MARSEILLE.

Le citoyen Ducros, officier de santé de première classe, a le mérite d'avoir fait adopter aux habitans des départemens du midi la nouvelle inoculation, au moment où ils étoient en proie au fléau destructeur de la petite vérole. Il se trouva à Paris au mois de vendémiaire dernier, et suivit les expériences de Vaugirard. Il ne partit qu'après avoir étudié à fond la marche et les symptômes de la vaccination. Je lui donnai du vaccin, dont il sut tirer un grand parti dans tous les pays où s'étendoit sa pratique médicale; il commença par *vacciner son enfant*. Dans une

adresse éloquente, après avoir retracé les dangers de la petite vérole, il annonce un préservatif assuré contre ses ravages. Vingt-deux communes différentes devinrent bientôt le théâtre de ses immenses travaux, auxquels il fit gratuitement participer tous les pauvres. En un mot, l'enthousiasme fut porté à un tel point dans le midi, que, du 30 brumaire au mois de ventose, il avoit déjà vacciné *treize cent soixante-sept personnes.*

Il vint à cetté époque fixer sa résidence à Marseille, où, dans un seul jour, il vaccina *cent soixante enfans.* Cette pratique a été adoptée par plusieurs autres médecins. Une fois par décade, le citoyen Ducros se rend à Toulon et à Arles, de sorte que toutes ces contrées lui doivent la cessation de l'épidémie variolique qui avoit déjà fait tant de victimes.

METZ.

C'est un mobile bien puissant que l'exemple d'un magistrat qui s'occupe sans relâche d'améliorer l'état de son département. L'accueil flatteur que fit le préfet de la Moselle au citoyen Clerx, chirurgien-major de l'école du génie et des mines, le premier qui ait introduit la vac

à Metz, fait honneur à l'administrateur ainsi qu'au médecin.

Le 12 ventose, le citoyen Clerx soumit *son fils* à l'opération de la vaccine. En se prononçant ainsi, en faveur d'une découverte utile, il fit tout pour en répandre la connoissance et les avantages.

On peut dire, à la louange du citoyen Clerx, qu'il ne négligea rien pour répondre aux vues bienfaisantes du préfet.

Il associa à ses travaux le citoyen Gorcy, médecin en chef de l'armée, partisan zélé de tout ce qui peut servir l'humanité. Bientôt la vaccination fit des progrès rapides.

Le premier germinal, une dame anglaise leur confia une vache à laquelle ils communiquèrent le cow-pox. Ce succès redoubla la confiance des citoyens de Metz. La dame anglaise fut vaccinée avec la matière prise sur la vache. Nombre d'enfans l'ont été successivement. Ces résultats satisfaisans sont au-dessus de ce qu'on pouvoit espérer dans une ville où l'on pratiquoit peu l'ancienne inoculation, et où le citoyen Clerx a trouvé plusieurs antagonistes.

Les cit. Pinson et Ibrelisle, professeurs de l'école d'instruction, ont aussi adopté la pratique [illegible] de la vaccine.

SAINTE-

SAINTE-MENEHOULD.

Le citoyen Thugnet, chirurgien, de concert avec le citoyen Roullaud, médecin, introduisit la vaccine dans cette ville le 28 ventose dernier. *Les deux enfans du citoyen Simon* furent les premiers vaccinés. En 24 jours 120 personnes ont été soumises à la même opération.

BORDEAUX.

Le docteur Ranque a conduit à Bordeaux un enfant que j'avois vacciné. Son intention étoit d'y naturaliser la vaccine. Je n'ai reçu aucune nouvelle sur le succès de son voyage, dont j'aurois dû être un des premiers instruits.

Le docteur Lucadon vaccine aussi dans cette ville.

Plusieurs médecins à qui j'ai envoyé du vaccin, ne m'ont pas fait parvenir les détails que je leur avois demandés. Je crois cependant utile de publier le nom des villes où ils ont mis la vaccination en usage. Si, à la liste que je vais donner, on ajoute les communes où elle a été introduite par les deux comités de vaccine de Paris, on sera étonné des progrès rapides qu'aura faits cette découverte en si peu de tems.

NOMS des villes où la vaccination est en usage.	*NOMS des médecins et chirurgiens qui la pratiquent.*
Arles.	Marteau, Grassot, Médecins.
Angers.	Boussant et Batard, chirurgiens.
Aurignac.	Decan fils, chirurgien.
Axel, Escaut.	Heller, médecin.
Brest.	Duret, chirurgien en chef de l'hôpital.
Briançon.	Sautin, chirurgien en chef de l'hôp. mil.
Badouville.	Boyardet,
Bailleul.	Lilfrooghe,
Barbantanne.	Portales, Chirurgiens.
Bar-sur-Ornain.	Moreau,
Bayonne.	Julien, Hariaque,
Beaune.	Billardet fils, Médecins.
Beauville.	Vacquier,
Belfort.	Bardy, chirurgien de l'hôpital militaire
Bergerac.	Bossiere, Venencie, Chirurgiens de l'hospice.
Bourganeuf.	Aubusson, médecin.
Briançon.	Sautin, chirurgien en chef de l'hôp. mil.
Castillionès.	Descars,
Castillon.	Talaret, Médecins.
Castries.	Malsac,
Cazères.	Sicardon, chirurgien.
Châlons-sur-Saône.	Gauthey, chirurgien en chef de l'hospice.
Chamberry.	Fauconnier, médecin.
Charité-sur-Loire. (la)	Lallemant, médecin.
Chaumont.	Barbolin, médecin. Laurent, professeur.
Chinon.	Linacier, médecin.
Château-Dun.	Coeffier, chirurgien de l'hospice.
Château-Salins.	Viment, chirurgien de première classe.
Château-Thierry.	Nicaise,
Clamecy.	Sallé, Médecins.
Chatillon-sur-Marne.	Colard, chirurgien.
Cologne.	Ravelet, chirurgien.
Chouzé.	Lemêne chirurgien.
Colmar.	Bocquenel, chirurgien de première classe.

Compiegne.	Dernier,	
Corps.	Emond,	
Cuisery (Saône-et-Loire)	Vassier,	Médecins.
Dax.	Lamathe,	
Deux-Ponts.	Bicking,	
Dijon.	Bornier, chirurgien en chef de l'hôpital.	
Douay.	Tharanget, médecin.	
Ecouché.	Daminet, médecin.	
Enghien.	Mauclert, médecin.	
Epernay.	Labbé, chirurgien.	
Etampes.	Engaz, médecin de l'hospice.	
Forges-les-Eaux.	Cizéville, médecin.	
Falaise.	Letellier, médecin.	
Gap.	Michel,	
Gensac (Gironde.)	Sudre,	Chirurgiens.
Givry, Saône-et-Loire.	Parise,	
Grasse (Var.)	Cavalier,	
Guéret.	Fayolle fils,	Médecins.
Hâvre. (le)	Joubert,	
Hirondelle (l') (Dordog.)	Hericé, chirurgien.	
Hontenisse.	Steffer, chirurgien.	
Issideuil.	Debregeais, médecin.	
Lamure.	Desmoulins, Nicolet,	Médecins.
Landau.	Eve, chirurgien.	
Lemonestier.	Buisson,	
Libourne.	Lassime, Dumay,	Médecins.
Laferté-Bernard.	Verdier, chirurgien.	
Ligny.	Mongin, médecin.	
Lorient.	Vary, chirurgien.	
Louvain.	Jagon, chirurgien en chef des invalides.	
Lunéville.	Saucerotte, membre de l'Institut.	
Manosque.	Bouteil, médecin.	
Mulhausen.	Risler, médecin.	
Montbrisson.	Grubin, médecin.	
Montastruc (Gard.)	Rouvière, chirurgien.	
Montfort.	Lenormand, médecin.	
Montfrine (Gard.)	Anselme, chirurgien.	
Nismes.	Larrey, médecin.	
Neuf-Brissac.	Huvet,	
Paray-le-Monial.	Malherbe,	Médecins.
Pepin (Basses-Alpes.)	Mottet,	
Pleudiheu.	Gromain, chirurgien.	
Pont-à-Mousson.	Maugra, médecin militaire.	
Pont-de-Vaux.	Pacotte,	
Pont-Saint-Esprit.	Flour,	Chirurgiens.
Remoulins (Gard.)	Fabre,	
Rhodes.	Amiel,	

Rives.	Lecointe, médecin.
Sarre-Libre.	Payen, } Chirurgiens.
Scyses.	Traversier, } Chirurgiens.
Seignelay.	Leclair, médecin.
Steenvercq.	Portebois, chirurgien.
Strasbourg.	Mareschal, médecin.
St.-Brienne.	Langlois, chirurgien de l'hôpital civil.
St.-Brieux.	Legal-Lasalle, } Médecins.
St.-Diez.	Gérard, } Médecins.
St.-Fargeau.	Dumas, chirurgien.
St.-Gobain.	Neyronis, chirurgien.
St.-Laurent-d'Aigouzes	Giblin, } Médecins.
St.-Mihiel.	Brion, } Médecins.
Ste.-Eulalie (Dordogne.)	Peluchon, } Chirurgiens.
Tonneins.	Lacoste, } Chirurgiens.
Toul.	Magot, médecin, et Bancel chirurgien.
Tournay.	Roty et Binguet, chirurgiens.
Tullins.	Lacroix, médecin.
Uzès.	Bouschon, } Médecins.
Valence.	Monlucq, } Médecins.
Vallabreque (Gard.)	Rolland, chirurgien.
Vannes.	Davon, médecin.
Vendôme.	Bossier, chirurgien.
Villefranche.	Miquel, } Médecins.
Villeréal.	Lassaigne, } Médecins.

HOLLANDE.

Ce n'est pas m'écarter du plan que je me suis tracé, que d'offrir quelques détails sur les progrès de la vaccine dans une république alliée; c'est au contraire confirmer par de nouvelles preuves, son efficacité uniforme dans tous les pays.

Je me suis trouvé en relation avec plusieurs médecins de Roterdam, Dordrecht et autres villes de Hollande, où l'on pratique cette méthode depuis les envois de vaccin que j'y ai faits. Un extrait de ma correspondance suffira pour donner une idée de l'accueil qu'y a reçu la vaccine, et du zèle des médecins pour la propager.

Le docteur Winox-Bengen, de Roterdam, au docteur Colon.

« Je vous dois des remercîmens pour votre matière de vaccine dont j'ai inoculé deux enfans

avec succès, et qui m'a servi depuis, à toutes mes inoculations. Depuis le mois d'octobre, où j'ai commencé, jusqu'à ce jour, on compte mille vaccinations dans cette ville. J'ai donné du vaccin aux médecins Dalen, Huigens, Pruis. Ce dernier a traduit votre *Essai sur la vaccine.* J'en ai donné encore à dix autres dans différentes villes.

» Ni moi, ni les autres praticiens n'ont trouvé de singularité dans le cours de l'inoculation. Toutes ont suivi la marche que vous avez tracée dans votre petit ouvrage. J'ai observé que la dentition n'a pas produit la moindre difficulté. Nous n'avons jamais vu d'éruptions. Deux enfans ont eu un érésypèle au bras, qui a disparu en trois jours.

» J'ai inoculé la petite vérole à deux enfans, six semaines après la vaccine, sans leur donner le moindre signe de maladie. »

Extrait d'une lettre du médecin David au cit. Colon, médecin.

« La vaccine va grand train chez nous. Les premiers vaccinés se nomment S. van Gelder et H. Koppers. La réinoculation de la matière varioleuse est sans effet; nous sommes sûrs aujourd'hui de ce préservatif.

» Dans peu de jours je publierai la traduction de *Jenner*, qui contiendra les expériences faites chez nous. Je n'oublierai pas d'y faire mention des instructions que j'ai reçues à Paris (1). »

J. B. Crol médecin à Dordrecht, à F. Colon, médecin à Paris.

« Malgré les petites passions contre lesquelles la vaccine a eu à lutter dans le commencement, elle fait de jour en jour des progrès rapides parmi nous. Les gens de l'art, les plus éclairés, se déclarent successivement pour elle ; nos gazettes, nos journaux retentissent de ses succès, et ils n'ont été démentis par aucune observation contraire.

» Votre *Essai* traduit par le médecin *Pruis*, n'a pas peu contribué à éclairer les chirurgiens de village, et par-là, à propager la vaccine parmi les gens de la campagne, cette classe de citoyens si utile à la société.

» Cette pratique a fait moins de progrès dans notre ville ; cependant elle compte pour partisans les médecins les plus instruits. »

---

(1) Au mois de fructidor dernier, le docteur David fit un voyage à Paris, pour suivre les expériences sur la vaccine. Il fut accueilli avec distinction par le comité,

A Strien, le citoyen *A. Pesant*, chirurgien; au milieu d'une épidémie variolique qui enlevoit beaucoup de monde, a vacciné avec succès cent neuf personnes.

La vaccine a eu la même marche chez tous les vaccinés, depuis l'enfant à la mammelle, âgé de trois semaines jusqu'à l'adulte de soixante ans et au-delà. Seulement chez les enfans en bas âge, la vaccine marquoit plutôt que chez ceux d'un âge plus avancé.

A Bois-le-Duc, le docteur G. Lightenvelt a eu le même succès.

TROISIEME PARTIE.

En faisant connoître dans la seconde partie de cet ouvrage, l'empressement qu'ont mis tous les médecins français à accueillir et répandre la découverte de l'immortel *Jenner*, j'ai cru par-là réclamer, en faveur de cette même découverte, l'attention de tous les amis de l'humanité.

On a vu en effet, que le zèle de tous les médecins a eu pour but de substituer à une maladie affreuse, et souvent mortelle, une affection locale, douce et non-contagieuse.

Actuellement tout homme impartial, et qui raisonne, peut se dire à lui-même : « Si la vaccine répandue dans toutes les parties de la France, a par-tout conservé le caractère qui lui est propre, la même marche dans son développement, la même bénignité dans ses effets; si, constamment, le sujet bien vacciné, à Paris, comme à Toulouse, n'a pas été susceptible de contracter la petite vérole, soit qu'on la lui ait inoculée, soit qu'il ait vécu au milieu de sa contagion, à coup

sûr il faut croire à l'action préservative de la vaccine, et rendre grâces au génie de *Jenner*, qui nous a annoncé et garanti de tels bienfaits. »

Après les avantages constatés à des distances très-éloignées, par des hommes aussi estimables qu'éclairés, on ne doit pas s'étonner de voir les détracteurs de la vaccine redoubler d'efforts pour la dépriser en la calomniant et lui attribuant des événemens qui lui sont tout-à-fait étrangers; mais d'après leur conduite, on sentira facilement qu'ils ne veulent pas se désaisir d'une branche de commerce très-lucrative, que leur fournissoit l'ancienne inoculation.

Laissons, comme me l'écrit le citoyen *Silvy*, se morfondre ces ennemis de l'humanité, en déclamations injurieuses contre cette méthode. Elle aura le sort de toutes les découvertes utiles. Après avoir éprouvé la résistance et les attaques de l'ignorance et de l'entêtement, elle sortira victorieuse de cette odieuse coalition, et ses plus violens adversaires seront livrés à une honte expiatrice.

Trop facilement les meilleurs raisonnemens peuvent égarer en médecine. Les observations, les faits peuvent seuls établir l'utilité d'une pratique nouvelle, et la faire triompher de la routine et des préjugés. C'est ce qui m'a engagé à

publier le peu d'observations que ma pratique m'a fournies sur la vaccine, et celles qui m'ont été communiquées par plusieurs collègues des départemens. Je m'estimerai heureux si elles peuvent éclairer ceux qui de bonne foi conservent encore quelques doutes sur l'efficacité de cette inoculation, et convaincre ceux qui n'opposent à son usage qu'une prévention déraisonnable et mal fondée.

CHAPITRE PREMIER.

La vaccine préserve de la petite vérole.

Ce n'est qu'en inoculant la petite vérole aux sujets reconnus bien vaccinés, ou les exposant à la contagion de cette maladie, que les médecins ont pu se convaincre que la vaccine en est le préservatif assuré.

Aujourd'hui cette vérité paroît démontrée d'une manière authentique par les expériences qui ont eu lieu à ce sujet sur tous les points de la France, et parce que par-tout où la petite vérole exerçoit ses ravages, on a vu constamment les sujets vaccinés rester seuls inaccessibles à sa maligne influence.

Je ne parlerai pas des contre-épreuves, faites à Paris, par le comité de vaccine; par les citoyens Pinel, à la Salpêtrière; Auvity, à l'hospice de la Maternité; ni de celle que j'y ai faite en présence du préfet du département de la Seine, le public en a été instruit dans le tems. Pour appuyer les conséquences qui en ont été la

suite, je me contenterai de fixer l'attention sur celles que l'on doit au zèle de plusieurs estimables médecins.

CONTRE-ÉPREUVES.

I.re

Par le citoyen Valentin, médecin, à Nancy.

« Le 19 pluviose an 9, ayant réuni, m'écrit-il, dix médecins et chirurgiens (j'en avois invité quatorze, y compris le maire qui est aussi un médecin, mais qui ne s'y est pas trouvé), je leur présentai dix de mes vaccinés, dont le plus ancien l'avoit été depuis trois mois, afin d'être soumis à la contre-épreuve, faite le plus authentiquement possible, et porter par-là la conviction dans les esprits les plus incrédules. Je fis conduire en même tems, dans le même endroit, un enfant ayant la petite vérole. Mes confrères prirent sur lui de la matière variolique, et l'insérèrent aux dix vaccinés, en faisant à chacun deux, trois et quatre piqûres. Nous en dressâmes procès-verbal, et nous nous ajournâmes à six jours, puis à sept autres. Nous trouvâmes le 2 ventose, treizième jour des inoculations, toutes les piqûres disparues. Les trois procès-verbaux sont signés par les citoyens Maugra, médecin de l'hôpital

militaire, Lafitte, médecin; Pama, Pilliard, Lemoine, Jacquemin, Aubry, chirurgiens; Pierre, Valentin, médecins; Haldat, professeur de chimie à l'école centrale. Le double de ces procès-verbaux a été remis, un mois après, au préfet de ce département, qui en a fait connoître le résultat par la voie du journal de la Meurthe.

« On peut assurer que c'est principalement depuis ces contre-épreuves que la vaccine a pris faveur à Nancy, dans les départemens des Vosges, de la Moselle et de la Meuse. »

II.e

Par le citoyen Voisin, chirurgien de l'hospice civil, à Versailles.

« Je n'ai pu déterminer que sept des enfans vaccinés depuis quatre mois, à l'hospice civil, à se soumettre à la contre-épreuve de l'inoculation variolique.

» Cette épreuve eut lieu le 30 ventose dernier, en présense des citoyens Lamayran et Michault mes collègues, qui en ont signé le procès-verbal.

» J'avois remarqué que les enfans vaccinés d'abord, soumis ensuite à l'inoculation de la petite vérole par les inoculateurs anglais et français, par les comités de vaccination de Paris, de

Rheims, l'avoient tous été par la méthode des piqûres pratiquées sur les bras précédemment vaccinés.

» Mais comme l'inflammation aréolaire s'étend plus ou moins en étendue et en profondeur sur les bras qui sont soumis à la vaccine ; que cette inflammation doit exercer sur la texture de la peau et du tissu cellulaire une impression assez forte, on pouvoit être fondé à faire les objections suivantes :

» Pourquoi n'a-t-on pas inoculé la petite vérole aux personnes soumises à cette contre-épreuve sur une partie assez éloignée de celle vaccinée, pour que la vaccine n'ait pu y exercer son influence ?

» L'action de la vaccine sur la peau ne peut-elle pas y opérer des changemens qui la rendent inaccessible à celle du virus variolique ?

» L'influence de la vaccine, comme préservatif de la petite vérole, n'est peut-être que locale.

» C'est d'après ces réflexions que j'ai inoculé la petite vérole sur les cuisses de ceux qui avoient été vaccinés avec succès sur les bras.

» Un des sept enfans n'avoit eu qu'un seul bouton vaccin au bras droit ; il a été inoculé au bras gauche.

» J'ai procédé à cette inoculation par la méthode

des piqûres, avec une matière qui venoit d'être extraite de boutons varioleux en pleine suppuration.

» Ces sept enfans se nomment : 1°. Françoise Colette, âgée de 15 ans. Une seule piqûre avoit produit un bouton vaccin au bras gauche ; elle a été inoculée par trois piqûres au bras droit.

» 2°. Hélène, âgée de 3 ans. Sa vaccine n'avoit réussi qu'au bras droit ; elle a été inoculée par trois piqûres au gauche.

» 3°. Alexandrine avoit été vaccinée avec succès sur les deux bras ; elle a été inoculée à la partie interne et moyenne de chaque cuisse.

» 4°. Jeannette ; 5°. Nicole Laurent, ayant eu la vaccine aux deux bras, furent inoculées également sur les cuisses.

» 6°. La vaccine ne s'étoit développée avec succès que sur le bras droit de Marcienne Pichaut ; elle a été inoculée sur le gauche et sur une cuisse.

» 7°. Paul, ayant eu la vaccine sur les deux bras, fut inoculé de la petite vérole sur les cuisses.

» Le 8 germinal, neuvième jour de l'inoculation, ces sept enfans furent examinés, et il a été reconnu que les piqûres de Françoise Colette, d'Hélène, d'Alexandrine et de Paul, étoient sèches et s'effaçoient ;

» Qu'une des piqûres de la cuisse gauche de Jeannette

Jeannette présentoit une élévation rouge, oblongue et transversale au centre de laquelle s'élevoit une pustule de la forme des pustules varioliques;

» Qu'une des piqûres de la cuisse droite de Nicole Laurent offroit un point rouge ; mais sans élévation ;

» Qu'une des piqûres pratiquées au bras gauche de Marcienne Pichaut étoit rouge, élevée et présentoit le germe d'une pustule.

» Le 10 germinal, onzième jour de l'inoculation, l'efflorescence de Jeannette a paru s'étendre. Le douzième, sur le sommet de la petite pustule, il a paru s'établir un peu de suppuration, et ce travail a été tellement rapide, que le treizième jour elle étoit entièrement desséchée.

» Un travail assez semblable, mais encore plus rapide, s'étoit fait remarquer sur l'espèce de petite pustule survenue à l'une des piqûres du bras de Marcienne Pichaut.

» Dès le dixième jour de l'insertion, le point rouge sans élévation, observé le 8 germinal, sur l'une des piqûres de la cuisse droite de Nicole Laurent, avoit disparu.

» Enfin, le 12 germinal, treizième jour de l'insertion, il a été constaté que la santé de ces sept enfans n'avoit éprouvé aucune altération sensible depuis le jour de l'insertion ; que le tra-

vail local qui s'est manifesté à l'une des piqûres de Jeannette et de Marcienne Pichaut, étoit entièrement éteint; que la dessication de ces espèces de petites pustules a été tellement rapide, qu'il n'a pas été possible d'en extraire de l'humeur.

» Conformément au desir du citoyen Lamayran, médecin de l'hospice civil, et en sa présence, j'ai, le 13 germinal, inoculé de nouveau, au moyen de trois piqûres, le bras gauche de Marcienne Pichault, avec une matière variolique moins épaisse et moins avancée que celle employée à la première expérience, et qui, sur le même sujet, avoit donné lieu à un travail local; le 21 du même mois, examen fait des piqûres, il a été reconnu qu'elles étoient complettement desséchées.

» Il résulte de cet exposé, que la vaccination avoit mis ces enfans à l'abri de l'inoculation variolique; que ce travail local, observé chez deux de ces enfans, et remarqué aussi chez quelques sujets soumis à des expériences semblables par le comité de vaccination de Paris, répond victorieusement à toute objection que l'on pourroit faire sur l'énergie et la bonne qualité de la matière variolique, avec laquelle les enfans soumis à cette contre-épreuve ont été inoculés;

» Que la précaution prise de les inoculer sur

d'autres parties que celles soumises à la vaccination, prouve évidemment que la vaccine ne se borne point à une influence locale, et que sa vertu préservative agit sur l'universalité du corps. »

Troisième. Le citoyen Nowel, médecin à Boulogne-sur-mer, m'écrit: « Dix fois j'ai inoculé la petite-vérole à des enfans vaccinés quatre et cinq mois auparavant, il n'est jamais rien résulté de cette inoculation; en outre tous mes vaccinés ont toujours été exposés à l'influence de la petite-vérole sans en être atteints. »

Quatrième. Le citoyen Faugeron, médecin à Saint-Georges-sur-Loire, a inoculé la petite-vérole à son fils trois mois après sa vaccination. Les piqûres se sont désséchées et n'ont donné lieu à aucun travail.

Cinquième. Le citoyen Lalaurie, médecin à Villeneuve-sur-Lot, a soumis ses deux enfans premiers vaccinés, à la contre-épreuve de l'inoculation variolique pratiquée en présence du maire et de plusieurs citoyens. Cette inoculation n'a produit aucun effet.

Sixième. A Guise, le citoyen Duchâteau, chirurgien, a fait la même contre-épreuve sur

son fils premier vacciné. Il a obtenu le même succès.

Septième. Depuis que la vaccine a été introduite à Hesdin, une épidémie variolique s'est déclarée dans cette commune; sur cent familles qui la composent, aucun enfant n'a échappé à sa contagion; les vaccinés seuls en ont été exempts. *Le petit Montron*, premier vacciné, a joué tous les jours avec les enfans variolés, a couché plusieurs fois avec l'un d'eux; il n'a éprouvé aucun accident de cette fréquentation.

Huitième. Le 17 ventose dernier, le citoyen Tarbès, chirurgien à Toulouse, fit sur deux enfans vaccinés deux mois auparavant, la contre-épreuve variolique. Les procès-verbaux sont signés par les citoyens Tournon, médecin et sécretaire du lycée; Lafont, médecin, ex-professeur de chimie; Noel, chirurgien de l'hopital militaire à Toulouse; Duclot, ancien chirurgien de première classe; et Lamothe, pharmacien.

D'après les témoignages de ces médecins, il conste que la matière variolique fraîche inoculée par quatre piqûres, à *Pierre Lambic* et *Jean Valette*, vaccinés deux mois avant, n'a été suivie d'aucun effet et n'a pu communiquer la petite-vérole.

Neuvième. A Toul, le citoyen Bancel, chirurgien de première classe, a soumis au bout de deux mois, à l'inoculation variolique, les deux premiers enfans qu'il avoit vaccinés.

Cette expérience s'est faite en présence des autorités constituées, et en prenant de la matière fraîche sur un enfant variolé présent; elle n'a donné lieu à aucun travail.

Dixième. La commission nommée à Blois, par le préfet du département, pour constater les avantages de la vaccine, inocula, le 6 germinal, la petite vérole à quatre enfans précédemment vaccinés. Les piqûres se sont cicatrisées; l'insertion n'a produit aucun effet.

Les citoyens Morel, médecin à Montbelliard; Tyriat, chirurgien à Epinal; Labrousse, médecin à Avasmon, département du Gard, ont de même trouvé les premiers enfans qu'ils avoient vaccinés inaccessibles à l'inoculation de la petite vérole.

Si ces preuves ne suffisoient pas pour éclairer les médecins, ce qui s'est passé à Genève, à Rheims, à St.-Quentin, pourroit-il leur laisser le moindre doute? Dans ces villes régnoit une épidémie varioleuse très-meurtrière; comment y auroit-elle respecté plus de trois mille sujets vaccinés, s'ils n'avoient pas été garantis de la petite vérole par l'inoculation antécédente de la vaccine?

Effets de préservation opérés par la vaccine chez des personnes exposées à la contagion variolique.

PREMIÈRE OBSERVATION

Par le citoyen Colon, médecin.

Le fils du préfet du département de la Seine est atteint de la petite vérole. Mademoiselle Gentil, qui ne l'avoit jamais eue, donne ses soins au malade, et ne le quitte ni jour ni nuit. Le préfet désira préserver mademoiselle Gentil de l'infection variolique à laquelle elle étoit exposée. Le 28 frimaire, il me manda pour me consulter à ce sujet.

Bien sûr que la vaccination ne pouvoit être suivie d'aucun danger ; qu'elle pouvoit au contraire réussir si son effet gagnoit de vîtesse sur celui de la petite vérole, je vaccinai mademoiselle Gentil à l'instant même, en présence du citoyen Evrat, chirurgien.

Dès le troisième jour de l'inoculation, les piqûres offroient un travail très-marqué. Le sixième jour, il se déclara une fièvre assez forte, accompagnée de mal-aises et d'envies de vomir, non-ordinaires dans la vaccination ; ces accidens con-

tinuèrent le septième jour. Je craignis qu'ils ne fussent suivis d'éruption ; mais ces craintes ne furent pas fondées, la fièvre cessa, les boutons vaccins s'étoient rapidement développés. Au huitième jour, ils se trouvèrent en parfaite maturité, et se desséchèrent ensuite. Cette vaccination, quoique tardive, a mis mademoiselle Gentil bien sûrement à l'abri d'une maladie cruelle, que des soins trop généreux devoient lui faire gagner.

Deuxième observation par le citoyen Dupuy, médecin à Ste.-Foy, département de la Gironde.

C'est le médecin Dupuy qui raconte le fait :

« Notre confrère Dumay, en m'engageant à vacciner ses filles, me dit que la troisième avoit une fièvre assez aigüe depuis trois jours. Nous ajournâmes sa vaccination pour ne pas la compliquer. Cette fièvre se termina par une éruption abondante de petite vérole.

» Cependant les deux sœurs aînées avoient été vaccinées. Cinq jours après, la fièvre se déclara chez elles avec douleur à l'épigastre et aux reins, chaleur à la peau, pouls éruptif. Tous ces symptômes se compliquèrent de vomissemens, et nous faisoient craindre la petite vérole, lorsque leurs

piqûres s'enflammèrent. Alors le développement de la vaccine fut prompt, la fièvre disparut; la petite vérole n'eut pas lieu.

» Pour completter la preuve que la vaccine inoculée avoit empêché l'éruption variolique, la quatrième sœur vivant aussi dans un atmosphère contagieuse, éprouva tous les symptômes qui précèdent la variole; elle fut de même vaccinée. Le prompt développement de la vaccine fit cesser tous les accidens, et l'enfant n'eut pas la petite vérole. »

Troisième observation par le citoyen Dupetit, médecin à Auch.

Le fils du citoyen David, juge au tribunal criminel, âgé de trois ans, a eu, du quatrième au cinquième jour de sa vaccination, une fièvre violente, avec toux, larmoiement, envie de vomir et assoupissement (1). Le même jour, et au même instant, le petit *Jean Louis*, son voisin, avec qui il étoit continuellement à s'amuser, éprouva absolument les mêmes symptômes. Ils furent suivis chez lui de l'éruption de petite vérole, pendant que David *vacciné* en a été préservé.

(1) Ces accidens cessèrent lorsque la vesicule vaccine fut formée.

Quatrième observation par le citoyen A. Pesant, *chirurgien à Strien, en Hollande.*

Pour le soustraire à une épidémie variolique qui enlevoit beaucoup de monde, le citoyen Pesant, chirurgien à Strien, vaccina *son fils*, âgé de deux ans et demi. Le quatrième jour de la vaccination, la fièvre survint accompagnée de nausées, vomissemens, mal de tête, douleur aux lombes et oppression de poitrine. Les joues et la face devinrent irrégulièrement enflammées; tout annonçoit une éruption prochaine. Le huitième jour, les boutons de vaccine devinrent fort grands; les aréoles s'étendirent beaucoup. La fièvre cessa le lendemain; la rougeur des bras diminua, puis disparut, et l'enfant échappa ainsi aux dangers de la variole qui le menaçoit.

Il est facile de voir que les accidens éprouvés dans les circonstances ci-dessus, signes ordinairement précurseurs de la petite vérole, semblent annoncer que le germe de cette maladie a voulu se développer; mais qu'il a été détruit ou neutralisé par l'action préservative de la vaccine qui avoit eu l'antériorité dans ses effets.

CHAPITRE III.

La vraie vaccine ne se développe pas ordinairement sur un sujet qui a eu la petite-vérole.

Observation communiquée par le citoyen VANDENZANDE, Médecin et Professeur à l'Ecole Centrale, à Anvers.

LE citoyen Dekin, professeur d'histoire naturelle à Anvers, s'est fait vacciner bien qu'il ait eu la petite-vérole. Le troisième jour il éprouva de la fièvre dont les accès se répétèrent pendant trois jours. Les piqûres étoient rouges et enflammées; la démangeaison étoit excessive; il se forma un petit bouton rempli d'un peu de matière purulente qui ne ressembloit en rien au bouton de la vraie vaccine. La dessication se fit le neuvième jour.

Le médecin Wanken, d'Anvers, éprouva sur lui-même et dans les mêmes circonstances ce qui est arrivé au professeur Dekin.

Deuxième observation par le citoyen Labrousse, médecin de l'hospice d'Avasmon, département du Gard.

Le citoyen Labrousse, conjointement avec le

citoyen Vames, inoculateur, a vacciné deux fois trois enfans ayant eu la petite-vérole naturelle. Deux piqûres et deux incisions n'ont produit aucun effet.

Troisième observation par le comité de vaccine établi à Nevers.

Le comité a vacciné plusieurs enfans qui ont eu la petite-vérole. La vaccine n'a pas pris chez eux; quelques-uns ont eu la fausse vaccine.

Quatrième observation.

Les citoyens Leclerq et Duchâteau, médecins à Guise, en soumettant un enfant vacciné à l'inoculation variolique, ont en même tems, vacciné un enfant qui avoit eu la petite-vérole. Dans l'un et l'autre cas ils n'ont obtenu aucun travail.

Cinquième observation par le citoyen G. Leschen, médecin à Anvers.

La fille du citoyen Collin, apothicaire à Anvers, avoit eu quelques boutons sans indisposition, en même tems que ses deux sœurs avoient la petite-vérole; ses parens craignant qu'elle ne fût encore susceptible de gagner cette maladie, la firent vacciner par le citoyen Leschen, le 6 floréal. Le deuxième jour de la vaccination, une

des piqûres s'enflamma subitement; le troisième jour, il s'établit une petite suppuration, et une inflammation assez vive s'étendit sur tout le bras; elle eut une fausse vaccine bien caractérisée. Les boutons qu'elle avoit eus en même tems que ses sœurs étant varioleux, la vraie vaccine n'a pu se développer chez elle.

Sixième observation par le citoyen Valentin, médecin à Nancy.

Voici comme il raconte le fait:

« Voulant observer l'effet *du virus vaccin*, sur » ceux qui ont eu la petite-vérole, j'en ai inséré » à quelques personnes, et les piqûres ont tota- » lement disparu; mais il n'en a pas été de même » sur moi. Je m'étois vacciné quatre à cinq fois » par plusieurs piqûres qui s'étoient effacées » comme chez les autres; une autre fois je me » fis trois piqûres à la partie interne du poignet » gauche, avec du vaccin pris au neuvième jour. » J'obtins deux belles pustules, ayant la même » apparence, le même caractère que chez les » autres sujets vaccinés. Les signes d'infection » furent certains au cinquième jour. J'éprou- » vai une douleur sous l'aisselle; les pustules se rem- » plirent le neuvième jour; elles étoient légère-

» ment déprimées dans le centre et relevées à la
» circonférence.

» Tout en m'observant scrupuleusement,
» je n'ai pu me trouver de la fièvre. Je me
» proposois de vacciner un enfant avec de la
» matière de mes pustules, mais elles furent
» écorchées et ouvertes par accident. Les croû-
» tes ne sont tombées qu'au bout d'un mois.
» Il est très-sûr que j'ai eu la petite-vérole con-
» fluente; mais il est aussi de notoriété que quel-
« ques personnes dans le même cas, après
» des inoculations réitérées, ont obtenu sur
» une piqûre une pustule variolique dont la ma-
» tière inoculée à ceux qui n'avoient pas eu la
» petite-vérole, la leur a communiquée. Il s'o-
» père alors un travail purement local, tout le
» système ayant perdu sa susceptibilité à subir
» une seconde fois la même maladie.

» J'en ai cité deux faits de cette nature dans
» notre *Traité historique de l'inoculation.* »

Reflexions.

Quelqu'attention que j'aie mise à inoculer la vaccine à des personnes ayant eu évidemment la petite-vérole, je n'ai jamais pu obtenir sur elles de véritables boutons vaccins. Souvent j'ai vu la

fausse vaccine être le résultat de ces tentatives, et le plus souvent je n'ai obtenu aucun effet.

Comme il est cependant certain que ce développement a été remarqué par plusieurs médecins, il est impossible de l'expliquer autrement que ne l'a fait le docteur Valentin; et l'opinion de ce célèbre inoculateur peut passer pour un axiôme. Si celui qui a déjà eu la petite-vérole est susceptible encore de gagner des boutons varioleux, on ne peut rien conclure contre la vaccine de ce que dans certains cas très-rares, son action se fait sentir sur celui qui a eu précédemment la petite-vérole.

CHAPITRE IV.

Effets de la vaccine chez les enfans dartreux scrophuleux, ayant de la gourme.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Par le citoyen Valentin, ex-médecin des armées en Amérique, à Nancy.

Un enfant, âgé de onze mois, allaité par sa mère, avoit des croûtes laiteuses nommées *rache*. Non-seulement toute la tête, la moitié de la face et le cou, mais même les épaules et une partie des bras, étoient recouverts par ces croûtes, d'où suintoit de la sérosité. Ces croûtes sont toutes tombées pendant le cours de la vaccination qui a eu son effet ordinaire; mais elles ont reparu en grande partie trois semaines après l'inoculation. L'enfant d'ailleurs est bien portant.

Seconde observation par le même.

Trois enfans, ayant des dartres, ont aussi été vaccinés par le même médecin. Chez deux de ces enfans, les dartres occupoient la partie su-

périeure et externe du bras ; chez l'autre, il y avoit une seule dartre large comme une pièce de six francs. Il n'y a point eu d'éruption sur les parties qu'occupoient ces affections. La vaccine a suivi sa marche accoutumée.

Troisième observation par le citoyen Voisin, chirurgien de l'hospice civil de Versailles.

Le citoyen Voisin a vacciné plusieurs enfans ayant des congestions lymphatiques, consistant dans l'engorgement des glandes du cou, le gonflement des paupières, et des suppurations aux oreilles. Chez ces enfans, la fièvre, survenue le huitième jour, fut asssez vive. Du douzième au seizième jour, quelques boutons vaccins fournirent beaucoup de suppuration ; il en est résulté dans leur état une amélioration sensible, qui se soutient encore.

Quatrième observation par le même.

« Je répugnois, dit le citoyen Voisin, à sou- » mettre à la vaccination Zélie Deshais, âgée de » 15 mois ; Eugène Bougleux, âgé de 8 mois ; » Antoine Tassel, âgé de 14 mois ; Eugénie Si- » monot, âgée de deux ans, et Félix Brayer, » âgé d'un an.

» Ces enfans étoient couverts de dartres sur

les

» les extrémités et le corps, de gourme à la tête,
» et de croûtes laiteuses sur la face.

» Eugénie Simonot joignoit à une gourme for-
» tement prononcée, des engorgemens dans les
» glandes du cou, des ulcérations sur les pau-
» pières, suites d'ophtalmies rebelles; mais ré-
» fléchissant que la vaccine n'étoit qu'une ma-
» ladie cutanée, dont l'action tend à diriger ses
» effets vers la peau, je m'y suis déterminé. Le
» virus vaccin s'est développé avec succès sur ces
» enfans; et loin d'ajouter à leurs maux, ils en
» ont retiré de grands avantages.

» Chez Zélie Deshais, les croûtes formées par
» la dessication des boutons vaccins, tombèrent
» accidentellement dès le dix-septième jour; il
» s'établit à leur place une suppuration abon-
» dante, qui diminua insensiblement, entraîna
» la chute des croûtes laiteuses, et fit cesser en-
» tièrement les excoriations suppurantes de la
» face.

» Chez le petit Bougleux, dont la face et la
» tête étoient couvertes de croûtes laiteuses assez
» épaisses, et les bras et le tronc semés d'exco-
» riations dartreuses, au neuvième jour de l'in-
» sertion, les glandes des aisselles sont devenues
» douloureuses; du dix au quatorze elles se sont
» gonflées au point d'égaler chacune un œuf de

» pigeon : sur les aréoles, il s'est formé des ex-
» coriations qui se sont étendues aux plis des
» bras, et qui ont fourni une suppuration sanieuse
» et très-abondante, jusqu'au vingt-quatrième
» jour qu'elle a diminué peu-à-peu, ainsi que
» l'engorgement des glandes des aisselles. Ac-
» tuellement la peau de cet enfant est devenue
» plus lisse ; il a de la gaîté ; et, des excorations
» dartreuses qui lui couvroient tout le corps, il
» ne lui en reste que quelques légères qui ren-
» dent peu, et quelques croûtes sur la partie che-
» velue de la tête.

» Dès qu'Eugénie Simonot eut atteint la pé-
» riode de la dessication, ses paupières fournirent
» moins de chassie purulente, ses glandes dimi-
» nuèrent de volume, et sa figure commença
» à se débarrasser des croûtes et excoriations dar-
» treuses qu'elle portoit depuis long-tems.

» Felix Brayer, indépendamment d'une forte
» gourme, avoit des engorgemens dans les glandes
» du cou, dont une s'étoit abcédée. Ses bou-
» tons vaccins, du dixième au dix-septième jour
» de l'insertion, fournirent une suppuration abon-
» dante, qui cessa insensiblement. Depuis, cet
» enfant jouit d'une santé parfaite, sa gourme
» est dissipée, l'engorgement de ses glandes est

» détruit, la suppuration de celle qui s'étoit ab-
» cédée, est tarie, l'ulcère est cicatrisé. »

IVe.

Par le citoyen Arnal, chirurgien des hospices à Pontoise.

Auguste Tasset, âgé de 14 mois, étoit couvert d'une galle épaisse sur les différentes parties du corps, et notamment sur le visage, qui étoit hideux par l'épaisseur des croûtes et leur couleur noire. Il fut vacciné dans cet état par le citoyen Voisin, chirurgien. Le citoyen Arnal qui a suivi l'effet de la vaccination, me mande : « Les croûtes » se sont desséchées, et ont tombé dans le » cours de la vaccine; l'enfant n'a pas éprouvé » d'accident : il y a trois mois qu'il est guéri, » et il se porte bien. »

Ve.

Parmi les enfans vaccinés à Evreux par le citoyen Lesage, médecin, il en compte un, mal venant, cacochime, souffrant de croûtes laiteuses, de gourme à la tête et derrière les oreilles, et de maux d'yeux opiniâtres.

L'enfant s'est trouvé sensiblement mieux portant depuis sa vaccination; les croûtes se sont en

N 2

partie desséchées, et les petits ulcères des paupières ont été guéris.

V Ie.

Le citoyen Arnaud, chirurgien de l'hospice civil d'Aix, m'écrit : « J'ai vacciné trente-
» deux enfans de la patrie. Un seul a eu de la
» fièvre, le septième jour; elle n'a pas été sen-
» sible chez les autres; ils n'ont éprouvé aucune
» incommodité, n'ont pas cessé d'être gais un
» seul instant, et de se livrer à l'amusement de
» leur âge, quoique la plupart d'entr'eux fussent
» très-foibles et atteints de la teigne laiteuse. »

V I Ie.

Le citoyen Tilman, chirurgien à Lille, a remarqué que chez plusieurs sujets attaqués de tumeurs par congestion, la vaccine avoit eu les plus heureux effets. Il s'établit au bouton vaccin une petite suppuration qui les soulage d'abord, et finit par les guérir.

V I I Ie.

Par le citoyen Colon.

Lorsque je vaccinai Jean-Jacques Lefebure, âgé de neuf ans, il avoit des croûtes sur la tête, et une humeur dartreuse fixée derrière les oreilles, dont la suppuration étoit très - abondante. Ses boutons de vaccine ont suppuré pendant quinze jours, et ses oreilles ont été parfaitement guéries.

IXe.

Par le même.

Elysa Joutty, âgée de vingt-un mois, avoit toute la surface de la tête couverte d'une seule croûte épaisse, et rendant beaucoup d'humeur. La vaccine se développa aux quatre piqûres que je lui fis; l'enfant n'a pas été indisposé un seul instant, et se portoit beaucoup mieux après qu'avant sa vaccination.

X^e.

Par le même.

François Lassiat, âgé de trois ans et demi, avoit les glandes du cou engorgées, des pustules galleuses et suppurantes sur toute l'habitude du corps, et des croûtes abondantes à la tête. Ses pustules se sont en partie desséchées par l'effet de la vaccine. L'enfant a recouvré l'appetit, et est devenu vif et gai, de triste et languissant qu'il étoit auparavant.

X I^e.

Observation par le citoyen Grubin, médecin à Montbrisson.

« J'ai la satisfaction, dit-il, d'avoir eu tout le succès possible en vaccinant mon enfant, âgé de 18 mois. Sa tête étoit couverte de *râche*. Elle a flué plus abondamment que de coutume dans le cours de sa vaccine, et deux dents molaires lui ont percé. »

CHAPITRE V.

Si l'on peut vacciner les enfans, lorsqu'ils ont quelqu'humeur *de gourme, etc.*

On a vu par les observations ci-dessus, que la vaccination a amélioré souvent d'une manière très-marquée, l'état des enfans entichés de dartres et de gourmes. C'est une vérité que, dans leur pratique, ont dû reconnoître tous les vaccinateurs. Certainement on pourroit ajourner sans inconvénient la vaccination à l'époque de la disparution de ces humeurs, s'il existoit un moyen de se mettre pour un tems à l'abri de la contagion variolique; mais l'on sait avec quelle subtilité cette contagion se communique. Le choix ne doit donc pas être difficile, entre la vaccine et la crainte de laisser contracter la petite vérole à un sujet chez qui elle seroit nécessairement dangereuse.

J'étois et je demeure encore convaincu que la vaccine ne peut produire de mauvais effets chez les enfans ayant quelques affections cutanées, et qu'elle peut dans la plupart des cas amener une

crise salutaire et bienfaisante, et par conséquent la guérison par le mouvement qu'elle opère sur la constitution.

Son action locale étant suivie d'une irritation plus ou moins intense aux piqûres, peut donner l'explication d'un tel phénomène, et quand il seroit impossible de concevoir un pareil effet, les observations uniformes recueillies avec soin comme sans enthousiasme, par-tout où la vaccine est en usage, prouveroient davantage que les plus beaux raisonnemens des médecins.

Je n'ai donc jamais hésité, et je n'hésite pas encore, à vacciner un enfant dans les cas mentionnés ci-dessus, l'état fébrile m'ayant seul empêché jusqu'à ce jour de pratiquer cette opération (1).

Ceci m'amène nécessairement à parler d'un événement tout-à-fait étranger à la vaccine, que le citoyen Vaume dans son ouvrage n'a pas manqué de lui attribuer.

Seize jours après sa vaccination, la fille du G. . C. . rue Thévenot, a succombé *à une*

(1) Le citoyen Valentin m'écrit : « Parmi ceux que j'ai vaccinés, il s'en est trouvé qui avoient la fièvre au moment de l'opération, sans que la marche de la vaccine ait été dérangée. »

fièvre évidemment rémittente, à laquelle cette opération n'a eu aucune part. Je serois fâché de rappeller de tristes souvenirs aux parens de cette petite infortunée. Plus honnêtes que le citoyen Vaume, qui auroit bien voulu leur communiquer un peu du fiel qui distille de son cœur, ils ont su apprécier les démarches que la vengeance seule pouvoit se permettre, et juger l'événement avec impartialité. Le citoyen Lafisse, leur médecin, en instruisant le comité de la véritable cause de la mort de leur enfant, n'a pu que confirmer à cet égard, leur façon de penser, que le père m'avoit déja fait connoître par une lettre infiniment honnête, qu'il m'avoit écrite depuis la malheureuse catastrophe.

S'il plaît au citoyen Vaume d'imputer à la vaccine, tous les accidens qui peuvent arriver à sa suite, il aura bien d'autres faits à citer, car en préservant de la petite-vérole, elle ne garantit pas des maladies qui affligent l'espèce humaine et principalement les enfans.

Mais le citoyen Vaume ne s'apperçoit pas qu'il est en contradiction avec lui-même; aux pag. 13 et 14 de son ouvrage, il décrit ainsi lui-même les effets de la vaccine inoculée : « *Elle produit un bouton blanc par piqûre avec une auréole inflammatoire assez considérable....... son*

effet quand elle en produit, est constamment le même, sans autre altération à la santé qu'un léger mouvement de fièvre, dépendant peut-être de l'inflammation locale. »

Si la vaccine n'est pas une maladie; si son effet est constamment le même, sans altération à la santé, comme le dit le citoyen Vaume, ne peut-on pas l'accuser de divaguer, ou de mentir à sa conscience, quand il avance que cette inoculation peut donner la mort? Mais laissons un pareil adversaire s'agiter dans les ténèbres de la jalousie et de la mauvaise foi; c'est à l'opinion publique qu'il appartient d'en faire justice.

La petite du cit. Richebraque quelque tems après sa vaccination, tombe dans le feu et meurt le lendemain de sa brûlure; accusera-t-on la vaccine de ce malheur?

L'enfant du citoyen Dubois, professeur de l'école de médecine, est mort d'une érésypèle très-violent. Il devoit être vacciné deux ou trois jours avant qu'il ne tombât malade; si des circonstances particulières n'eussent pas retardé l'opération, à coup sûr on n'eût pas manqué de dire que la vaccine avoit fait mourir l'enfant.

Pendant les six premiers mois de l'an 9, il est décédé sur le premier arrondissement de Paris, avant d'avoir eu la petite vérole,

Garçons au-dessous de sept ans,	80.
Filles au-dessous de sept ans,	76.
TOTAL	156.

D'après cette base prise dans un des quartiers les moins populeux, on peut statuer qu'il meurt à Paris chaque année, au moins quatre mille enfans au-dessous de sept ans, qui n'ont pas eu la variole. Si ces enfans étoient vaccinés, il est probable qu'ils mourroient de même. Et-ce à la vaccine qu'on pourroit imputer leur perte?

CHAPITRE VI.

Des effets de la vaccine pendant la dentition.

Le docteur Woodville m'avoit assuré que l'effet de la vaccine ne contrarioit jamais le travail de la dentition ; au contraire, son expérience la lui avoit fait voir pendant cette époque, plus facile et exempte des accidens qui l'accompagnent très-ordinairement. L'exemple de mon enfant confirma ce qu'avoit avancé le médecin anglais. Foible et délicat, ayant eu quarante-cinq jours de suite des convulsions, il lui perça cinq dents pendant le cours de sa vaccination, et il n'en éprouva pas la plus légère indisposition.

Depuis ce tems j'ai vacciné quatre-vingts enfans dans le même cas. J'affirme avoir vu la plupart faire des dents pendant ou quelques jours après leur inoculation, sans en être aucunement affectés, et je n'ai pu m'en rendre compte que par l'irritation locale qui survient au bras du petit vacciné, faisant l'effet d'un vésicatoire qui diminue d'autant l'irritabilité des gencives.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le citoyen Georges Leschen, médecin à Anvers, m'écrit : « Je n'ai jamais différé l'inoculation vaccinale, à cause de la dentition. Je n'ai jamais remarqué qu'elle fût troublée par la vaccine, et que ses progrès fussent arrêtés; au contraire, les enfans s'en trouvent très-bien. »

Deuxième observation du citoyen Valentin, médecin à Nancy.

« Je n'ai absolument rejetté aucun individu, me dit-il. Les enfans dans la dentition ne m'ont pas paru plus malades que les autres. Jamais ils n'ont eu de convulsions qui pourroient cependant arriver lorsqu'on tombe dans des circonstances où quelques-uns y sont disposés, et qu'ils auroient sans cela. Quelques-uns ont percé des dents avant que la dessication ait été complette. »

Troisième observation.

Le citoyen Fercot, médecin à Ham, a vacciné seize enfans dans la dentition. Aucun d'eux n'a eu le moindre accident. Il a cru remarquer moins de sensibilité aux gencives. Le développement de la dent lui a paru être plus prompt et plus facile.

Quatrième observation, par le citoyen Bouriat, médecin et secrétaire de la société médicale de Tours.

Une petite fille de dix-huit mois avoit éprouvé des convulsions lors de sa première dentition, à la sortie de ses huit dents incisives. Lors de la sortie des deux molaires, elle étoit restée pendant sept jours dans l'état convulsif.

Vaccinée au bras gauche, par le citoyen Bouriat, le huitième jonr de la vaccination il sortit, sans accident, une canine, le lendemain une seconde, le troisième jour une canine et une molaire, le tout sans autre événement qu'une diarrhée légère, et le mouvement de fièvre qui a lieu par l'effet de l'inoculation vaccinale. Les aréoles se formèrent autour des piqûres, et furent peut-être plus vives et plus prononcées que de coutume. Le onzième jour l'inflammation disparut, la diarrhée cessa, et la quatrième canine sortit.

Cinquième observation.

La petite du cit. Vivens, médecin, à Hesdin, âgée de 8 mois, a été vaccinée par son père au moment de la dentition. L'enfant a beaucoup moins souffert que ne le demande ordinairement

cet effort de la nature ; les incisives inférieures et supérieures ont percé.

Sixième observation.

L'enfant du citoyen Faugeron, médecin à St.-Georges-sur-Loire, a percé trois dents sans accident pendant sa vaccination ; jusque-là il en avoit beaucoup souffert.

Cette bénignité constante de la vaccine remarquée par tous les médecins avec qui j'ai correspondu, doit éloigner toute idée de suspendre cette inoculation en raison de craintes chimériques et mal fondées.

CHAPITRE VII.

Eruptions qui ont eu lieu pendant la vaccination.

On peut distinguer les éruptions dont il est ici question, en celles qui sont locales et en celles qui sont générales.

Des éruptions locales.

Les éruptions locales ne consistent guères que dans l'apparution de quelques boutons ailleurs qu'aux piqûres ; elles ont lieu ordinairement dans le cercle aréolaire qui entoure le bouton vaccin du huit au dixième jour. Elles ont été observées par les citoyens Valentin, médecin à Nancy ; Lalaurie, médecin à Villeneuve-sur-Lot ; Voisin, chirurgien à Versailles ; Bonaffox, médecin à Lardy ; Deroussens, accoucheur à Montreuil-sur-mer, etc. Tous ces médecins remarquent avec justesse que lorsqu'elles paroissent dans le cercle aréolaire, elles sont le résultat de la pression du pouce sur la pointe de la lancette, pendant qu'on introduit le vaccin sous l'épiderme. L'adhérence de cette liqueur à la peau, donne lieu à l'absorp-

tion, et détermine une pustule dans le lieu où l'absorption s'est faite, sans qu'il y ait eu érosion ou entamure.

Deuxième exemple d'éruption locale, communiqué par le citoyen Kluiskens, professeur de chirurgie à Gand.

L'enfant du citoyen Schryves s'étoit brûlé le bras gauche quelques jours avant sa vaccination. A mesure que la vaccine se développa, la brûlure parut moins disposée à se cicatriser. Le huitième jour il se manifesta plusieurs boutons vaccins autour de la brûlure. Ceux-ci furent suivis par d'autres, et se succédèrent ainsi pendant près de deux mois. L'éruption n'a cessé que lorsque la brûlure a été cicatrisée.

Troisième exemple d'éruption locale, par le citoyen Bonafox, médecin à Lardy.

Pierre Mercier, âgé de 4 ans, d'un tempérament lymphatique, fut vacciné par quatre piqûres. Il poussa six boutons. Les deux boutons qui se sont développés hors des piqûres, ont pris naissance dans le trajet d'une plaie faite par accident dans la circonférence aréolaire.

Des

Des éruptions générales qui arrivent pendant la vaccination.

Les éruptions générales dont il est ici question, sont ou varioliques ou purement vaccinales.

Des éruptions varioliques.

Quand la contagion variolique est reçue avant l'inoculation de vaccine, très-souvent elle produit une éruption de petite vérole.

Ce fut sur *Sophie Pique* que la première complication de cette nature eut lieu à Paris. J'ignorois lorsque je la vaccinai, qu'elle avoit habité avec une de ses cousines attaquée de la variole. Le sixième jour de son inoculation, elle eut une éruption assez considérable. Cet événement dont on ne s'étoit pas encore rendu raison, fit d'abord une sensation sur l'esprit de plusieurs médecins; mais la réflexion a suffi pour faire sentir qu'on ne pouvoit pas exiger que la vaccine garantît d'une maladie dont l'infection étoit déjà passée dans le sang, et qui se manifestoit au-dehors avant l'effet de ce préservatif. Aussi de pareilles circonstances se sont souvent renouvelées sur-tout dans les villes où régnoit épidémiquement la petite vérole. Il est donc indispensable que l'action

de la vaccine se fasse sentir sur la constitution d'un sujet avant l'action que doit y produire la contagion variolique, pour que la première neutralise les effets de la seconde.

C'est déjà beaucoup obtenir de l'inoculation de la vaccine dans ces cas-là, de la voir généralement parlant, modifier d'une manière sensible l'éruption de la petite vérole. L'observation que m'a communiquée à ce sujet le médecin Coupeau de Saint-Quentin, mérite une attention particulière. Elle est consignée dans le recueil que j'ai publié.

I I.

L'enfant du citoyen Dentagles et celui du citoyen Audegon furent vaccinés à Gand par le professeur Kluiskens. Le treizième jour de leur vaccination, il parut une éruption qui occupoit particulièrement le dos et le bas-ventre; elle ne fut précédée d'aucun symptôme de fièvre ni d'indisposition. Il étoit impossible de se méprendre sur le caractère des boutons, qui étoient vraiment varioleux; ils séchèrent le quinzième jour de leur apparition, sans laisser aucune trace de leur existence. Le citoyen Kluiskens remarque que dans la maison d'un des enfans, il y avoit une personne attaquée de la petite vérole, et que

cette maladie régnoit dans le voisinage de l'autre enfant.

Il est à regretter qu'il n'ait pas inoculé la matière de ces pustules, pour ne laisser aucun doute sur leur nature. Elles ont beaucoup de similitude avec les éruptions fréquentes qu'a observées à Londres le docteur Woodville, dans son hôpital d'inoculation de petite vérole, et qu'il a reconnues, depuis, être l'effet du séjour des vaccinés dans une atmosphère variolique.

III.

Mademoiselle Chevalier, vaccinée à Ham par le citoyen Fercot, médecin, a eu sur tout le corps quelques boutons remplis de sérosité limpide. Une petite aréole formoit leur base. Cette éruption, formée le neuvième jour de la vaccination, fut guérie en cinq jours. Cet accident est arrivé dans le moment où cette jeune demoiselle partageoit avec son père les soins qu'il donnoit à sa sœur cadette, attaquée de la petite vérole.

IV.

Le citoyen Jofroy, médecin à Malines, a vacciné un enfant de quatre ans, dont le frère venoit d'être guéri d'une petite vérole confluente. Le sixième jour de la vaccination, une éruption

variolique a eu lieu, qui n'a contrarié en rien la marche de la vaccine.

Eruptions générales dues à la vaccine.

On peut les diviser en ébullitions, proprement dites, et en sortie de boutons vaccins.

Des ébullitions.

Plusieurs médecins ont remarqué dans le cours de la vaccine, une ébullition d'un grand nombre de taches rouges. Cette ébullition est absolument la même que celle observée par les Anglais, dans l'inoculation de la petite vérole, qu'ils ont nommée *rash*, et que les citoyens Valentin et Dezoteux ont appellée éruption rosacée. Elle a lieu au moment de l'infection du système général, et ressemble à des morsures de puces ; quelquefois ce sont des plaques rouges qui paroissent sur différentes parties. Sur six cents personnes que j'ai vaccinées, j'ai eu occasion de la voir quatre fois. Le citoyen Kluiskens l'a remarquée une seule fois sur trois cents vaccinés. Le citoyen Valentin ne l'a observée que deux fois sur plus de deux cent cinquante vaccinés ; elle lui a paru se dissiper plus promptement que dans l'inoculation de la petite vérole. Ordinairement elle disparoît le deuxième jour. « Je crois,

dit le citoyen Valentin, qu'il faut se conduire en pareil cas comme dans l'inoculation de la variole. S'il fait un tems froid et humide, tenir les sujets un peu plus chaudement, et leur faire boire une infusion théiforme, même un peu de vin et d'eau. » L'opinion de ce célèbre inoculateur m'a paru un précepte à suivre dans cette circonstance.

Apparition de boutons vaccins.

On a long-tems douté en France que la vaccine fût quelquefois accompagnée de boutons sur le corps. Quelque rares que soient ces exceptions à la règle générale, plusieurs exemples ne peuvent laisser de doute sur la possibilité de ces éruptions. Elles ne sont pas à beaucoup près si fréquentes que M. Woodville l'avoit annoncé dans son premier rapport, et lui-même, dans un second ouvrage qu'il a publié depuis, convient qu'elles étoient excitées par les miasmes varioliques, répandus nécessairement dans son hôpital d'inoculation.

Je suis loin d'admettre, pour ces cas d'éruption, la proportion établie par le docteur Aubert. Je suis persuadé que la plupart des boutons, ainsi remarqués, étoient des boutons de petite vérole.

Quoi qu'il en soit, une seule éruption vaccinale a eu lieu à Paris. Dans trois autres villes, il y a eu de même, à ma connoissance, une pareille éruption. Sur ces quatre exemples que je puis citer, trois fois les boutons vaccins ont paru sur des dartres pré-existantes.

I.

L'éruption que j'ai observé à Paris, occupoit toute la partie postérieure et supérieure de la tête; quelques boutons parurent sur le col et sur la face. Ces parties étoient auparavant couvertes de petites dartres supurantes.

L'on pouvoit croire à l'amélioration d'un pareil état par la vaccine, puisque plusieurs observations prouvoient que dans des cas semblables, son effet avoit été de guérir ou de diminuer ces affections cutanées. (*V. page* 191 *et suivantes.*)

Une complication fébrile, jointe à un catarre violent, m'empêcha d'obtenir un pareil résultat, dont l'espérance étoit d'autant plus flatteuse, qu'elle auroit confirmé ce que plusieurs observations pouvoient déja faire regarder, non comme une présomption, mais presque comme une certitude.

I I.

Par le citoyen Blanche, chirurgien à Rouen.

« Felix Druy, âgé de quatre ans (fils d'un

» marchand de draps, rue du Change, n°. 12,
» à Rouen), d'un tempérament froid, étoit affecté de deux dartres qui suintoient depuis à-peu-près deux ans; une étoit située sous l'aisselle du bras gauche, et l'autre au pli du bras avec l'avant-bras du même côté.

» Je l'inoculai de la vaccine le 22 brumaire an 9, et lui fis deux piqûres au bras gauche et une au droit; cette dernière ne produisit rien: mais les deux autres se développèrent sensiblement.

» Au cinquième jour de l'insertion, je m'apperçus que les piqûres commençoient à se rider, et qu'une inflamation légère se manifestoit autour d'elles; l'enfant éprouvoit déjà quelques démangeaisons, qui se faisoient sentir même dans le lieu des dartres; je l'examinai, et trouvai qu'elles étoient presque sèches, et cela contre l'ordinaire, puisqu'elles rendoient journellement beaucoup de matière.

» Je laissai l'enfant dans cet état, et ne le visitai que le septième jour de l'inoculation; il se plaignit d'éprouver des douleurs assez vives sous l'aisselle et dans le pli du bras; je l'examinai de nouveau; je trouvai les pustules résultantes des piqûres, déja très-avancées, le cercle aréolaire avoit beaucoup augmenté. Je

» portai un regard très-attentif sur le lieu des
» dartres; je reconnus plusieurs boutons parfai-
» tement semblables à ceux des piqûres, à cette
» différence (qui étoit naturelle), qu'il n'y avoit
» point au centre, comme à celles-ci, un point
» brunâtre; point qui n'est que l'effet de la lésion
» des parties.

» Le dixième jour, les pustules, venues à la
» place des piqûres, et celles de l'aisselle et du
» pli du bras, au nombre de vingt-sept, étoient
» exactement les mêmes; je pris deux lancettes
» bien nétoyées; je perçai une des pustules des
» piqûres; j'en pris de la matière et la laissai
» sécher; de l'autre, je perçai une des pustules
» de dessous l'aisselle, et la matière qui en sor-
» tit, se dessécha aussi sur la lancette; après quoi,
» j'examinai l'une et l'autre à la loupe, et ne pus
» trouver de différence entr'elles. Deux jours
» après, je vaccinai Marie-Catherine Beaumont,
» âgée de vingt-six ans, avec cette matière; je lui
» fis une piqûre à chaque bras. Celle faite avec
» la lancette chargée de la matière prise sous
» l'aisselle, s'est développée avec la même facilité
» que l'autre; toutes deux ont parcouru leur
» tems et leur période ordinaires. Je suivis cet
» enfant jusqu'à la fin de sa guérison; et j'ai
» reconnu que le fond de la peau, à la place de

» ces diverses pustules, étoit absolument la même;
» les dartres ont tout-à-fait disparu. Cet enfant
» étoit aussi sujet à un engorgement des vaisseaux
» de la conjonctive de l'œil gauche; elle a aussi
» cessé. »

I I I.

Par le citoyen Thiriat, chirurgien à Epinal.

Le citoyen Thiriat, vaccina une jeune fille de quatre ans, couverte de dartres sur les extrémités inférieures du côté gauche et principalement sur la hanche. Les piqûres faites au bras gauche reçurent seules l'infection. Les parties couvertes de dartres, s'enflammèrent en même tems que les piqûres, et il s'y développa une vingtaine de boutons vaccins en tout semblables à ceux du bras et qui suivirent la même marche. Les dartres qui, dans le moment de l'éruption, s'étoient animées, ont pâli lors de la disparution de l'aréole, et se sont desséchées en tombant par écailles.

Cependant elles n'ont pas été complettement guéries comme dans le cas précédent. Le citoyen Thiriat observe à cet égard, que ces dartres avoient pour cause un vice vénérien, communiqué à l'enfant par sa nourrice reconnue mal-saine. Avant sa vaccination, il suivoit un traitement spécifique que le citoyen Thiriat se proposoit de continuer.

IV.

Une jeune fille vaccinée à Louvain, par le citoyen Jagon, chirurgien en chef des invalides, fut attaquée, le huitième jour de son inoculation, d'un fort accès de fièvre qui fut suivi d'une éruption sur le dos et sur le visage. Quelques médecins de Louvain prirent ces boutons pour la petite-vérole. Le citoyen Jagon seul, prétendit que c'étoient des boutons de vaccine. Pour s'en convaincre, ce chirurgien inocula le fluide contenu dans un des boutons d'éruption, et communiqua la vraie vaccine.

CHAPITRE VIII.

Des éruptions qui ont lieu après la vaccination.

Ces éruptions peuvent se distinguer, comme celles dont il a été question précédemment, en locales et en générales.

Des éruptions locales venant à la suite de la vaccine.

Le bouton de vaccine procure assez régulièrement des démangeaisons vives. Un enfant peut se gratter et porter ensuite, inconsidérément, ses doigts sur différentes parties de son corps. Il arrive fréquemment qu'il se développe un ou plusieurs boutons sur les places où l'humeur de vaccine a été transportée. La marche de ces pustules est rapide et leur dessication prompte (1).

(1) J'ai appliqué souvent sur la peau, du virus vaccin sans communiquer la moindre éruption; il faut que l'humeur d'un bouton écorché reçoive un degré d'acrimonie considérable pour opérer en si peu de tems un effet aussi vif.

I.

Le petit Emler, au onzième jour de sa vaccination, ayant gratté sa vésicule et porté de suite ses doigts à sa bouche, il lui survint du matin au soir à la commissure des lèvres, un bouton ayant la forme et l'apparence du bouton vaccin, avec une dépression très-marquée au centre; son accroissement fut prompt, et sa dessication achevée en quatre jours. J'essayai, mais en vain, de vouloir y prendre de la matière pour une inoculation; il ne procura qu'une humeur sanguinolente dont je ne pus faire usage.

I I.

Charles Laujol, vacciné le 5 brumaire, demanda de la part de ses parens, beaucoup de soins et de précautions; ils furent obligés de fixer ses bras de manière qu'il lui étoit impossible de porter ses doigts sur ses boutons. Le petit, par malice, s'amusa à les déchirer avec son menton; le lendemain il lui survint au menton, un bouton parfaitement semblable à celui du bras. La dessication s'en fit aussi très-promptement.

I I I.

Adelaïde Lorentz, que j'ai vaccinée à trente-

quatre mois; arracha une des croûtes formées à son bras et porta par mégarde les doigts à son nez. Il lui vint plusieurs boutons de vaccine, d'autant plus difficiles à guérir que l'enfant étoit toujours disposée à les arracher.

I V.

Le citoyen Bouriat, médecin à Tours, a observé qu'un enfant de six ans s'étant déchiré une pustule, porta son doigt mouillé de vaccine, sur sa poitrine: il se gratta dans cette partie, et il lui survint un bouton de fausse vaccine.

V.

Le citoyen Desparanches, chirurgien à Blois, me mande « que, sur un enfant qui a arraché sa » croûte le dix-huitième jour, il s'est formé une » plaie dont la sérosité étoit si active que sur » toutes les parties où elle s'est portée, elle a » occasionné une petite inflammation qui a » été suivie de pustules claires et transparentes, » qui ne suivoient nullement la marche de la vac- » cine. Elles formoient promptement une croûte » qui tomboit au bout de quelques jours. »

Il a remarqué ces éruptions sur différens sujets. Toujours elles étoient produites par la même cause.

V. I.

Chez un sujet vacciné, le citoyen Thiriat, officier de santé à Epinal, a vu un bouton de vaccine à la fesse droite, et une autre fois plusieurs boutons de la même nature à la joue. Les enfans après s'être grattés, avoient porté leurs doigts sur le lieu de l'éruption.

V I I.

Le citoyen Petit, chirurgien à Corbeil, a observé quelques boutons secondaires sur des enfans qui s'étoient grattés, et avoient porté sur ces parties leurs doigts imprégnés de virus vaccin.

V I I I.

Dans une autre circonstance, j'ai vu l'enfant du citoyen Coucy, avoir par la même cause, des boutons sur la langue, qui le firent beaucoup souffrir et furent assez longs à se passer.

Des éruptions générales venant à la suite de la vaccine.

PREMIERE OBSERVATION.

Le citoyen Valentin, médecin, a vu à la suite de la vaccine, plusieurs boutons sur différentes

parties, qui faisoient croire aux parens que c'étoit la petite-vérole ; mais ils sortoient sans fièvre, ne se remplissoient pas, et lui ont paru n'être que l'exposition à une atmosphère froide et humide. Il n'a vu aucun adulte avoir cette éruption.

I I.

Par le citoyen Valentin, médecin.

Nancy, 12 floréal.

« Sur le bruit qui s'étoit répandu qu'un enfant » avoit gagné la petite-vérole six semaines après » la vaccination, je me suis transporté dans le » lieu-même, et j'ai trouvé un enfant au cin- » quième jour d'une fausse variole de la grosse » espèce, que les anglais nomment swine-pox. » Il avoit grande quantité de pustules de la petite » espèce, mais entièrement desséchées. Les gros- » ses l'étoient déja aux trois quarts. L'enfant » n'avoit pas été malade, excepté la veille de l'é- » ruption que la mère l'a trouvé de plus mau- » vaise humeur que de coutume. Je la rassurai » et confirmai le jugement du chirurgien qui » l'avoit vacciné, lequel assuroit que ce n'étoit » point la vraie variole. Mais je ne pouvois con- » vaincre le public, qu'en proposant d'inoculer » des sujets qui n'avoient pas eu la petite-vérole,

» avec de la matière de l'éruption. J'offris même » de déposer cent louis chez un notaire, pour » quiconque pourroit, avec la matière de cette » prétendue variole, donner cette maladie. Je » fis cette proposition à l'un des médecins » qui avoient prononcé pour l'affirmative; per- » sonne n'accepta. Voyant enfin qu'on ne fai- » soit aucune disposition pour éclaircir ce fait » d'une manière authentique, et que l'occasion » alloit nous échapper, je convins avec le chi- » rurgien de faire une épreuve en règle.

» Le lendemain matin, sixième jour, com- » mençant, je conduisis avec moi deux enfans, » et je les inoculai, l'un par six piqûres et l'autre » par cinq, en présence de cinq témoins. Le » moment étoit pressant, car à peine pus-je trou- » ver encore quelques pustules capables de me » fournir du pus. Cette inoculation n'a produit » aucun effet.

» Ces mêmes enfans ont été vaccinés depuis » avec succès.

» Les personnes qui avoient été induites en » erreur, par les faux bruits qu'on s'étoit plû à » répandre, sont en grande partie désabusées. Les » deux médecins se sont retractés. »

III.

III.

A Paris plusieurs enfans vaccinés ont eu des éruptions plus ou moins abondantes de boutons, accompagnées de fièvre et d'envie de vomir. Les anti-vaccinistes n'ont pas manqué de les qualifier de petite-vérole, pour semer de l'inquiétude dans les esprits et diminuer la confiance dans la nouvelle inoculation.

On a déjà vu que la petite-vérole prétendue de *Victoire Cronier*, n'étoit autre chose qu'une éruption vésiculeuse, qui, dans le moment, règne épidémiquement à Paris.

Depuis ce tems, la fille du citoyen Gaudelet, fondeur, cour de la Fontaine-Grenelle Saint-Germain, a eu une éruption semblable que les inoculateurs Goëtz et Vaume n'ont pas manqué de qualifier de variolique, et résultant de l'insertion de la matière prise dans les pustules de Victoire Cronier.

La commission de vaccine séante au Louvre, a publié qu'elle a entre les mains un procès-verbal des citoyens Baronnat et Desessartz, nommés commissaires par la société de médecine pour visiter cet enfant, duquel il résulte que les piqûres de l'insertion n'ont donné aucun si-

gne de travail; ce qui fournit la preuve complette que l'éruption n'a point été variolique.

Les citoyens *Cullerier*, *Bertin* et *Caron* ont communiqué à la société de médecine, cinq observations d'éruptions semblables, trois survenues à des enfans vaccinés depuis trois mois, une quatrième a été vue sur un sujet qui n'avoit eu ni vaccine ni petite-vérole, et la cinquième enfin sur une jeune fille qui avoit eu dans son enfance, une petite-vérole abondante. Ces cinq éruptions ont paru dans la même décade.

Enfin on a présenté à la société de médecine, dans la séance du 22 floréal dernier, un enfant très-marqué d'une petite-vérole contractée deux ans auparavant, couvert de pustules semblables à celles remarquées plus haut.

De tels faits ne doivent laisser aucun doute sur le caractère des boutons survenus dans ce moment à quelques enfans vaccinés. On a dû observer qu'ils n'ont pas été vus chez les adultes.

Je suis porté, comme le médecin Valentin, à croire qu'ils sont produits par les variations fréquentes de l'atmosphère, et le passage subit du chaud au froid, dont l'impression est beaucoup plus sensible chez les enfans.

CHAPITRE IX.

INSTRUCTION SUR L'INOCULATION DE LA VACCINE.

I.

Est-il nécessaire de préparer un sujet que l'on veut vacciner ?

Si quelque chose pouvoit excuser les précautions que prenoient les anciens inoculateurs, c'est qu'ils communiquoient une véritable maladie, ils donnoient la petite-vérole. Le mouvement opéré par la vaccination sur l'individu qui y est soumis ne peut pas s'appeler maladie. La fièvre qu'elle procure, est à peine sensible chez quelques enfans; le plus souvent elle ne les empêche pas de se livrer à leurs habitudes et à leurs exercices ordinaires, et ne leur ôte ni l'appetit ni la gaîté. Les personnes adultes n'en sont pas en général plus indisposées.

Quand, pour une affection aussi légère, on témoigne des craintes chimériques et mal fondées; quand on parle de préparations antécédentes, de

précautions à prendre, ne diroit-on pas que, fâchés de voir se propager trop vîte une méthode simple et à la portée de tout le monde, certains hommes voudroient entraver sa marche et s'opposer à l'usage journalier qu'on en pourra faire, presque sans le secours de la médecine? A les croire, il faudroit embarrasser la vaccination de tout l'attirail qui précédoit l'inoculation de la petite-vérole. Peut-être aussi faudra-t-il exiger, pour une opération aussi simple, ce que demandoient les inoculateurs pour l'ancienne inoculation.

Je n'ai jamais préparé mes vaccinés; hors l'état de maladie, j'ai inoculé tous ceux qui se sont présentés.

Je pense donc que pour conserver à la vaccination la grande confiance qu'elle s'est acquise, et que lui méritent sa simplicité et son usage facile, il faut bien se donner de garde de la compliquer de remèdes au moins inutiles, s'ils ne sont pas dangereux. Une conduite opposée peut perdre la vaccine ou en retarder singulièrement les progrès.

Dans la lutte qu'elle a eu à soutenir, ne l'a-t-on pas vue triompher de tous les obstacles et se répandre avec une rapidité incroyable? La pratiquer beaucoup, c'étoit la faire connoître et

lui gagner des partisans nombreux. En seroit-on venu à bout, s'il eût fallu astreindre ceux que l'on vaccinoit à des préparations, à la diète et à un régime?

N'écoutons donc pas ces déclamations outrées, dictées par quelques motifs particuliers. Ne diminuons rien de l'avantage que doit conserver la vaccine, d'être inoculée sans préparation, comme dans tous les instans de la vie.

II.

Instant où le fluide vaccin est propre à l'inoculation.

Quand la vaccine est introduite dans un pays, il faut toujours de préférence employer le *vaccin* frais, pris à l'instant même dans la vésicule qui le fournit. C'est ordinairement du septième au dixième jour de l'insertion, qu'il a la propriété de communiquer la bonne vaccine. Employé plus tard, on risque de ne produire aucun effet, ou si le *vaccin* est trouble et puriforme, on peut communiquer une vaccine fausse et non préservative.

Il y a cependant des exceptions à cette règle générale. Quand le travail a été retardé dans le principe, il est impossible d'être strict sur le jour précis que je désigne comme propre à fournir du

bon *vaccin*. Car il arrive souvent qu'à cette époque le bouton n'est pas encore formé.

Il est très-facile au médecin qui a déja suivi la marche de la vaccine, de juger au premier coup-d'œil, le tems pendant lequel la pustule conserve ses propriétés transmissibles. La formation de l'aréole peut diriger celui à qui la pratique de la vaccination n'est pas familière. Tant que cette aréole reste animée et d'un rouge foncé, l'instant est propice; si elle a pâli ou qu'elle soit tout-à-fait disparue, la matière du bouton n'est plus propre à se reproduire par l'inoculation.

En général, il vaut mieux pour un succès certain, employer le vaccin avant la formation de l'aréole, que 24 heures après son apparition.

III.

Manière d'obtenir le vaccin et de le conserver.

Il suffit de piquer légèrement le bourrelet vésiculaire, en évitant de faire venir du sang; on voit sortir aussi-tôt par petites gouttes une humeur limpide et séreuse, que l'on recueille sur l'extrémité de la lancette, quand on veut en faire usage sur-le-champ. Si l'on a l'intention de conserver le vaccin, soit pour l'envoyer au loin, soit pour l'employer plus tard, on en imbibe du fil, on en recueille sur des lancettes ou sur du verre.

Quoique le vaccin desséché sur des lancettes ait souvent réussi, il est cependant vrai de dire que c'est un moyen peu sûr, la lancette se rouillant très-facilement et pouvant altérer le virus.

Il n'en est pas de même du verre; (a) la matière que l'on y dépose conserve ses propriétés. Le fil imbibé est encore une méthode sûre de transmettre la vaccine. Beaucoup de médecins qui en ont reçu de moi, se sont plutôt loués de son usage que de l'emploi de la matière dessèchée sur le verre. Voici la manière dont j'ai envoyé le vaccin sur tous les points de la France.

Sur deux carrés de verre de la même grandeur, je dépose de la matière prise goutte à goutte dans le bouton vaccin; je charge un fil que je place entre les deux plaques ainsi imprégnées, et je les lutte avec de la cire.

Par ce moyen le médecin est à même de

---

(1) Je ne réclamerai pas le mérite, si c'en est un, d'avoir le premier envoyé le vaccin sur du verre, car les anglais nous avoient appris à en faire usage dans ces cas; mais je dirai au citoyen Husson que lorsqu'il écrivit dans le *Journal de Paris*, qu'il étoit l'inventeur de ce moyen de conservation, il auroit dû ne pas oublier que lui-même, dans son séjour à Reims, avoit reçu de moi des plaques de verre imprégnées de vaccin; ce qui a pu lui donner les premières idées de son invention.

tenter les piqûres et l'incision ; il est rare qu'il ne réussisse pas d'une façon ou de l'autre.

IV.

Précautions à prendre dans l'emploi du vaccin.

Tous ceux qui ont pratiqué l'inoculation avec le virus vaccin, ont dû remarquer qu'il n'est pas rare de lui voir manquer son effet, sur-tout quand on l'emploie après avoir été conservé.

Je crois avec le docteur Woodwille, que cela ne tient pas à ce qu'il est volatil et disposé à s'affoiblir par l'évaporation, mais du peu d'attention qu'on met à le délayer et à le dissoudre ; en effet on ne peut pas dire que ce soit son ancienneté qui le prive de ses vertus, car le docteur Valentin a communiqué la vaccine avec de la matière conservée *cinquante-huit jours*. Un autre fait vient encore à l'appui de cette conjecture. Je suis le premier qui aie recommandé d'humecter avec de l'eau le fil imprégné de vaccin, avant de l'insérer sous l'épiderme. Depuis cette précaution, il est rare qu'il ne réussisse pas, et auparavant il manquoit presque toujours son effet. On en peut conclure avec raison, que l'eau rend au vaccin la propriété que la dessication lui avoit fait perdre. Il est donc essentiel de bien l'humecter ; c'est de cette précaution que dépend le

succès de la vaccination faite avec le fluide vaccin conservé.

V.

Choix du lieu où l'insertion doit se faire.

On choisit ordinairement la partie moyenne et externe du bras pour pratiquer l'insertion. On peut la faire égalemment sur les autres parties du corps. J'ai vacciné à l'avant-bras, à la main, aux extrémités inférieures ; par-tout le développement a été uniforme. J'ai remarqué plusieurs fois que le bouton qui naît sur la main, a une teinte bleuâtre qui ne s'apperçoit pas sur les autres.

On fait ordinairement deux piqûres à chaque bras. J'ai soin de les éloigner l'une de l'autre afin que les aréoles soient distinctes et séparées. Si elles se confondent, l'inflammation est nécessairement plus forte, il y a tension et douleur au bras. Il est très-facile de prévenir ces inconvéniens en isolant les piqûres.

V I.

Procédé opératoire de l'insertion.

Pour insérer le fil, on divise très-légèrement la sur-peau avec une lancette dans l'espace de deux ou trois lignes ; on y place une petite portion de fil, que l'on maintient avec une mou-

che de taffetas d'Angleterre, ou simplement avec une compresse et un tour de bande.

Pour les piqûres, j'emploie les lancettes de préférence aux aiguilles nouvellement adoptées; parce que la petitesse de l'aiguille, sa forme ronde, empêchent de la tenir avec assurance, et la font quelquefois échapper des doigts.

Quand la lancette est suffisamment chargée de matière de vaccine, je la porte presque perpendiculairement, de manière à faire descendre le fluide contagieux à la pointe de l'instrument; dans cette direction je soulève l'épiderme. Je décline alors la main et fais pénétrer la lancette d'une ligne ou deux au plus. Quand elle a pénétré, j'applique dessus le pouce de la main opposée, afin de retenir sous l'épiderme la matière que j'y ai insérée.

VII.

Précautions à prendre après l'opération faite.

Ordinairement il sort une goute de sang des piqûres; j'ai soin de ne pas l'essuyer; je la laisse sécher. J'exige les attentions les plus grandes pour empêcher les frottemens. J'ai l'habitude de faire supprimer les manches de la chemise et des habits, et les remplace par d'autres manches larges doublées de toile usée, que l'on fixe à l'é-

paule par une épingle ou un cordon, et que l'on ôte à volonté, sans risquer de frotter les piqûres et, par suite, d'arracher les boutons.

VIII.

Développement du bouton vaccin et symptômes qui caractérisent une bonne vaccine.

Les trois premiers jours, il n'y a point ou il n'y a que très-peu de rougeur aux piqûres.

Le quatrième, on apperçoit un petit point rouge.

Le cinquième, le travail est sensible, il y a une petite élévation.

Le sixième, une petite vésicule se forme; il vient autant de vésicules qu'il y a de piqûres où l'action du virus se fait sentir.

Le septième jour, le bouton se développe et conserve une dépression très-marquée au centre, de manière que les bords forment un bourrelet circulaire, blanchâtre et transparent.

Dans le même tems, une aréole plus ou moins vive, se forme autour des vésicules; on éprouve une démangeaison.

Le huitième jour, le bouton a pris de l'accroissement; quelques douleurs se font sentir sous l'aisselle; il y a un mouvement de fièvre plus ou moins vif; quelquefois mal-aise et envie de vomir.

Le neuvième jour, le cercle aréolaire a beaucoup augmenté; il y a dureté et engorgement à la base du bouton et dans toute l'étendue de l'aréole. Le mouvement de fièvre se répète quelquefois; la démangeaison est vive.

Le dixième jour, la fièvre a cessé, les vésicules sont parvenues au dernier degré de développement; l'aréole est étendue et a deux pouces et quelquefois plus de diamètre. Quand les piqûres ont eté rapprochées, les deux aréoles se confondent, ce qui augmente beaucoup l'inflammation et l'état phlegmoneux. Les bourelets vésiculaires sont gonflés et pleins d'une humeur limpide et séreuse. La dépression au centre est très-marquée.

Le onzième jour, tous les symptômes diminuent d'intensité, les aréoles sont amorties ou ont disparu; la démangeaison est moindre, la dessication commence; elle se fait du centre à la circonférence, et bientôt à la place de la vésicule il ne reste plus qu'une croûte brune ou noirâtre, qui conserve toujours la forme et le caractère du bouton vaccin, quand elle n'a pas été arrachée par quelqu'accident. J'ai vu cette croûte tomber dix-huit à vingt jours après l'insertion et souvent plus tard.

Les accidens qui accompagnent quelquefois

cette marche régulière de la vaccine, sont une inflammation vive et érésypelateuse, qui s'étend quelquefois sur tout le bras, et la suppuration du bouton qui dégénère quelquefois en un petit ulcère.

L'inflammation dont il est ici question, qui est ordinairement la suite des piqûres profondes, et qui accompagne presque toujours les incisions que l'on fait pour employer le fil, se calme très-facilement par l'application de compresses trempées dans de l'eau de goulard ou de l'oxicrat.

L'ulcération qui n'arrive presque jamais spontanément, mais bien quand le bouton a été arraché et meurtri, est quelquefois très-longue à guérir. L'application de cataplasmes émolliens est souvent nécessaire pour faciliter la chute d'un petit escarre formé au centre de la tumeur. Les plumaceaux trempés dans l'eau phagédenique adoucie, ou couverts de cerat napolitain, m'ont souvent réussi dans ces cas après plusieurs autres tentatives infructueuses.

C'est de la régularité avec laquelle la vaccine parcourt ces différentes périodes, que dépend le jugement que l'on peut porter sur ses effets préservatifs.

En traçant sa marche et les symptômes qui l'ac-

compagnent, je crois avoir mis tous les médecins en état de prononcer.

En opposition à ce tableau, je vais donner la description de la fausse vaccine; ce sera compléter l'instruction que j'avois promise sur la vaccination.

IX.

De la fausse vaccine.

Au mois de vendémiaire dernier, d'après l'autorité des médecins anglais, d'après ce que j'avois vu à Vaugirard, et ce qu'avoit publié le professeur Odier, dans la *Bibliothèque Britannique*, je fis connoître, *dans mon Essai*, qu'il existoit une vaccine dégénérée et fausse, qui ne préservoit pas de la petite-vérole. Quelques mois après, j'insistai, *dans mon Recueil d'observations*, sur le danger d'inoculer la vaccine sans instructions préalables et sans connoissances pratiques de la marche et des symptômes de cette inoculation. « Il existe, disois-je, une fausse vaccine, qui a » bien effectivement ses caractères particuliers, » mais que dans bien des cas le praticien exercé » peut seul reconnoître et savoir distinguer.

» La fausse vaccine ne garantit pas de la petite-» vérole; tôt ou tard il arrivera qu'un enfant » prétendu bien vacciné, contractera cette ma-» ladie. On accusera hautement la *vaccine*,

» quand cet accident ne pourra être imputé
» qu'à la présomption des hommes de l'art,
» qui auront employé une méthode sans con-
» noître les variétés dont elle est susceptible dans
» la pratique.

» Le comité ne peut donc trop fixer l'atten-
» tion du public, sur le mauvais emploi que les
» médecins les plus instruits peuvent faire de la
» vaccine. »

Je donnois dès-lors du vaccin à tous les médecins qui m'en demandoient, et ne pouvois être accusé d'avoir aucune arrière-pensée en proclamant une telle vérité. La crainte seule de voir compromettre une découverte intéressante et de donner des armes à ses ennemis, me fit élever la voix.

Ces inquiétudes que je témoignois alors, viennent d'être justifiées. Un enfant vacciné par un homme de mérite et de talent, vient de gagner la petite-vérole; et le comité, par les renseignemens qu'il a pris, s'est convaincu que l'enfant n'avoit eu que la fausse vaccine.

« La matière avec laquelle on l'a vacciné, pro-
» venoit d'un sujet qui étoit au quinzième jour
» de sa vaccination. Cette matière étoit opaque,
» trouble et de couleur puriforme. Dès le troi-

» sième jour, il y avoit eu aux piqûres, une rou-
» geur qui s'étoit augmentée les jours suivans,
» et chaque bouton s'étoit converti en une vessie,
» qui s'étoit ouverte le sixième jour, en versant
» une humeur, qui, en se séchant, formoit une
» croûte jaunâtre, demi transparente et de la
» couleur de la gomme. Cette croûte tombée
» le onzième jour, avoit été remplacée par une
» de même caractère, sous laquelle il s'étoit formé
» une humeur purulente, qui suintoit de des-
» sous sa surface, et qui est tombée le vingt-
» unième jour. »

A ces détails donnés par le comité, on distingue facilement la fausse vaccine.

Si un homme de mérite et de talent a pu se méprendre au point de méconnoître la marche et le caractère de la vaccine non-préservative, devoit-on me faire un crime d'avoir prévu depuis huit mois tous ces inconvéniens, et d'avoir écrit sur le danger de se faire vacciner par celui qui n'a pas suivi et pratiqué cette nouvelle méthode d'inoculer?

Il est donc très-essentiel de bien établir le diagnostic de la fausse vaccine. Je répéterai ce que j'en ai dit dans mes petites brochures, et tâcherai d'ajouter quelque chose au tableau que j'en ai tracé.

Je ne diviserai pas la fausse vaccine en deux espèces, parce que si quelques variétés se font remarquer dans ses symptômes et son intensité, elle est toujours la même par la précipitation de sa marche et son développement prématuré.

Elle est toujours produite par la matière de vaccine dégénérée, prise opaque ou purulente sur un sujet vacciné.

Ainsi le fil imprégné de bon vaccin, pris en tems utile, ou le vaccin lui-même desséché, ne peuvent communiquer la fausse vaccine lorsqu'ils sont inserés sous l'épiderme. L'irritation locale qu'ils produisent comme corps étrangers et la petite suppuration qui en est la suite, n'ont pas les caractères qui constituent la vaccine bâtarde.

On demande comment la bonne vaccine peut donner naissance à la fausse?

Voici comment:

La vaccine dégénère;

1°. Lorsqu'elle est inoculée à une personne qui a eu précédemment la petite-vérole;

2°. Lorsque le virus vaccin est employé au-delà du dixième jour après l'insertion, et qu'il est dans un état d'opacité ou de purulence;

3°. Lorsqu'une ouverture faite à un bouton vaccin, a laissé s'échapper l'humeur qu'il conte-

noit; la matière secondaire dont il se remplit peut communiquer la fausse vaccine.

Je peux cependant citer deux exemples où la vaccine insérée sur des personnes ayant eu la petite-vérole a fait développer de vrais boutons vaccins. Le docteur Valentin, de Nancy, l'a éprouvé sur lui-même. (*Voyez pag.* 223.) L'autre fait vient de m'être communiqué par J. H. Steffers, médecin à Hontenisse.

« J'ai observé sur moi-même, me dit-il, » qu'une personne qui a eu la petite-vérole, est » encore susceptible de prendre la vaccine. Le » 29 germinal, je me blessai légèrement au pouce » de la main gauche ; le même jour je vaccinai » différens enfans sans faire attention à ma petite » blessure. Il est très-probable que j'ai été infecté » par le virus, car le 4 floréal, j'apperçus un peu » de rougeur et d'inflammation autour de la » plaie. Le 5 et le 6, il se forma une petite vési- » cule remplie d'un fluide limpide.

» Le 7, la vésicule devint plus circonscrite, » plus circulaire et plus élevée.

» Le 8, la fièvre se manifesta, le pouce s'en- » flamma; je ressentis une tension au bras.

» Le 9, la pustule augmenta beaucoup, l'in- » flammation étoit assez considérable ; accablé de » fièvre, je fus forcé de garder le lit.

» Le 10, la fièvre et la tension du bras dimi-
» nuèrent.

» Le 11, l'inflammation a disparu et la tension
» a cessé. Je fus assez rétabli pour me transpor-
» ter à Hulst, où les citoyens Gallendat et J. J.
» de Winter, mes confrères, ont avoué et re-
» connu avec moi que c'étoit la véritable vac-
» cine. »

Marche et symptômes de la fausse vaccine.

Ainsi que la vraie, la fausse vaccine ne se communique pas par contagion, elle a la propriété de se transmettre par l'inoculation d'un individu à l'autre, mais toujours en conservant les caractères qui la font juger bâtarde.

Dans la fausse la vaccine le travail est précoce; il paroît dès le lendemain de l'insertion; souvent le jour même; quelquefois deux ou trois heures après. Il se forme aux piqûres une ampoule que l'on diroit produite par la lésion d'un insecte. En même tems paroît une efflorescence plus ou moins animée, et qui n'est pas circonscrite. Les piqûres s'élèvent; il s'y forme une pustule en pointe avec une petite croûte au milieu; elle se remplit de matière purulente, ou bien de sérosité opaque ou sanguinolente. Tout suit une marche beaucoup plus rapide. Quelquefois il y

a de la fièvre, mal à la tête, douleur sous les aisselles; toujours la dessication arrive promptement. Dès le septième jour de l'inoculation il n'y a plus rien, ou si le malade se gratte et arrache la croûte formée à son bras, il reste dessous une petite ulcération qui suppure pendant quelques jours et se guérit naturellement.

Si on se sert pour vacciner de la matière provenant d'une pustule décrite ci-dessus, à coup sûr on communiquera la fausse vaccine et on ne préservera pas de la petite-vérole.

On ne manquera pas de dire que la fausse vaccine fait naître une grande difficulté, quand il s'agit de prononcer si un sujet est bien vacciné. Cette difficulté ne peut exister que pour ceux qui ne connoissent pas la marche de la vaccine et le caractère du bouton qu'elle produit.

Je dirai donc avec le docteur Woodwille; lorsqu'une tumeur considérable et une rougeur étendue surviennent à la piqûre, le deux ou troisième jour après l'insertion, l'on doit regarder l'inoculation comme manquée, tout aussi certainement que s'il n'y avoit ni tumeur ni rougeur quelconques; cette prompte et prématurée inflammation suffira toujours pour empêcher le médecin de confondre ce cas avec celui d'une vaccine bonne et efficace.

CHAPITRE IX.

Variétés qui ont été observées dans le cours de la vaccine.

Quelques irrégularités ont été remarquées, mais très-rarement dans la forme du bouton vaccin, dans son développement et dans sa marche. Il est bon de préciser ces variétés; c'est par des observations que je veux les désigner à l'attention des médecins.

PREMIERE OBSERVATION.

Communiquée par le citoyen Valentin.

« Il m'a paru, dit-il, qu'il y avoit dans la
» vaccine une variété que l'on pourroit appeler,
» comme dans la variole inoculée, *courte epèce*.
» Des jeunes gens vaccinés qui certainement n'ont
» pas eu la petite-vérole, ont des croûtes applat-
» ties sur le lieu des piqûres, semblables à celles
» qui résultent d'un petit ulcère que l'on aban-
» donne à lui-même. Ces croûtes se forment du
» cinquième et même du quatrième au septième

» jour, sans pustules préalables ; ou si les pustu-
» les paroissent telles qu'elles sont ordinairement
» chez tous les sujets au cinquième jour, elles
» ne se remplissent pas de matière ; une croûte
» plate se forme promptement à la superficie, et
» on auroit de la peine à y prendre de la liqueur
» pour vacciner. Il arrive peu ou point d'efflo-
» rescence autour de ces piqûres. Ces sujets ont
» ou n'ont pas de douleurs sous les aisselles,
» mais pas un seul mouvement de fièvre ni mal-
» aise quelconque. Ces croûtes plus ou moins
» larges, durent dix-huit à vingt-cinq jours.

» Ces vaccinés n'étant pas considérés comme à
» l'abri de la petite-vérole, je les vaccine une
» seconde, une troisième fois, sans qu'il en ré-
» sulte aucun effet, pas même de croûtes sur
» les piqûres. Enfin je les inocule avec la ma-
» tière variolique, et les piqûres disparoissent de
» même. Je pense d'après cela, qu'on est auto-
» risé à croire qu'ils sont pour jamais à l'abri
» de toute contagion variolique. Outre trois ou
» quatre exemples que j'ai eus ainsi pour mon
» compte, le citoyen Lemoine, chirurgien, qui
» m'a suivi et aidé dans mes vaccinations, a
» trouvé deux enfans dans une seule maison,
» où la même variété s'est rencontrée. Revacci-
» nés en vain, je les lui ai fait inoculer avec de

» la matière de petite-vérole, qui n'a absolument
» rien produit.

» Les croûtes qui se forment ainsi sur les pi-
» qûres ne me paroissent pas semblables à celles
» qui résultent de la fausse vaccine, en ce qu'elles
» ne s'élèvent pas en pointe comme elles dans
» l'origine, ni qu'elles ne sont pas environnées
» lorsqu'elles paroissent d'une rougeur sembla-
» ble à celle qui résulteroit de la piqûre d'un
» insecte. »

J'ai observé cinq à six fois les effets que vient de décrire le cit. Valentin; mais, je n'ai pu obtenir d'inoculer la petite-vérole après. Cependant les expériences qu'il a faites portent à croire que cette variation n'ôte rien de l'action préservative de la vaccine.

IIe.

Sur une infection secondaire de la vaccine, par le même.

« Virginie Philippe, âgée de six ans, fut vaccinée par trois piqûres au bras droit et par quatre piqûres au bras gauche. Une seule piqûre du côté gauche s'enflamma, devint pustuleuse, s'environna d'une aréole et fournit, le neuvième jour, de la matière avec laquelle le cit. Lemoine

vaccina une personne qui eut tous les symptômes propres à cette opération.

» Le dix-septième jour de la vaccination, lorsque la pustule fut desséchée et qu'on la croyoit parfaitement guérie, Virginie Philippe fut prise de la fièvre, mais avec plus d'intensité que la première fois. Cette fièvre dura trois jours; alors toutes les piqûres qui avoient paru totalement éteintes, s'animèrent, à l'exception d'une seule; elles donnèrent toutes les marques d'infection. L'efflorescence s'étendit; elles se remplirent et s'élargirent, comme chez tous les autres vaccinés, y compris celle qui avoit déja fourni de la matière, qui ne s'étoit pas encore complétement couverte d'une croûte.

» Le citoyen Lemoine a inoculé sans effet avec la matière de cette vaccine secondaire. C'étoit le vingt-unième jour après les piqûres; il est probable que prise un ou deux jours plutôt, elle auroit réussi.

» Voilà donc une éruption secondaire de vaccine, comme nous avons vu dans l'insertion de la variole, une nouvelle sortie de boutons; la nature n'ayant pu se suffire à elle-même pour élaborer la matière et la pousser à la peau dans la première infection générale. Nous en avons parlé à l'article des variétés dans notre ouvrage.

» Je vois ici une grande analogie. Il ne manque au complément de cette observation que d'avoir communiqué la vaccine avec la matière secondaire, mais je n'ai aucun doute qu'on l'eût donnée deux jours plutôt. »

I I Ie.

Parmi les exemples les plus extraordinaires de retard dans le travail de la vaccination, je dois rapporter le suivant :

Le 3 germinal, je vaccinai, par deux piqûres à chaque bras, *Richard Wricht*, âgé de sept ans, inoculé deux fois sans succès avec de la matière variolique. La vaccination sembla ne produire aucun effet. Je réitérai les piqûres et ne fus pas plus heureux ; de sorte que je demeurai convaincu qu'il avoit eu la petite-vérole, et qu'il n'étoit plus susceptible de contracter la vaccine. Un mois s'écoula ; à cette époque l'enfant eut un gros rhume et deux accès de fièvre assez violens. S'étant plaint au bout de quelques jours de démangeaisons au bras, je visitai les piqûres et trouvai, quarante-deux jours après l'insertion, une vésicule-vaccine avec tous les caractères qui lui sont propres ; seulement il n'y avoit pas de cercle rouge autour, et la dessication s'en fit sans qu'il parût d'aréole. J'employai pour vacciner, le fluide contenu dans

cette vésicule et n'obtins aucun travail. J'ignore si ce défaut de succès, peut me faire regarder comme le produit d'une fausse vaccine, un bouton qui d'ailleurs avoit tous les signes extérieurs qui constituent la véritable.

J'ai vu, et cela arrive très-fréquemment, que des piqûres tout-à-fait effacées, se sont enflammées par l'effet d'une nouvelle inoculation et ont donné des boutons vaccins, pendant que celles faites en dernier lieu se sont cicatrisées.

D'autres fois quand une seule piqûre sur quatre reçoit l'infection, il arrive très-souvent que le mouvement de fièvre qui a lieu le huitième jour, communique une action aux piqûres que l'on croyoit tout-à-fait éteintes et y fait naître une vésicule tardive. Très-rarement ce dernier bouton suit la marche ordinaire de la vaccine. Plus rapide dans son développement, il s'entoure sur-le-champ d'une efflorescence qui correspond à celle formée sur le bouton dont le cours a été régulier. Cette vésicule secondaire a bien les caractères de la vaccine, mais elle reste petite. Sa dessication suit de très-près celle du bouton primitif.

J'ai eu occasion d'employer, à cinq jours d'intervalle, la matière de la première pustule et

celle de la vésicule développée secondairement. Dans l'un et l'autre cas j'ai donné la vraie vaccine.

Heureux effets de la vaccine dans un cas de surdité.

Bruxelles, 13 floréal an 9.

Au cit. Vandenzande, professeur de chimie à l'école centrale d'Anvers.

« Vous me demandez, citoyen collègue, une » déclaration qui constate les heureux effets de » la vacccine sur ma petite Elisa, âgée de six » ans. Je vous l'envoie avec un plaisir égal à ma » reconnoissance pour l'empressement que vous » avez mis à la préserver des ravages presqu'inévi- » tables de la petite-vérole. Depuis plus de deux » mois avant l'époque où vous la vaccinâtes, nous » nous apperçûmes sa mère et moi, qu'elle étoit » attaquée d'une surdité dont les progrès com- » mençoient à nous inquiéter.

» Vers le cinquième ou sixième jour de la » vaccination, nous crûmes nous appercevoir que » cette surdité diminuoit: en effet en moins de » six jours elle recouvra complétement le sens de » l'ouie, et vers le quatorzième jour cette infir- » mité n'existoit plus.

» Je laisse aux gens de l'art à juger si ce fut
» l'effet de la vaccine, mais je me plais à le croire,
» et j'adopte volontiers cet axiôme connu : *Post*
» *hoc ergo propter hoc*.

» Salut et amitié. »

LEBROUSSART, professeur de langues anciennes à l'école centrale du département de la Dyle.

Heureux effets de la vaccine chez des enfans affectés de dévoîmens opiniâtres.

I.

Par le citoyen Blanche, chirurgien à Rouen.

« *Jacques Guedrase*, âgé de six ans, fils d'un
» marchand, sur le pont de Rouen, avoit deux
» frères affectés d'une diarrhée putride ; lui-
» même en avoit déja les signes précurseurs lors-
» que je le vaccinai, le 13 frimaire. Cette diar-
» rhée continua avec force jusqu'au développe-
» ment de ses pustules vaccinales, huitième jour
» de son inoculation. Alors elle changea de na-
» ture ; de colliquative qu'elle étoit, elle devint
» plus tempérée et moins fréquente. Le dixième
» jour l'enfant fut bien guéri sans que l'art y ait
» été pour rien.

» J'en ai attribué la cause à l'inflammation

» assez forte qui s'est manifestée au bras de ce
» vacciné, et qui a produit l'effet d'un fort sinapisme et a détourné les humeurs qui s'étoient
» portées sur les organes digestifs. »

I Ie.

Les citoyens Leclerq, médecin, et Duchâteau, chirurgien, à Guise, ont vacciné un enfant tourmenté d'un dévoîment opiniâtre, que l'art ne pouvoit arrêter. Non-seulement son état n'a pas empiré, il s'est au contraire amélioré dès le 6e. jour de la vaccination, et l'enfant étoit guéri quatre jours après.

S'il est des personnes inaccessibles à l'infection vaccinale ?

Quoique le célèbre La Condamine ait dit que tout homme étoit susceptible d'avoir la petite-vérole, ou bien ne vivoit pas assez pour la contracter, l'expérience semble nous apprendre qu'il est quelques personnes privilégiées inaccessibles à sa contagion. M. Woodwille dans les dernières observations qu'il a publiées, en établit la proportion d'un sur soixante. Quelqu'exagérée que semble être ce calcul, il n'est pas moins vrai de dire qu'il existe de même des sujets qui résistent à l'infection de la vaccine, de quelque manière

que l'on s'y prenne pour la leur communiquer. Ce qu'il y a encore de constant, c'est que les mêmes sujets sur qui la vaccine ne produit aucun effet, ne peuvent ou n'ont pu contracter la petite-verole, soit par l'effet de l'inoculation, soit en s'exposant à sa contagion.

I.

Madame Fayard avoit été inoculée de la petite-vérole quatre fois et à des époques différentes ; je n'ai pu parvenir à lui inoculer la vaccine.

I I.

J'ai vacciné trois fois et avec toute l'attention possible mademoiselle Sophie Laurent. Chaque fois j'ai employé le vaccin frais pris au huitième et neuvième jour ; je n'ai pu réussir à lui communiquer la vaccine. Plusieurs fois elle avoit été exposée à la contagion de la petite-vérole sans en être atteinte, et cependant ses parens sont sûrs qu'elle ne l'a pas eue.

I I I.

Made. Thierry s'est trouvée dans le même cas. Elle n'a jamais eu la petite-vérole, quoiqu'elle ait donné ses soins à un de ses enfans attaqué de

cette maladie. Quatre fois l'inoculation vaccinale n'a produit sur elle aucun effet.

I V.

Le cit. S.-Fresne, médecin à Caen, a vacciné sans succès un enfant de cinq ans, qu'il avoit inoculé deux fois infructueusement avec le levain variolique.

V.

Le citoyen Voisin, chirurgien de Versailles, a vacciné vainement et à plusieurs reprises trois personnes avec la précaution de multiplier les piqûres et d'y introduire du virus vaccin en abondance. Cependant il avoit la certitude que ces personnes n'avoient pas eu la petite-vérole, quoiqu'elles eussent été plusieurs fois exposées à cette contagion.

Le virus vaccin ne se combine pas avec les autres virus.

I.

Lorsque la petite-vérole se déclare dans le cours de la vaccination (ce qui arrive quelquefois lorsque le sujet vacciné a été précédemment exposé à la contagion variolique), la vaccine suit sa marche ordinaire, ses boutons ne se confon-

dent jamais avec les boutons varioleux. Si l'on prend dans le bouton vaccin de la matière pour inoculer, on ne communique jamais que la vaccine. J'ai fait cette expérience quatre fois; elle a été répétée par le docteur Valentin à Nancy, le citoyen Voisin à Versailles, et par beaucoup d'autres médecins; les résultats ont toujours été les mêmes.

Il n'y a donc aucun mélange du virus de la vaccine avec le virus variolique.

I I^e.

George Leschen médecin à Anvers, vaccina le fils du concierge de l'école centrale de cette ville, dans le moment où il avoit la gale; la vaccine se développa. Plusieurs individus ont été vaccinés avec les pustules de ce jeune homme; la vaccine a produit seulement l'effet qui lui est particulier, sans communiquer la gale. Il s'est passé deux mois depuis ces inoculations.

I I I^e.

Par le citoyen Voisin, chirurgien de l'hospice civil à Versailles.

Le citoyen Voisin a vacciné, à l'hospice civil, un enfant ayant fortement la gale; il étoit en outre dans le travail de la seconde dentition. Il

se

se développa à ses piqûres des boutons vaccins avec des auréoles très-prononcées. Le cit. Voisin en a extrait de la matière pour vacciner deux autres enfans; il leur communiqua une bonne vaccine sans aucune apparence de complication de gale.

Le cow-pox a-t-il été remarqué sur les vaches en France ?

D'après les renseignemens que j'ai pris, on ne peut pas douter que les vaches en France, ne soient sujettes au cow-pox comme en Angleterre. Suivant la description que donnent quelques fermiers, d'une espèce de bouton qu'ils ont vu au pis de ces animaux, on reconnoît que c'est le même qui a donné lieu aux expériences du docteur *Jenner*. J'ai vu et consulté des gens de la campagne, j'ai fait faire des questions à d'autres par plusieurs de mes collègues dans des cantons plus ou moins éloignés. Les paisans ont en général tous fait mention d'une maladie qui affecte le pis des vaches, qu'ils connoissent ou ont entendu désigner sous le nom de *bouton*.

D'après la connoissance que tous les médecins répandus sur le sol français ont actuellement de la vaccine, il est impossible que cette question ne soit pas bientôt résolue.

Le médecin *Dupuy* de Ste.-Foi, département de la Gironde, me mande: « Le docteur Dumay,
» de Libourne, m'a dit avoir observé que plu-
» sieurs personnes chargées de traire les vaches
» dans les environs de sa maison de campagne,
» ont été constamment respectées par plusieurs
» épidémies de petite-vérole. »

Le citoyen *Daminet*, médecin à Enghien, m'écrit, en date du 30 floréal, « qu'il connoît une servante qui, dans sa jeunesse, a gagné deux boutons en trayant les vaches; elle s'en ressouvient très-bien. Jamais elle n'a pu contracter la petite-vérole. »

Ces faits, sans être concluans, offrent de grandes probabilités pour croire que le cow-pox a existé en France.

Du reste des expériences renouvelées de toutes parts, ont démontré que la vaccine peut être transmise à nos vaches par l'inoculation.

COROLLAIRES.

La vaccine, quand elle a parcouru régulièrement ses différentes périodes, préserve toujours de l'infection de la petite-vérole.

La petite-vérole rend l'action de la vaccine nulle, ou la réduit ordinairement à la formation de pustules locales qui ont une marche plus rapide que la bonne vaccine.

La petite-vérole et la vaccine peuvent se développer en même tems sur le même sujet. Chaque affection conserve le caractère qui lui est propre. Il n'y a pas de mélange du virus vaccin avec le virus variolique.

La vaccine n'est pas contagieuse. Elle ne se donne que par inoculation et ne peut se communiquer par les émanations des vaccinés, ni par l'attouchement des habits, linges et objets qui leur ont servi.

On peut vacciner avec la plus grande sécurité à tout âge et même au moment de la naissance.

Il n'y a aucune raison qui puisse faire ajourner la vaccination, si ce n'est l'état actuel de

maladie, quand celui qui n'a pas eu la petite-vérole peut à chaque instant la contracter.

Un avantage de la vaccine est de n'exiger presqu'aucun soin de la part d'un médecin.

La présence d'un homme de l'art n'est nécessaire que pour le choix du virus vaccin, et pour prononcer si la vaccine a produit ses effets de préservation.

La vaccine procure les mêmes avantages que la petite-vérole inoculée et n'a pas les mêmes inconvéniens.

Il suffit du développement d'un bouton de vaccine pour préserver de la petite-vérole.

La matière d'un seul bouton vaccin peut suffire à un grand nombre de vaccinations; mais il faut avoir soin de les pratiquer de suite. Si l'humeur que contient ce bouton s'échappe, elle est remplacée par une matière secondaire qui n'est pas susceptible de produire une bonne inoculation.

La dentition a en général paru plus facile dans le cours de de la vaccine.

Les enfans cacochymes, écrouelleux, qui ont

de la gourme, éprouvent un mieux sensible par l'effet de la vaccination. On ne peut l'expliquer que par l'action qu'elle donne aux organes et par l'irritation locale qui agit comme un vésicatoire.

La vaccine conserve les caractères qui lui sont propres, au milieu des différentes maladies qui peuvent avoir lieu pendant son cours.

Chez les sujets qui ont la peau dure, sèche et farineuse, la vaccination manque souvent son effet par le peu d'action des vaisseaux lymphatiques. Quelques lotions avec l'eau tiède avant l'opération, des frictions légères après, pour mettre en jeu le système absorbant, suffisent quelquefois pour réussir dans ces cas.

La liqueur contenue dans un grand et large bouton qui se vide entièrement quand on y fait une ouverture, n'est pas souvent propre à communiquer la vaccine. La pustule qui, au contraire, en contient peu et ne sort que goute-à-goute, donne un virus toujours efficace.

Jusqu'à présent l'inoculation successive et répétée de la vaccine d'un sujet à un autre, n'a

produit aucune altération ni dans sa nature, ni dans les effets qu'elle produit.

Un peu de bon vin, donné à propos, facilite le développement de la vaccine, lorsqu'il est retardé dans le principe.

Quand il n'y a qu'un bouton vaccin; s'il est arraché avant son parfait développement, et s'il se dessèche avant la réaction qui a lieu sur la constitution, on a manqué le but de la vaccination.

Dans plusieurs cas il n'existe ni engorgement, ni dureté dans le tissu cellulaire sous la vésicule de vaccine, et cependant son effet préservatif est aussi certain.

Les boutons de vaccine qui ne s'entourent pas d'une auréole, mettent, comme les autres, à l'abri de la petite-vérole.

Les sujets vaccinés chez qui le mouvement de fièvre n'est pas sensible, sont également préservés de cette maladie.

On peut communiquer en même tems, au même sujet, la vraie et la fausse vaccine.

L'expérience m'a prouvé que la grosseur du bouton vaccin, la violence de l'inflammation et de la fièvre, dépendent le plus souvent de la manière de faire les piqûres et de leur profondeur.

Lorsque les premières piqûres ne reçoivent pas l'infection vaccinale, les secondes sont plus promptes dans leur développement.

Toutes les saisons sont égales pour l'insertion de la vaccine. J'ai remarqué que pendant l'hiver le travail des boutons est plus sûr et plus régulier.

C'est une erreur de croire à la nécessité de laisser dépurer notre sang par la petite-vérole; il s'ensuivroit que la variole la plus abondante seroit la plus heureuse, puisqu'elle dépureroit davantage. Ne sait-on pas au contraire, que le danger de cette maladie n'est qu'en raison de la quantité des boutons, et que les infirmités qui viennent à sa suite, n'ont lieu que lorsque l'éruption est très-abondante?

CONCLUSION.

Ne rien admettre sans examen, c'est prudence; rejetter ce que démontre le bon sens, c'est entêtement ou prévention. Cette vérité peut s'appliquer à la découverte dont on parle tant dans le monde et sur des tons si différens.

Les expériences faites en Angleterre sur la vaccine, avoient attesté ses avantages; ce qui se passe en France ne peut aujourd'hui laisser le moindre doute. Ce seroit se refuser à l'évidence, que de ne pas croire à la bonté d'une pratique dont les résultats bienfaisans sont par-tout les mêmes. (*a*)

En voulant tracer l'histoire de ses progrès dans les parties les plus éloignées de la république, je n'ai pu le faire que d'une manière imparfaite; car il s'en faut que j'aie reçu tous les renseignemens sur lesquels il m'étoit permis de compter. Malgré les obstacles que j'ai eu à sur-

(*a*) Chaque année la petite-vérole enlève, en France, de 60 à 72 mille individus. En rendant l'usage de la vaccine familier, en ordonnant même que tout enfant qui vient au monde fût vacciné en même tems que son état civil est constaté, le gouvernement n'a-t-il pas entre les mains un moyen d'accroître la population de la République?

monter, j'ai fait voir combien la vaccine a intéressé les hommes généreux, voués par état au soulagement de l'humanité. J'ai dévoilé les trames perfides de quelques anciens inoculateurs, pour entraver la marche de la plus belle découverte qu'ait jamais faite la médecine; j'ai signalé la protection qu'elle a reçue par-tout des administrateurs recommandables par leur philantropie et leurs lumières.

En crayonnant cette esquisse, j'ai aspiré au seul mérite d'être utile. Trop heureux si mes désirs sont remplis, et si, véritablement éclairé sur ses intérêts, le public adopte unanimement un préservatif dont il n'a que du bien à recevoir et pas un malheur à redouter!

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

Cette partie comprend tout ce qui a rapport à l'introduction de la vaccine dans les différentes villes où j'ai envoyé du vaccin.

A.

B.

Les autres villes où j'ai introduit la vaccine, et sur lesquelles il ne m'est parvenu aucun renseignement, sont portées sur la liste qui se trouve à la fin de la deuxième partie.

TROISIEME PARTIE
